This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

327 Stuck
Mem

EX LIBRIS
D.D. LE TELLIER
DE COURTANVAUX.

ASHMOLEAN MUSEUM
LIBRARY

PRESENTED BY

Sir Alan Gardiner.

302281872X

J. Hawkins,

NOUVEAUX MEMOIRES DES MISSIONS DE LA COMPAGNIE DE JESUS DANS LE LEVANT.

TOME III.

A PARIS,

Chez GUILLAUME CAVELIER, rue S. Jacques proche la Fontaine S. Severin, au Lys d'or.

M. DCC. XXIII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

ASHMOLEAN
OXFORD
MUSEUM

8 JUL 1962

TABLE.

LETTRE *du Pere* MONIER *de la Compagnie de* JESUS, *au Pere* FLEURIAU *de la même Compagnie.* page 1

CHAP. I. *Etat ancien de l'Arménie,* 11

CHAP. II. *Diviſion de l'Arménie,* 31

CHAP. III. *Etat préſent des Arméniens,* 46

CHAP. IV. *Gouvernement Eccléſiaſtique,* 53

CHAP. V. *L'établiſſement du Chriſtianiſme dans l'Arménie,* 65

CHAP. VI. *Du Rit des Arméniens ſchiſmatiques,* 147

CHAP. VII. *Des erreurs des Arméniens,* 200

CHAP. VIII. *Maniere de traiter avec les Arméniens,* 218

TABLE

MEMOIRE de la Mission d'Erivan, 227
LETTRE *du P.* RICARD, *Missionnaire de la Compagnie de* JESUS, 253
MEMOIRE de la Mission d'Erzeron, 272
JOURNAL du voyage du P. MONIER, *d'Erzeron à Trébizonde*, 314
MEMOIRE de la Province de Sirvan, 333
JOURNAL du voyage du P. DE LA MAZE, *de Chamaké à Hispaham, par la Province de Guilan*, 393

Fin de la Table.

LETTRE

LETTRE
DU PERE
MONIER
DE LA COMPAGNIE DE JESUS,
AU PERE FLEURIAU, de la même Compagnie.

ON REVEREND PERE,

La Paix de N. S.

Nous avons l'honneur de vous envoyer les Mémoires de nos Missions en Arménie. Vous nous les demandez, & vous les atten-

dez depuis long-tems ; mais tout ce tems, qui nous a paru aussi long qu'à vous, nous a été nécessaire pour les ramasser & pour les vérifier.

Recevez-les, s'il vous plaît, avec la même bonté que si nous avions été plus diligens à vous obéir. Nous souhaitons qu'ils vous soient agréables, & aux personnes auxquelles vous jugerez à propos de les communiquer.

Peut-être que ceux qui les auront lûs, auroient voulu qu'ils fussent plus étendus & plus circonstanciés ; mais nous les prions de considérer que nous sommes Missionnaires de profession, & non pas des Historiens. Si saint Paul disoit de lui & des autres Apôtres, qu'il n'étoit pas juste qu'ils abandonnassent le ministère de la parole, pour pourvoir aux besoins des tables, l'exemple de cet Apô-

tre ne nous autoriſe-t-il pas à dire avec lui, dans un ſens peu éloigné du ſien, qu'il n'eſt pas à propos que nous laiſſions les fonctions évangéliques de nos emplois dans les Miſſions, pour aller faire des recherches, qui n'auroient point d'autre fruit que celui de ſatisfaire la curioſité d'un petit nombre de perſonnes?

Cependant ceux qui ſe donneront la peine de lire ces Mémoires, ne ſeront pas tout-à-fait privés du plaiſir d'apprendre ce qui s'eſt paſſé & ce qui ſe paſſe encore aujourd'hui dans des Pays éloignés d'eux. De plus, ils ſeront édifiés de ce qu'ils y liront, & béniront Dieu de ce que le Chriſtianiſme, non-ſeulement ſe conſerve, mais fait encore du progrès dans une des plus belles Nations du Levant, malgré les efforts de l'enfer, pour y

détruire le Royaume de Jeſus-Chriſt.

Nous avons renfermé ſous huit Chapitres, qui compoſent la premiere partie de ces Mémoires, ce qui nous a paru plus digne de tenir place dans une Hiſtoire d'Arménie; ſçavoir, l'Etat ancien & préſent de ce Royaume, autrefois très-floriſſant; ſon Gouvernement Eccléſiaſtique, & les moyens dont la Providence s'eſt ſervie pour y établir & y conſerver le Chriſtianiſme.

Comme les Rois & les Patriarches de l'Arménie ont eû la principale part dans l'établiſſement & dans l'affoibliſſement du Chriſtianiſme dans ce Royaume, nous avons cru faire plaiſir à ceux qui liront ces Mémoires, de leur expoſer dans ce Chapitre l'ordre des Rois qui ont gouverné l'Arménie pendant pluſieurs ſiécles,

& celui des Patriarches, qui ſe ſont ſuccédés les uns aux autres ſur le Thrône Patriarchal, depuis ſaint Grégoire, que les Arméniens ont ſurnommé l'Illuminateur, juſqu'au tems préſent. Entre ces Patriarches, on en verra pluſieurs, qui ont mérité d'être mis au nombre des Saints; & l'Arménie honore auſſi comme Saints quelques-uns de ſes Rois.

Les Chapitres ſuivans expliqueront le Rit des Arméniens ſchiſmatiques dans l'adminiſtration des Sacremens, & les erreurs où le ſchiſme les a inſenſiblement conduits.

Enfin le dernier Chapitre ſera en faveur de nos freres qui ſont en France, & qui ſouhaitent & demandent à nos Supérieurs la permiſſion de venir partager avec nous les travaux de nos Miſſions.

Ce Chapitre contient des régles pour annoncer utilement la parole de Dieu aux Arméniens, & nos nouveaux Missionnaires ne pourront mieux faire que de les suivre fidélement.

Après avoir donné dans la premiere Partie de ces Mémoires des connoissances générales de l'état de l'Arménie, nous exposerons dans la seconde l'état particulier de nos Missions dans quelques-unes de ses plus anciennes villes; sçavoir à Trébizonde, à Erzerom, à Erivan, & à Chamaké. Le récit que nous ferons, donnera de nouvelles preuves, que c'est parmi les croix que naissent les fruits de la parole divine; mais elles ont aussi, ces croix, l'avantage d'animer & de consoler ses Ministres, & d'affermir la foi des Fidéles.

Comme les Missions dont nous parlerons, nous obligent d'aller souvent de l'une à l'autre, quelques-uns de nos Missionnaires ont pris soin de mettre par écrit le Journal de leurs voyages. Je suis de ce nombre ; j'ai fait le Journal de mon voyage d'Erzerom à Trébizonde, & de mon retour de Trébizonde à Erzerom ; j'étois à la suite de Mustapha Aga, que je dois appeller par justice & par reconnoissance mon constant protecteur dans ces Pays, où en certaines occasions très-importantes, j'ai eû besoin de toute sa puissante protection.

Un autre de nos Missionnaires avoit dressé par votre ordre un Mémoire de la Province du Syrvan ; je l'ai trouvé parmi ses écrits après sa mort ; il nous a paru très-exact ; je vous l'envoie

avec mon Journal. Ce Mémoire de la Province de Syrvan ſera ſuivi d'un autre, qui eſt un Journal du voyage que fit il y a quelques années le feu Pere de la Maze, de Chamaké à Hiſpahan, où nous avons une Miſſion, dont nous ne vous dirons préſentement que peu de choſe, nous réſervant à vous en donner dans quelque tems de plus amples Mémoires.

Le Pere de la Maze fit ce voyage en compagnie du ſieur *Jurabe*, Envoyé extraordinaire du Roi de Pologne au Roi de Perſe. Il traverſa la Province du Guilan, dont il fit une Carte que je joints à ſon Journal. Les obſervations de ces Journaux pourront aider à corriger quelques erreurs que nos Géographes n'ont pû éviter, & qui ſont en effet inévitables à

tout Auteur qui n'a pû voir d'auſſi près que nous, ces vaſtes Provinces ſi peu connues.

Je finis ma Lettre, mon Révérend Pere, en vous repréſentant que la Religion a un grand intérêt que vous multipliyez dans l'Arménie & la Perſe le nombre des Ouvriers évangéliques. La diſette de Miſſionnaires fait que nous perdons de fréquentes occaſions de procurer la gloire de Dieu, & le ſalut de pluſieurs ames, qui périſſent parce qu'elles n'ont perſonne qui leur rompe le pain de la parole de Dieu.

Nous ne ceſſons point de demander au Grand Maître de la moiſſon qu'il vous donne des Ouvriers pour ſa vigne, & qu'il pourvoie par ſa libéralité & par ſa miſéricorde à leur ſubſiſtance. Nous eſpérons qu'il nous accordera en

même tems votre conservation. J'ai l'honneur d'être dans la participation de vos saints Sacrifices,

MON REVEREND PERE,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur, MÔNIER, de la Compagnie de JESUS.

CHAPITRE PREMIER.

Etat ancien de l'Arménie.

STRABON & Ptolémée donnent d'étendue à l'Arménie depuis le mont Taurus, qui la sépare de la Mésopotamie vers le Midi, jusqu'à l'Ibérie ; & depuis la Médie à son Orient jusqu'aux monts Pariadres & à l'Euphrate, qui la séparent de la petite Arménie à son Occident. Dans cette étendue de Pays, dit Strabon, naissent plusieurs rivieres, qui se partagent entre trois différentes mers ; sçavoir, le Lycus & le Phase, qui se jettent dans le Pont-Euxin ; l'Araxe, dans la mer Caspienne ; l'Euphrate & le Tigre, dans le Golfe Persique.

L'Euphrate & l'Araxe sortent

assez proche l'un de l'autre de la montagne appellée autrefois Abos, au 41 ou 42e dégré de latitude ; le Tigre sort du mont Niphates, vers le 39e dégré.

Toutes ces montagnes sont des parties du Taurus, qui dans sa longueur, prend divers noms.

Les anciens Géographes, & les Historiens Grecs & Latins, font mention de quelques Villes principales de l'Arménie, dont voici les noms.

Artaxata étoit sur l'Araxe. Strabon & Plutarque disent qu'Antiochus le Grand, Roi de Syrie, ayant été obligé de faire sortir de ses Etats Annibal, l'ennemi capital des Romains, ce Général Carthaginois persécuté par sa mauvaise fortune, vint se refugier auprès du Roi Artaxes ou Arsaces ; & qu'étant auprès de ce Prince, il lui donna le dessein

de bâtir cette Ville d'Artaxata, qui fut ainſi nommée en l'honneur du Roi Artaxes ſon maître & ſon fondateur.

Tigranocerta étoit ſituée ſur une montagne au-delà des ſources du Tigre. Carcathiocerta étoit entre l'Euphrate & le Tigre, mais plus proche de ce dernier fleuve. Armoſata, ou Arſamoſata, étoit placée au pied du mont Taurus, & peu éloignée de l'Euphrate. Spanheim & Holſtenius rapportent une médaille * de cette Ville, ΑΡΜΟCΑΙΤΤΗΝΩΝ; frappée à l'honneur de Marc-Auréle, ce qui marque qu'elle eſt une Colonie Grecque.

Quant à la terminaiſon *Certa*; ΚΕΡΤΑ, Heſychius dit qu'elle ſignifie Ville; & Tigranocerta, d'Etienne le Géographe, eſt la ville de Tigranopolis en Grec,

* Du Cabinet de M. le Grand Duc.

ou Tigrane en François.

Les Arméniens peuvent avec plus de raison que les Chaldéens & que les Egyptiens, vanter leur antiquité ; car il est constant que la terre qu'ils habitent est la premiere sur laquelle marcherent les hommes après le déluge en descendant de l'Arche. L'Ecriture nous apprend en effet que l'Arche s'arrêta sur les montagnes d'Arménie ; mais il faut aussi convenir que Noé & sa famille n'y firent point alors d'établissement, & qu'ils passerent en la terre de Sennaar, soit pour chercher un climat plus doux, soit pour y aller revoir leur chère patrie. On ne sçait lequel des descendans de Noé y ramena une Colonie ; selon l'opinion commune, ce fut ou Hus, ou Gether, l'un & l'autre fils d'Aram, & petits-fils de Sem.

Au reſte, les Arméniens ont comme les Chaldéens & les Egyptiens, leurs antiquités fabuleuſes; mais ils ne les font point remonter au-delà du déluge, ainſi qu'ont fait ces deux Peuples; ils ont même conſervé mieux qu'eux la tradition de ce rigoureux châtiment de la corruption générale des hommes.

Un de leurs Hiſtoriens, nommé Moyſe de Choren, & qui a écrit, dit-on, dans le quatriéme ſiécle, raconte qu'Arſaces, qui fonda le Royaume des Parthes; ayant donné l'Arménie à Valarſaces ſon frere, ce Prince voulut s'inſtruire de ce qui concernoit ſon nouveau Royaume, & envoya un nommé Mariba conſulter les Archives de Ninive. Mariba y fit l'heureuſe découverte d'un vieux livre avec cette inſcription : *Ce volume traduit du*

Chaldéen en Grec par l'ordre d'Alexandre, contient l'histoire originale des premiers hommes, Sictuvan, Titan, Apétustes, & la suite de leurs descendans pendant plusieurs années.

Or selon cette ancienne histoire, *Haik* fut le premier Roi d'Arménie ; il étoit fils de Targon, petit-fils de Thiras, arriere petit-fils de Gomer né de Japhet. Il vainquit & tua Belus, qui prétendoit le soumettre à son Empire, & c'est de lui que la Nation a été nommée *Haikane.*

Les Historiens Arméniens ajoûtent qu'ils ont eu cinquante-trois Rois de la postérité de *Haik*, & que le dernier, nommé Vahé, fut défait & tué dans un combat contre Alexandre ; ils comptent ensuite vingt-sept Rois de la race des Arsacides, à commencer par Valarsaces.

Ce qui paroît certain, c'eſt que l'Arménie ne fût point ſujette aux Rois d'Aſſyrie, puiſque les deux fils de Sennachérib s'y refugierent après l'exécrable parricide, qu'ils commirent en la perſonne de leur pere & de leur Roi. Cette longue ſuite de Rois eſt contredite par des Hiſtoriens très-croyables ; & l'on ne peut pas douter que l'Arménie n'ait été une Province de l'Empire des Médes & des Perſes, gouvernée par un Satrape : car Strabon, pour prouver qu'elle eſt très-propre à élever des chevaux, dit que le Satrape étoit obligé d'envoyer tous les ans vingt mille jeunes chevaux au Roi de Perſe ; & Xénophon raconte que les dix mille Grecs, qui firent cette fameuſe retraite après la défaite du jeune *Cyrus*, prirent leur route au-deſſus des ſources de l'Euphrate, pour éviter d'être

arrêtés par les Perſes au paſſage des rivieres. Arrien faiſant le dénombrement des troupes de Darius à la bataille d'Arbéle, y nomme les Arméniens, & leur donne deux Chefs, *Orontes* & *Mithrauſtes*.

On ne croit pas non plus qu'Alexandre ſoit entré en Arménie; puiſque de la Méſopotamie traverſant l'Euphrate, il paſſa en Aſſyrie, & combattit Darius proche d'Arbéle, au-deſſous du mont Taurus; & ſi Quinte-Curce fait voir ce Conquérant ſur les bords de l'Araxe, ce n'eſt point l'Araxe qui coule dans l'Arménie: il donne ce nom à deux autres rivieres; l'une qui eſt dans le Perſide, & qui tombe dans le Golfe Perſique, l'autre, qui arroſe l'*Hyrcanie*.

L'Arménie néanmoins ſubit le ſort commun de l'Orient; car Alexandre la met au nombre de

ſes autres conquêtes, dans la belle harangue que Quinte-Curce, au livre 6. de ſon Hiſtoire, lui fait faire à ſon Armée, pour l'animer à ſuivre le cours de ſes victoires. Peut-être que la crainte ſeule de ſes armes la lui aſſujettit, ou qu'il y envoya un de ſes Généraux.

Juſtin compte auſſi l'Arménie entre les Gouvernemens, qui après la mort d'Alexandre, furent ou diſtribués, ou laiſſés aux principaux Chefs de ſon armée, & il dit qu'elle échut à Frataphernes.

Frataphernes avoit commandé les Parthes, les Hyrcaniens, & les Tapiriens à la bataille d'Arbéle, & il ne s'étoit ſoumis à Alexandre, qu'après l'avoir vû s'avancer juſques dans l'Hyrcanie, ainſi que nous l'apprenons d'Arrien & de Quinte-Curce.

Comme la plûpart de ces Gou-

verneurs devinrent bien-tôt autant de Rois, & qu'on voit depuis le tems de Frataphernes une suite de Rois en Arménie, se succéder de pere en fils pendant plus d'un siécle; on ne peut pas douter que Frataphernes n'ait pris le titre de Roi, & qu'il ne l'ait transmis à sa postérité. Orontes fut le dernier qui porta ce titre. Il étoit issu, dit Strabon, d'Hydarnes, un des sept Seigneurs Perses, qui après s'être défait du Mage Smerdis, aspirerent à la Royauté. Par conséquent Frataphernes venoit d'Hydarnes.

Après la mort d'Orontes, l'Arménie fut partagée enrre Artaxes & Zadriades, qui avoient servi dans les armées d'Antiochus le Grand, & qui apparemment étoient de la famille d'Orontes.

Artaxes fut aussi nommé Arsaces, ou plûtôt c'est le même

nom ; il fut la tige des Arſacides, Rois d'Arménie, comme un autre Arſaces le fut des Arſacides Rois des Parthes. Ce fut ce Prince, qui 50. ou 60. ans auparavant s'étoit ſoulevé contre Antiochus, ſurnommé le Dieu, Roi de Syrie. Les Hiſtoriens Arméniens, qu'on eſtime moins dignes de créance que les Grecs, décrivent autrement la généalogie de leurs Rois Arſacides. Ils diſent qu'Arſaces, qui fit révolter les Parthes contre Antiochus le Dieu, fut pere d'Artaxes, qui le fut d'Arſaces II. & que celui-ci donna l'Arménie à Valarſaces ſon frere.

Tigranes, fils d'Artaxes, ſe rendit maître de l'autre partie de l'Arménie, & la poſſéda toute entiere : profitant enſuite des diviſions qui affoibliſſoient la Syrie, il la conquit, & conquit auſſi la

Cappadoce, la Galatie, la Mésopotamie, & battit souvent les Parthes.

Tigranes, victorieux & redoutable dans l'Orient, se faisoit appeller le Roi des Rois ; mais il lui fallut plier sous les Romains. Il vit dans son propre Pays son armée composée de cent cinquante mille hommes d'Infanterie, & de cinquante mille de Cavalerie, sans compter dans ce nombre vingt mille autres soldats armés de frondes & de fléches, se laisser battre & fuir devant Luculle, qui l'attaqua avec dix mille hommes d'Infanterie, moins de trois mille de Cavalerie, & environ mille autres armés de fléches : il vit la ville de Tigranocerta prise & détruite ; il perdit une seconde bataille, & eut sujet de craindre que sa chère Artaxarta, où il avoit renfermé ses trésors, n'eût un sort

pareil à celui de Tigranocerta.

Cette disgrace lui arriva pour avoir reçu chez lui, & favorisé Mithridate, dont il avoit épousé la fille; mais il comprit alors qu'il lui en coûteroit trop cher pour continuer à demeurer uni avec son beau-pere.

Il alla donc au-devant de Pompée, aussi-tôt qu'il le sçut arrivé en Arménie: l'ayant joint, il se prosterna en sa présence; & s'ôtant le diadême de dessus la tête, il le mit aux pieds du Vainqueur; protestant qu'il ne vouloit le reprendre, & ne le tenir que de la grace du peuple Romain. Pompée reçut ses soumissions avec civilité, lui remit le bandeau Royal, le déclara Roi d'Arménie, allié & ami du peuple Romain. Une preuve des richesses immenses de Tigranes, c'est que Pompée lui ayant demandé six mille talens,

il pouſſa ſa généroſité plus loin ; faiſant donner ſur le champ cent cinquante drachmes d'argent à chaque Soldat, mille aux Centurions, & un talent aux Tribuns ; c'eſt-à-dire, qu'en rapportant la livre ou la mine grecque à notre marc fixé à trente livres, il diſtribua environ 75. livres à chaque ſoldat, 468. livres 10. ſols aux Centurions, 2812. livres 10. ſols aux Tribuns. Ce fut ainſi que cet ambitieux Conquérant fut dépouillé de ſes conquêtes ; il ne laiſſa pas cependant de finir paiſiblement ſes jours dans l'Arménie.

Artavaſde ſon fils & ſon ſucceſſeur, eut une fin plus malheureuſe ; car s'étant rendu ſuſpect à Marc-Antoine, qui faiſoit la guerre aux Parthes, il fut arrêté, & mené à Alexandrie, ou après avoir été traîné en triomphe, on

on lui fit perdre la vie dans la prison.

Depuis ce tems-là, l'Arménie fait une partie assez considérable de l'Histoire Romaine, sur-tout à l'occasion des guerres entre les Romains & les Parthes, puis entre les Grecs & les Perses.

Elle eut d'ailleurs beaucoup à souffrir des invasions des Sarrasins & des Tartares. Enfin, les Turcs & les Persans, après s'être fait long-tems des guerres, se sont accordés à la partager entr'eux.

L'Histoire d'Arménie nous fait remarquer que ce Royaume a eû des Rois de la maison des *Arsacides* jusqu'à *Ardeschiras*; qui fut le dernier, & qui regna du tems de l'Empereur Arcadius.

Les continuelles révolutions qui agiterent l'Arménie pendant plusieurs années, ont été funestes à la Religion; car elles ont abouti

à y introduire le Mahométisme qui y domine, & qui n'a pas peu contribué à faire périr jusqu'aux noms des plus anciennes & célébres Villes, dont les Histoires de Gréce & d'Arménie font l'éloge. En Gréce, des Villes de Théodosiopolis, Léontopolis, & Justinianopolis, en l'honneur des Empereurs Théodose le Grand, Léon & Justinien. Dans l'Arménie, des Villes de Vagarsciabat, Thévin, Charno ou Charni, Monaschiert, Ani, Jocmuds. Vincent de Beauvais parle d'une Ville qu'il nomme *Ara*, proche du mont Ararat, & où il y avoit, dit-il, mille Eglises, & cinquante mille familles.

Ce qui reste de ces Villes a changé de nom, & ce sont aujourd'hui les Villes d'Erzerom, Torzon, Assankala, Béazit, Baybout, Erivan, Naschivan,

Zulpha, d'Arménie ; en ſorte qu'on ne peut comparer que ſur des conjectures légères l'état préſent de l'Arménie, avec celui où elle étoit autrefois.

Les ouvrages de la nature y ſubſiſtent encore ; mais ceux des hommes y ont été détruits par le tems, ou ont été tellement défigurés, qu'après de longues & curieuſes recherches, on ne peut s'aſſûrer d'avoir découvert quelque choſe de certain. On ne voit quelques reſtes d'Antiquité qui ſoient conſidérables, que dans un village nommé *Ardachat*, entre Erivan & le mont *Ararat*. L'on croit que ces reſtes ont été tirés de la Ville d'*Artaxarta*.

Si les anciennes Villes d'Arménie ont été bâties comme le ſont les nouvelles, il n'eſt pas étonnant qu'il n'en ſoit demeuré aucun veſtige ; car elles ne ſont

conſtruites que de terre ſoutenue par quelques morceaux de bois, qui y eſt très-rare & très-cher.

Les murs des Villes & les Forts ſont d'une eſpéce de brique ſéchée au ſoleil, & liée enſemble par le moyen d'un mortier, qui n'eſt qu'une terre détrempée. Tous ces ouvrages ſont bien-tôt détruits par les pluies, & plus encore parce qu'on néglige de les réparer.

L'Arménie eſt preſque toute environnée du mont Taurus, des monts Pariades & Caſpiens, de l'Antitaurus, de Niphate, des monts Gordiens ou d'Ararat. Ces montagnes toujours couvertes de neige & de glace, y entretiennent un froid continuel. La nature du terroir, qui eſt impregné de ſel, contribue à l'augmenter: ainſi ce n'eſt pas choſe rare d'y voir neiger & geler au mois de

Juin : par malheur pour ſes Habitans, le bois y eſt rare. Pour éviter la dépenſe d'en aller chercher bien loin, & pour avoir plûtôt fait, ils n'allument que du chaume & de la bouze de vache, qu'ils ramaſſent & font ſécher au ſoleil. Mais pendant que d'un côté ils tâchent à ſe défendre du froid avec ces matieres combuſtibles, ils ont à ſouffrir de l'autre une odeur très-déſagréable, qui infecte tout ce qu'on cuit. Toutes ces incommodités n'empêchent pas que le Pays ne ſoit aſſez bien peuplé, ſon terroir étant très-fertile. Le nombre des villages y eſt grand, mais les Villes y ſont peu conſidérables.

Les Laboureurs n'ouvrent la terre qu'au printems, pour faire la récolte vers le commencement de Septembre. Leur uſage eſt de faire les ſillons très-profonds ; ce

qui les oblige d'atteler jusqu'à douze paires de bœufs à leurs charrues. Les vignes sont couvertes de terre pendant l'hyver. Le vin qu'elles donnent, mériteroit qu'on les laissât toujours enterrées, tant il est mauvais. L'eau-de-vie qu'on en tire, ne vaut pas mieux.

Au reste, l'Arménie ne se ressemble pas en toutes ses parties. Pendant que les unes sont exposées au grand froid, les autres souffrent une chaleur excessive. Elle est si grande à Erivan, que ses habitans sont obligés de quitter la Ville, pour aller chercher le frais sur les montagnes voisines. L'Arménie étant située entre le 37e & 41e dégré de latitude, la chaleur y seroit universelle, si elle n'étoit extrêmement tempérée par les neiges abondantes des montagnes qui l'environnent.

CHAPITRE II.

Division de l'Arménie.

L'ARMENIE est inégalement partagée entre les Turcs & les Persans, qui se la sont disputée par de longues & sanglantes guerres. Les Turcs en possédent une grande partie, dont *Erzerom* est la Ville capitale. Les Persans sont maîtres de l'autre partie, dont la Capitale est *Erivan*.

On croit communément qu'Erzerom est l'ancienne Théodosiopolis : Procope prétend que Théodose le Grand se contenta de l'honorer de son nom, en la laissant ouverte comme un village ; mais que dans la suite l'Empereur Anastase la ferma de mu-

railles, & la mit en état de défense contre les Perses. Cette opinion, qu'Erzerom soit l'ancienne Théodosiopolis, ne peut s'accommoder avec la situation que Procope lui donne : car cet Auteur ajoûte que Théodosiopolis étoit à 43 stades, c'est-à-dire, à deux lieues environ de la source de l'Euphrate. Or il est certain qu'Erzerom en est beaucoup plus éloigné ; car il est situé entre deux rivieres, qui vont se joindre à trois journées au-dessous de cette Ville, & qui forment l'Euphrate de leurs confluans. L'une de ces rivieres coule à une journée d'Erzerom, & l'autre à une journée & demie. Quelques-uns prétendent que cette Ville est l'ancienne Charno, que d'autres appellent Charni, où Héraclius revenant de sa glorieuse expédition contre les Perses, assembla un

Concile des Evêques d'Arménie; mais peut-être que Charno fut le premier & l'ancien nom qui fut enſuite changé en celui de Théodoſiopolis.

Quoi qu'il en ſoit, Erzerom eſt au pied de la montagne, qui donne naiſſance aux deux rivieres dont on vient de parler, & à quantité de ruiſſeaux qui viennent l'arroſer. La Ville a devant elle une belle & fertile plaine qui s'étend entre les deux premiers bras de l'Euphrate. Elle eſt fermée d'une double enceinte de murailles aſſez mauvaiſes, qui ont des tours d'eſpace en eſpace. Son Château bâti ſur une hauteur n'eſt guère en meilleur état : il eſt commandé par une eſpéce de donjon plus élevé, où l'Aga des Janiſſaires loge, & commande indépendamment du Bacha.

On tient qu'il y a à Erzerom

dix-huit mille Turcs, sept à huit mille Arméniens, & environ cinq cens Grecs. Ces derniers, ramassés ensemble dans un Fauxbourg, travaillent à faire de la vaisselle & des ustenciles de cuivre. Ils y ont une petite Eglise.

Les Arméniens en ont deux dans la Ville ; ils y exercent toutes sortes de métiers, & font commerce de marchandises. Il n'est pas permis aux Chrétiens d'avoir des maisons dans le Château ; & s'ils y vont pour leurs affaires, ou pour y travailler, ils sont obligés d'en sortir avant la nuit.

Cette Ville paroît d'autant plus peuplée, qu'il y arrive continuellement des caravannes. Comme c'est le passage connu pour le plus sûr entre la Turquie & la Perse, il est aussi le plus fréquenté : ainsi Erzerom est toujours rempli d'un

grand nombre d'Etrangers.

On dit que le Grand-Seigneur tire chaque année d'Erzerom & de ſes dépendances, plus de ſix cens bourſes, & que le Bacha en a trois cens pour ſon compte. Chaque bourſe eſt de cinq cens écus. Erzerom eſt environ au 40e dégré de latitude; & néanmoins l'hyver y eſt rude & long : à peine y eſt-on délivré du froid au mois de Juin, & il revient dès le mois de Septembre ; de ſorte qu'on peut prendre à la lettre ce que dit Horace :

Uſquè nec Armenis in oris,
Amice Valgi, ſtat glacies iners
Menſes per omnes.

A deux lieues d'Erzerom, ou environ, & près d'un village nommé Elija, il y a un bain d'eau chaude, qui ſe renouvelle continuellement par deux ſources, qui jettent deux bouillons auſſi gros

chacun, que le corps d'un homme. Le bassin est octogone, environné d'un bâtiment de la même figure, dont la voûte est ouverte au milieu. Ces bains sont très-fréquentés, sur-tout dans un Pays où les bains sont si fort à la mode.

D'Erzerom à Erivan, il y a quatorze ou quinze journées de caravannes, les unes plus grandes, les autres plus petites, suivant la commodité des gîtes. On a le choix de deux différentes routes; l'une par Cars, qui est la derniere place des Turcs en Arménie; l'autre par Teffis Capitale de la Géorgie.

Erivan est la seule place importante que le Roi de Perse possède en Arménie : elle est la conquête de Cha-Séphi, fils de Cha-Abas, qui l'an 1635. l'emporta d'assaut, & fit main-basse sur la garnison Turque, qui étoit, dit-

on, de vingt-deux mille hommes.

Erivan n'étoit pas alors où il eſt aujourd'hui, mais à huit ou neuf cens pas plus loin.

Les Perſans ont jugé que cette nouvelle ſituation ſeroit plus avantageuſe. Son Château eſt ſur un roc eſcarpé & inacceſſible vers le couchant : le reſte eſt défendu par une triple enceinte de murailles de briques ſéchées au ſoleil. C'eſt la demeure du Kan ou du Gouverneur, & des autres Officiers de la garniſon. La Ville eſt au-deſſus enfermée d'une double muraille, plus remplie de jardins & de vignes, que de maiſons. On y compte environ quatre mille ames. Les Arméniens n'en font que la quatriéme partie, & ont cependant quatre Egliſes.

Au pied du roc ſur lequel eſt bâti le château, on voit une riviere, ou pour mieux dire, un tor-

ent nommé Zengui, qui descend d'un grand lac de vingt-cinq lieues de tour, à deux journées & demie de la Ville vers le nord : c'eſt le lac d'Agtamar. Dans une des Iſles qu'il forme, il y a un Monaſtère où réſide un Prélat, qui ſe donne le titre de Patriarche d'Arménie, quoique ſa juriſdiction ſoit bornée dans ſon Iſle. On dira en ſon lieu à quelle occaſion fut fondé ce Patriarchat imaginaire. Le Zengui va ſe jetter dans l'Araxe, à trois lieues au-deſſous d'Erivan ; on le paſſe en cette Ville ſur un beau pont de trois arches, ſous leſquelles on a pratiqué des chambres, pour y aller prendre le frais. Il y a encore de l'autre côté une petite riviere nommée *Queurboulac*. La Ville eſt de plus arroſée de pluſieurs ruiſſeaux & de fontaines Cette abondance d'eau n'en donne que de

mauvaise à boire, au lieu que celles d'Erzerom sont excellentes: mais en récompense le vin d'Erivan est excellent, & celui d'Erzerom est détestable.

En sortant d'Erivan, on entre dans une charmante plaine, fertile en toutes sortes de fruits & de grains, abondante en ris & coton, avec de beaux vignobles & de gras pâturages. Grand nombre de villages & de jolies maisons de plaisance agréablement situées, donnent à cette Ville une vûe délicieuse.

On met Erivan entre le 28e & le 29e dégré d'élévation du pôle. Les glaces & les neiges n'y manquent pas pendant l'hyver; mais en été l'air s'enflamme si vivement, & devient si mal-sain, que le Kan & la plûpart des Habitans sont contraints d'abandonner la Ville, pour aller respirer

un meilleur air sur les montagnes. Elles sont alors couvertes d'un peuple très-nombreux. Il se loge sous des tentes, & l'on dit qu'on y en dresse plus de vingt mille; car non-seulement les Curdes qui n'en sont pas éloignés, mais encore d'autres peuples qui viennent du fond de la Chaldée, y conduisent leurs troupeaux pour y consumer les herbages, & pour y éviter les chaleurs.

Erivan est, de même qu'Erzerom, le chemin le plus ordinaire des caravannes qui vont de Turquie en Perse, & de Perse en Turquie, parce qu'elles y trouvent plus abondamment, & à bon marché les rafraîchissemens si agréables aux Voyageurs, & toutes les commodités de la vie.

Cette Province remplit les coffres du Roi de Perse de grosses sommes d'argent. L'opinion

commune eſt qu'elle vaut au Kan plus de vingt mille tomans, qui valent de notre monnoie environ neuf cens mille livres. L'abaſſis fait un peu plus de dix-huit ſols ſix deniers, & le toman contient cinquante abaſſis, c'eſt-à-dire, environ cinquante livres monnoie de France.

A trois lieues d'Erivan, du côté d'Erzerom, eſt le célébre Monaſtère d'Ichmiadzin ou d'Echmiadzin, qu'on nomme auſſi le Monaſtère des trois Egliſes, lieu de la réſidence ordinaire du Patriarche d'Arménie. Il eſt compoſé de quatre grands corps de logis, qui forment une vaſte cour plus longue que large, dans laquelle l'Egliſe Patriarchale eſt bâtie d'une ancienne & ſolide ſtructure de pierres de taille. Cette diſpoſition des bâtimens, & celle de l'Egliſe, eſt conforme à

l'Antiquité. Eusébe, qui nous fait la description de l'Eglise que S. Paulin fit bâtir à Tyr, la place dans une grande cour environnée de bâtimens, pour loger l'Evêque, le Clergé, & leurs Officiers.

Echmiadzin dans son étymologie, signifie *Descente du Fils unique*; parce que selon une ancienne tradition, Jesus-Christ apparut en ce lieu-là à S. Grégoire l'Illuminateur, Apôtre d'Arménie, à qui l'Eglise est dédiée. On tient encore pour constant dans le Pays, que Tiridate, premier Roi Chrétien d'Arménie, avoit son Palais en cet endroit, & qu'il le céda à S. Grégoire; que ce Palais étoit au centre d'une grande Ville Capitale du Royaume, & nommée Vagarsciabat, dont néanmoins il ne reste aucun vestige. L'Eglise de ce Monastère

est obscure, mais riche en vases sacrés, & en ornemens. Comme elle est l'objet principal de la vénération des Arméniens, le peuple naturellement dévot fournit libéralement à sa décoration.

Il y a toujours à Echmiadzin, un bon nombre de Prélats & de Vertabiets, c'est le nom de leurs Docteurs ou Prédicateurs, qui y vivent comme les Moines, c'est-à-dire, très-frugalement. Les Moines cultivent de grands & beaux jardins, & toutes les terres d'alentour.

Les deux autres Eglises de ce Monastère sont hors de son enclos; l'une est dédiée à sainte Caïena, & l'autre à sainte Ripsine. La tradition dit que ces deux saintes étoient nobles Vierges Romaines; & que pour se soustraire à la cruauté de Dioclétien, elles se refugierent avec vingt-trois

autres Compagnes en Arménie ; où elles ne purent éviter celle de Tiridate, autre persécuteur des Chrétiens, mais qui fut ensuite Chrétien lui-même, par la miséricorde de Dieu : ainsi cette même miséricorde, toujours attentive à nos véritables intérêts, conduisit à la palme du Martyre ces Vierges, qui paroissoient la vouloir fuir.

Le Mont Ararat est trop célébre, pour n'en pas dire un mot. C'est, dit-on, où l'Arche de Noé s'arrêta, quand les eaux du déluge commencerent à baisser. Les Arméniens l'ont en grande vénération : si-tôt qu'ils l'apperçoivent, ils se prosternent en terre & la baisent ; ils appellent cette montagne *Mesesousat*, c'est-à-dire, montagne de l'Arche. On croit, sur l'autorité de Joseph, & de S. Epiphane, que cette monta-

gne eſt dans l'ancienne Géographie le Mont Gordien, *Mons Gordiæus* Son ſommet eſt diviſé en deux pointes, toujours couvertes de neige, & preſque toujours environnées de nuées & de brouillards, qui en dérobent la vûe. Au bas de la montagne, ce ſont des ſables mouvans, entrecoupés de quelques pelouſes maigres, où de pauvres Bergers conduiſent des troupeaux qui ſe ſentent de la mauvaiſe pâture ; plus haut, ce ſont d'affreux rochers noirs, & entaſſés les uns ſur les autres, où néanmoins des Tigres & des Corneilles trouvent à ſe nourrir. On n'y peut parvenir qu'avec d'extrêmes difficultés, à cauſe de la roideur de la montagne, de l'abondance des ſables, & du manque d'eau.

Le Mont Ararat eſt à dix ou douze lieues d'Erivan, tirant en

re le Midi & l'Orient.

CHAPITRE III.

Etat présent des Arméniens.

JE ne m'arrêterai pas à décrire les qualités qu'on attribue communément aux Arméniens.

On loue en eux un sens droit, leur prudence, leur habileté dans le Commerce, leur application continuelle & infatigable au travail qu'ils aiment d'inclination, un fond de bonté naturelle, qui les lie aisément avec les Etrangers, qui exclut d'entr'eux toute querelle, pourvû que l'intérêt ne s'en mêle pas. Les défauts qu'on leur reproche, sont ceux de presque toutes les Nations, d'aimer le gain & le vin, & par-dessus toutes choses leur intérêt; mais il faut

dire à leur loüange, qu'il n'eſt peut-être pas au monde un Peuple plus ſuſceptible des ſentimens de Religion, & plus conſtant à les ſuivre : ils aiment les diſcours & les Livres de piété ; ils n'épargnent rien pour la décoration de leurs Egliſes, qui ſont les mieux ornées de tout l'Orient.

Le Chriſtianiſme qu'ils profeſſent, a pour eux de grandes rigueurs, il les oblige à des jeûnes longs & auſtères, qu'ils obſervent avec une régularité ſi ſcrupuleuſe, qu'ils ne s'en diſpenſent, ni pour cauſe des longs & pénibles voyages où leur commerce les engage, ni même pour cauſe de maladie ; leur fidélité à s'acquitter de la priere, n'eſt pas moins édifiante.

On ſçait que Cha-Abas I. ſurnommé le Grand, déſeſpérant de garder l'Arménie contre les

Turcs, & ne voulant leur laisser qu'un Pays désert, enleva plus de vingt-deux mille familles Arméniennes, & les divisa en plusieurs Colonies, qu'il dispersa dans les diverses Provinces de ses Etats. Mais la plus grande partie de ces Colonies ayant été confondues avec les Mahométans dans les régions éloignées, ont eû le malheur avec le tems d'oublier leur origine, & la Religion de leurs Peres.

Il n'en a pas été ainsi de la Colonie que *Cha-Abas* établit à une lieue, & comme dans le Fauxbourg d'Ispaham. Ce Prince, qui avoit de grandes vûes, ayant reconnu que ses Etats pouvoient fournir à un riche Commerce; mais que les Persans portés naturellement à l'oisiveté & à la profusion, étoient incapables de l'entreprendre & de l'entretenir, résolut

ſolut de ſe ſervir des Arméniens, peuple d'un naturel tout contraire, pour mettre à profit dans ſes Etats les richeſſes qu'il y trouvoit. Il comprit d'ailleurs que les Arméniens étant Chrétiens, ſeroient mieux venus dans l'Europe, que toute autre Nation, qui ne l'étoit pas. Il réuſſit dans ſes deſſeins; les Arméniens prirent goût au commerce, & depuis ce tems-là, ils ont porté par tout le monde le commerce de la Perſe.

Un des premiers fruits qu'ils en retirerent, fut de ſe bâtir une Ville près d'Iſpaham, Capitale de la Perſe; ils la nommerent Sulfa, ou Julfa, du nom d'une Ville de leur premiere patrie, & cette Ville eſt aujourd'hui conſidérable; elle a ſon Kalanther de leur Nation; cet Officier eſt comme qui diroit parmi nous, un Maire ou un Juge de la Police.

Le commerce ayant fait sortir les Arméniens de leur Pays, ils se sont établis par des Colonies volontaires, dans presque tous les endroits où ils l'ont exercé; dans la Géorgie & les Provinces voisines, dans la Perse, dans la Turquie, dans la petite Tartarie, jusqu'en Pologne, & dans les autres lieux, où les guerres qui ravageoient leur patrie, les ont contraint de se réfugier. De sorte que les Arméniens, qui dispersés comme ils le sont, paroissent un peuple infini, réunis ensemble, ne feroient peut-être pas deux ou trois Provinces de France.

Les Infidéles, qui sont leurs maîtres, exercent sur eux un dur empire; ils les chargent d'impôts, & les exigent avec violence, ce qui entretient dans les esprits de toute la Nation une timidité qui passe des peres aux enfans. Mais,

qui plus eſt, ils aggravent eux-mêmes leur propre ſervitude, faiſant éclater au-dehors des diſſentions & des jalouſies mutuelles, qui ſervent de prétexte à leurs maîtres pour leur faire des avanies, & pour en tirer de groſſes ſommes.

Il n'y a point de nobleſſe parmi eux, non plus que parmi les autres peuples d'Orient. L'excluſion qu'ils ont des emplois honorables, ne leur laiſſe pour toute diſtinction, que celle d'avoir plus ou moins de biens. Tous apprennent un métier dans leur jeuneſſe, & ceſſent de l'exercer quand ils ſe mettent au commerce, ou qu'ils ont d'ailleurs de quoi faire ſubſiſter leur famille.

Une grande partie de la Nation eſt occupée des travaux de la Campagne, à labourer les terres, & à cultiver les vignes.

Pour ce qui est des femmes, il en est d'elles comme de toutes celles qui sont dans l'Orient. L'on peut dire qu'elles sont condamnées, pour ainsi parler, à une prison perpétuelle. Si elles sont obligées de sortir du Logis, c'est toujours sous l'enveloppe d'un long manteau, & d'un grand voile blanc, qui les couvrent de telle maniere, qu'ils ne leur laissent de libre, que les yeux pour se conduire, & le nez pour respirer. Cependant, afin qu'elles puissent se visiter & s'entretenir, on leur fait des portes de communication avec les maisons voisines ; mais ces portes, bien différentes de celles du Temple de Janus, s'ouvrent quand les Dames sont en paix, & se ferment quand elles sont en guerre. Les filles & les jeunes femmes ne paroissent à l'Eglise qu'une ou deux fois l'année,

quoiqu'elles aillent bien plus souvent aux bains. Voilà à peu-près l'état où se trouvent à présent les Arméniens.

CHAPITRE IV.

Gouvernement Ecclésiastique.

LE Patriarche qui fait sa résidence à Echmiadzin, & dont nous avons déja parlé, est reconnu & honoré par tous les Arméniens, non-seulement de la grande Arménie, mais encore par ceux qui commercent dans la Perse, la Romilie, & la petite Tartarie, comme le Chef de leur Eglise, & de leur Gouvernement Ecclésiastique. Ce Prélat prend lui-même le nom & la qualité de Pasteur Catholique & universel de toute la Nation, quoiqu'elle se soit

laissée malheureusement diviser entr'elle par un ancien schisme, dont nous dirons l'origine ailleurs.

Outre ce grand & célébre Patriarchat, trois autres Prélats ont encore le titre de Patriarche, mais ils sont bien moins considérés & moins considérables : le premier de ces trois Prélats réside à Sis, ou en Cilicie, & étend sa juridiction sur la petite Arménie & les Provinces voisines, sur la Natolie, & sur la Syrie : les deux autres sont à peine connus, leur pouvoir est borné dans l'espace d'un Diocèse, l'un est en Albanie, & l'autre à Agtamar.

Les Arméniens Catholiques de la Province de Naschivan, ont un Archevêque, qui relève immédiatement du Saint Siége : ce Prélat & tout son Clergé sont de l'Ordre de saint Dominique, mais

du rit Arménien. Les Arméniens établis en Pologne, & unis à l'Eglise Romaine, ont aussi un Archevêché à Léopol.

Le grand Patriarche est élû à la pluralité des voix des Evêques, qui se trouvent à Echmiadzin. L'acte de son élection est envoyé à la Cour de Perse, pour en avoir l'agrément du Roi. Cet agrément s'achéte sous le nom précieux d'un présent pour Sa Majesté & pour ses Ministres. Mais si l'ambition & la partialité viennent à partager les suffrages, & à causer une double élection, alors le Patriarchat est mis à l'enchère, & adjugé au plus offrant & dernier enchérisseur. Le Roi n'attend pas toujours que l'élection soit faite, il la prévient quand il veut; & même sans y avoir égard, il nomme pour Patriarche qui il lui plaît.

Le Patriarche ainsi nommé, ou agréé par le Roi, prend possession de sa dignité, dont il est rare qu'il soit dépossé avant sa mort. Lorsqu'il est une fois monté sur son Siége, il s'attribue un pouvoir absolu sur les autres Prélats, Archevêques & Evêques, avec le droit non-seulement de les nommer & de les consacrer, mais même de les destituer.

Ce droit cependant est bien resserré par le fait, & réduit uniquement à confirmer les élections qui se font par les Eglises particulieres, ou les nominations qui viennent de la part du Grand Seigneur, ou du Roi de Perse. Le Patriarche consacre la plûpart de ces Prélats à Echmiadzin; il en consacre même plusieurs autres, sans leur assigner d'Eglise propre, & qui sont à peu près comme nos Evêques *in partibus*. C'est

pourquoi il a toujours dans ſon Monaſtère, & auprès de ſa perſonne, pluſieurs de ces Evêques, & quelques autres, forcés par des perſécutions d'abandonner leurs Siéges.

Les revenus du Patriarche ſont très-conſidérables, & montent tout au moins à deux cens mille écus, ſans que pour être ſi riche, il en ſoit plus magnifique. Car il eſt vêtu ſimplement, & porte, comme les Moines, une cuculle & un manteau noir; ſa nourriture eſt frugale, vivant en Communauté, & comme ſa Communauté; c'eſt-à-dire, qu'il ne mange jamais de viande, qu'on ne lui ſert que des légumes, qu'il ne boit point de vin, & qu'on ne lui voit ni train ni équipage. Son grand revenu vient en partie des terres appartenantes à ſon Monaſtère, & en partie des contributions de

tout son peuple : mais ce revenu est presque tout consumé à acheter de la protection à la Cour, à entretenir le Monastère, à réparer & à orner des Eglises, à contribuer aux frais de la Nation, & à payer le tribut pour quantité de pauvres, dont l'indigence feroit une occasion prochaine d'abandonner le Christianisme.

Tous les trois ans le Patriarche bénit le saint Chrême, & députe quelques-uns des Evêques qui sont auprès de lui, & sans territoire, pour le porter aux Prélats qui ont des Diocèses, & ceux-ci le distribuent aux Curés. Cette distribution est très-fructueuse au Patriarche; car chaque Arménien se fait honneur & gloire dans cette occasion, de faire un présent au Patriarche, selon l'étendue de ses moyens.

Outre un Procureur ou Rece-

veur établi en chaque Eglise par le Patriarche, pour recevoir les gratifications qui lui sont faites, il met continuellement en campagne, soit des Evêques, soit des Vertabiets, pour lever ses droits, & pour porter ses ordres. Ces courses ne sont jamais stériles à ceux qui les font, ils sont très-bien reçus par-tout, & le présent ne leur manque jamais.

Chaque Eglise particuliere a son conseil, composé des anciens les plus considérables; ils élisent leur Evêque, & l'élû va se faire sacrer à Echmiadzin.

Ils prétendent avoir droit de le destituer, s'ils n'en sont pas contens, ce qui retient leur Evêque dans la crainte continuelle, ou de sa déposition de la part du Conseil, ou de l'excommunication de son Patriarche, laquelle leur est très-sensible.

Les Evêques font leur résidence ordinaire dans les Monastères, & y vivent en Communauté avec les Moines. Leur revenu consiste dans les aumônes & dans les revenans-bons qu'ils exigent pour les Ordinations, & pour les secondes Nôces. Ils ne portent point la Croix sur la poitrine, comme nos Evêques ; mais ils ont la Mitre, l'Anneau, & la Crosse.

Les Vertabiets, ou Docteurs, tiennent un grand rang dans l'Eglise d'Arménie. Ils ne font point de difficulté de prendre le pas sur les Evêques, qui n'ont pas le dégré de Docteur. Ils portent la Crosse, & ont une Mission générale, pour prêcher par-tout où il leur plaît. Plusieurs sont Supérieurs de Monastères, & les autres courent le monde, débitans leurs Sermons, que les peuples écoutent avec respect.

Pour avoir & porter ce titre honorable de Vertabiets, il ne leur en coûte que d'avoir été disciples d'un Vertabiet: Celui qui l'a une fois acquis, le communique à autant d'autres de ses disciples qu'il le juge à propos. Lorsqu'ils ont appris le nom des Saints Peres, quelques traits de l'Histoire Ecclésiastique, sur-tout de ceux qui ont rapport à leurs opinions erronées, c'en est assez; les voilà des Docteurs consommés.

Au reste, ces Vertabiets se font rendre un grand respect: ils reçoivent étant assis, les personnes qui les vont voir, sans en excepter même les Prêtres. On s'avance modestement vers eux pour leur baiser la main; & après s'être retiré à trois ou quatre pas, d'eux, on se met à genoux pour recevoir leurs avis. Les beaux endroits des Sermons qu'ils font au

peuple, sont des histoires fabuleuses, souvent mêlées d'invectives contre les Latins; leur morale tend ordinairement à entretenir des pratiques superstitieuses, telle qu'est celle de sacrifier des animaux.

Tous les Prêtres séculiers sont Curés: si plusieurs desservent une même Eglise, la Paroisse se partage entr'eux. Ils sont mariés avant que de recevoir l'Ordination.

Pour ce qui est de leur science, comme ils sortent ordinairement de la lie du peuple, elle ne va guère plus loin qu'à sçavoir lire couramment le Missel, qui est en Arménien *littéral*, & à entendre les Rubriques.

Toute leur préparation pour recevoir l'Ordre de la Prêtrise, se termine à demeurer quarante jours dans l'Eglise; le quarantié-

me jour ils disent la Messe ; elle est toujours suivie d'un grand festin, pendant lequel la Papadie, c'est-à-dire, la femme du nouveau Prêtre, demeure assise sur un escabeau, les yeux bandés, les oreilles bouchées, & la bouche fermée, pour marquer la retenue qu'elle doit avoir à l'égard des saintes fonctions où son mari va être employé. Chaque fois qu'un Prêtre doit dire la Messe, il passe la nuit précédente dans l'Eglise : si l'Eglise a plusieurs Prêtres, l'Hebdomadaire y passe toutes les nuits de sa semaine.

Les Prêtres ne se croient point obligés au Breviaire hors du Chœur ; les plus réguliers se contentent de réciter tous les jours quelque partie du Pseautier. Le Pseautier, l'Antiphonaire, le Lectionnaire, les Hymnes & les Proses, sont autant de livres séparés,

& notés pour le chant par des points sur les voyelles. Dans le cours de l'année, les Prêtres ne vont à l'Eglise que le matin pour les Matines, & le soir pour les Vêpres.

Pendant le Carême ils y vont encore à midi : bien que Matines se disent à une ou à deux heures avant le jour, il ne laisse pas de s'y trouver un assez grand nombre de séculiers.

Tout le peuple chante ; les jeunes gens qui apprennent à chanter dès leur enfance, mêlent leurs voix avec celles de leurs peres & meres ; mais ce qui est infiniment édifiant, c'est de voir la modestie que tous observent dans leurs exercices de Religion, & dans les lieux saints.

Lorsque les enfans ont appris à lire, leurs Maîtres d'Ecole les présentent à l'Evêque ; l'Evêque

les ordonne dès l'âge de dix ou douze ans ; & après l'Ordination ils demeurent deux ou trois jours à l'Egliſe ſans en ſortir. On les y fait lire, il y jouent, on leur y porte à manger, & ils y couchent : ils ont toujours leur petit Surplis ſur le corps, & ils ne le quittent que lorſque les Prêtres les reconduiſent chez leurs parens ; les parens & les amis du nouvel Ordonné, ne manquent pas de régaler l'Evêque avec ſes Prêtres. L'Evêque ne reçoit que douze ſols de chaque Ordonné.

CHAPITRE V.

L'Etabliſſement du Chriſtianiſme dans l'Arménie.

L'ANCIENNE tradition eſt, que les Apôtres ayant partagé

entr'eux tout l'univers, pour porter les lumieres de l'Evangile juſques aux extrémités les plus reculées & les moins connues, ſaint Barthelemi & ſaint Thadée furent envoyés aux Indes, & enſuite en Arménie, pour annoncer le Royaume de Dieu à *Abgare*, Roi d'Edeſſe; & que ce Prince, touché de leurs paroles, embraſſa la Foi Chrétienne, & la fit embraſſer à ſes Peuples.

C'eſt par la même tradition, que nous ſçavons qu'*Abgare*, qui vécut ſaintement & conſtamment dans ſa foi, eut pour ſucceſſeur *Ananus* ſon fils, lequel bien différent de ſon pere, fut un Roi impie, & ennemi des Chrétiens. *Sanatragus*, fils de la ſœur d'Abgare, regna après Ananus, & apoſtaſia.

C'eſt à ce Prince apoſtat, & à ſon frere *Polimius*, & à un autre

petit Roi de Babylone, que l'on attribue la mort des deux saints Apôtres, saint Barthelemi & saint Thadée. Le dernier ordonna saint Atthée Evêque d'Edesse, qui fut couronné du Martyre sous Ananus, fils d'Abgare, & qui en alla recevoir la palme dans le Ciel, pendant que saint Thadée son maître combattoit encore sur terre pour la mériter.

Saint Atthée eut pour successeur, Théophile dans la même Eglise ; mais depuis Théophile, jusqu'au tems de Constantin, ou environ, la tradition & l'histoire ne font mention d'aucun Roi d'Arménie, qui ait fait profession de la Foi chrétienne, & même ne nous font appercevoir aucun vestige du Christianisme dans cette Nation. Mais le Seigneur qui se ressouvient toujours de sa miséricorde, voulut donner un nou-

vel Apôtre aux Arméniens, & cet Apôtre fut saint Grégoire, surnommé l'Illuminateur. Il étoit, disent les Historiens, issu de leurs Rois Arsacides. Son Pere nommé Anac, fut un traître, qui assassina Chosroës son Roi & son parent, dans le tems que les armes à la main il remportoit de continuelles victoires sur Artasiras Roi de Perse, & qu'il conquéroit l'Assyrie. L'auteur de ce crime énorme, fut à l'instant jetté du haut d'un pont dans un fleuve très-rapide, où il fut noyé, & ses enfans furent mis à mort. Grégoire, dont nous parlons, fils d'un tel pere, mais destiné de Dieu, pour être l'apôtre des Arméniens, fut préservé du sort de ses freres. Il se refugia à Césarée de Cappadoce, où il fut reçû chez une Dame vertueuse, qui prit grand soin de le faire bien instruire

de tous les principes, & des saintes pratiques de la Religion chrétienne.

A peine fut-il en état de les enseigner à ses compatriotes, qu'il commença parmi eux son Apostolat. Il annonçoit l'Evangile de Jesus-Christ, & en particulier & en public. Les Arméniens, charmés d'entendre un de leurs freres, qui les instruisoit avec tant de science & de zéle, accouroient de toutes parts pour suivre ses instructions.

Tiridate, fils de Chosroës, qui regnoit alors, fut bien-tôt informé que le fils d'Anac, l'assassin de son pere, prêchoit le Christianisme dans ses Etats avec un succès surprenant. La haine de ce Prince contre le Christianisme, & son vif ressentiment du meurtre du Roi son pere, l'irriterent à l'excès contre Grégoire. Il le fit

arrêter, & tourmenter de toute maniere, jusqu'à le faire cruellement jetter dans un puits infecté, où le Saint vécut quatorze ans d'un peu de pain, qu'une bonne & charitable veuve Chrétienne lui apportoit en secret. Sa fureur contre Grégoire s'étendit jusques sur tous les Chrétiens de l'un & l'autre sexe, qu'il persécutoit à toute outrance.

Les saintes Vierges Ripsine & Gaïenne, sorties de Rome pour éviter la persécution de Dioclétien, & plusieurs autres de leurs compagnes réfugiées en Arménie avec elles, furent les innocentes victimes de sa cruauté. Mais la main de Dieu, qui avoit sa vûe sur ce Prince, le punit dans sa miséricorde; il fut changé en bête, comme un autre Nabuchodonosor, & demeura sous cette humiliante figure, jusqu'à ce qu'il plut

à Dieu que sainte Ripsime avertît en songe la sœur de Tiridate, nommée *Cœsaroduite*, que ce seroit Grégoire, dont le Roi son frere avoit été le cruel persécuteur, qui obtiendroit par ses prieres la délivrance de son triste état, & sa conversion. Ce double miracle de la bonté divine arriva comme il avoit été prédit.

Tiridate, rétabli dans son premier état, & touché vivement de la grace divine, fit à l'instant sortir Grégoire du puits où il l'avoit fait précipiter. Il se jetta humblement à ses pieds, lui demanda pardon de sa cruauté, le conjura de prier Dieu pour lui, & de l'instruire pour embrasser la Religion chrétienne. Grégoire l'instruisit. Le Roi instruit, ne se contenta pas de faire une profession publique de la Religion des Chrétiens; mais il fit de plus un Edit pour ex-

citer ses sujets à imiter son exemple, & promit à Grégoire toute sa protection pour l'établissement de la Foi Catholique dans son Royaume.

Grégoire commença par consulter Dieu, sur ce qu'il avoit à faire pour le salut des Arméniens, alla à Césarée de Cappadoce pour se faire ordonner Evêque, par Léon Archevêque de cette Ville. A son retour, il établit son Siége Episcopal à Vagarsciabat Capitale d'Arménie, & située au lieu où est aujourd'hui le Monastère d'Echmiadzin.

Ses premieres prédications sur le bord de l'Euphrate, produisirent chaque jour des effets surprenans, & presque incroyables. L'on voyoit, dit-on, une colomne avec une Croix de lumiere sur la tête des Baptisés. Le progrès de l'Evangile fut si grand, que l'Histoire

l'Hiſtoire de ce tems aſſûre que dans l'année 310. il y eut au moins quatre millions d'ames régénérées dans les eaux ſalutaires du Baptême.

L'année ſuivante 311. Tiridate voulant donner au ſucceſſeur de ſaint Pierre des preuves ſincères de ſa converſion, fit le voyage de Rome, accompagné de Grégoire, & des principaux de ſa Cour. Saint Sylveſtre occupoit alors le Saint Siége, & Conſtantin tenoit l'Empire. Ils reçurent l'un & l'autre le Roi Tiridate & Grégoire, avec tous les honneurs poſſibles, & les plus grandes démonſtrations d'amitié. Grégoire, en préſence du Pape & de l'Empereur, fit la profeſſion de Foi au nom du Roi & de ſes Sujets, reconnut la primauté du Pape, & ſupplia Sa Sainteté de recevoir à ſa Communion ſon Egliſe & ſa Nation.

Le saint Pape reçut l'un & l'autre avec toute la joie d'un pere, qui voit revenir à soi ses enfans. Il fit plus; car pour donner à ses nouveaux enfans des marques de sa tendresse, & pour mettre leur Evêque plus en état de leur être utile, il le sacra premier Patriarche des Arméniens, & lui donna le pouvoir d'établir des Patriarches chez les Ibériens, & chez les Albanois.

Le nouveau Patriarche revint de Rome en Arménie, revêtu de cette respectable dignité. Il la regarda comme une obligation, qui lui étoit imposée plus grande que jamais, de s'appliquer totalement au Gouvernement de son Eglise. Il la gouverna pendant plus de trente ans, & toujours avec le même zéle & la même application. Dieu de son côté, versoit ses bénédictions en si grande abon-

dance sur les travaux continuels & infatigables de son serviteur, qu'il eut la consolation pendant son Gouvernement de sacrer 430. bons Evêques, de bâtir plusieurs Eglises, d'ordonner de vertueux Prêtres pour les desservir, de détruire le culte des Idoles, d'élever la Croix de Jesus-Christ sur leurs débris, & de voir avant sa mort, sa chère patrie soumise à la Loi du Messie.

Lorsqu'il se vit avancé en âge, & qu'il sentit approcher la fin de sa vie, il ordonna son petit-fils Grégoire, Prêtre & Patriarche de l'Albanie, sur les confins de la Géorgie, & établit son fils Aristarces sur son Siége Patriarchal d'Arménie.

Enfin, après avoir gouverné seul l'Eglise Arménienne pendant trente-trois ans, & sept autres années suivantes avec son fils Aris-

tarces & son successeur, il se retira dans une solitude, sur le haut d'une montagne nommée Sépuh, pour vacquer uniquement à la contemplation des choses célestes, & finit sa vie dans cette sainte occupation. Ses Reliques demeurerent long-tems cachées : elles ne furent trouvées que sous l'Empereur Zénon ; elles furent portées à Tuertan, & transportées ensuite à Constantinople. La main droite du Saint fut demandée par le Monastère d'Echmiadzin, où elle est encore aujourd'hui conservée & honorée. La main gauche fut portée à Nérito ; son Chef & ses autres ossemens sont à Naples, dans une Eglise de Religieuses de l'Ordre de saint Benoît. Toute la Nation Arménienne conserve une vénération singuliere pour ce grand Saint, qu'elle honore comme son pere & son apôtre envoyé de

Dieu, pour lui reporter le flambeau de la Foi chrétienne, & rétablir parmi elle le Chriſtianiſme, qu'elle avoit laiſſé perdre.

Ariſtarces ou Ariſtarque, fils & ſucceſſeur de ſaint Grégoire, tint le Siége Patriarchal pendant ſept ans. Il aſſiſta du vivant de ſaint Grégoire ſon pere au Concile de Nicée. A ſon retour, il fut maſſacré en haine de la Foi, par les ordres du Prince Archélaüs, qui ne put ſouffrir les continuels reproches que ce zélé Patriarche lui faiſoit de ſes déſordres ſcandaleux.

Les Arméniens, fertiles en Hiſtoires fabuleuſes, en ont fait une dans leur Martyrologe, toute des plus extravagantes à ſon ſujet. Ils diſent que ce Patriarche Ariſtarces, qui avoit l'extérieur un peu diſgracié, parut ſans mérite au Concile de Nicée; & que ſe voyant mépriſé des Peres du Con-

cile, il attela des bœufs à une charue, & en labourra des eaux de la mer sur ses bords, & y sema du bled à la vûe de tout le monde, mais que ce bled ayant crû & mûri sur les eaux en moins de rien, & au grand étonnement des Peres de ce Concile, ils reconnurent la sainteté de celui qu'ils mépriſoient, & rendirent tous les honneurs qui étoient dûs à l'auteur d'un ſi grand prodige.

Après la mort ou plûtôt le Martyr du Patriarche Ariſtarces, Vertanes ſon frere aîné, monta ſur ſon Siége, & le tint pendant quinze ans. Il avoit eû deux fils avant ſon Ordination, Héſichius & Grégoire.

Héſichius lui ſuccéda, & ne fut aſſis ſur le Siége que ſix ans. Il finit glorieuſement ſa vie par le Martyre. Son Martyre fut cauſé par le refus qu'il fit au Roi Tira-

nus, fils de Chosroës II. & petit-fils de Tiridate, de placer des Idoles dans son Eglise, contre lesquelles il ne cessoit point de prêcher. Ce Prince, qui trempa ses mains dans le sang du saint Martyr, fut frappé d'un subit aveuglement, qui le jetta dans un si grand désespoir, qu'il se tua lui-même : son fils Arsaces regna après lui, & Pansersès gouverna l'Eglise des Arméniens pendant cinq ans.

Nierses le Grand, fils d'Ahénogéner, & petit-fils d'Hésichius, lui succéda. Il fut reconnu de toute la Nation pour un saint Patriarche, rempli de l'esprit de prophétie. Il lui prédit tous les malheurs qui lui sont arrivés, & dont elle seroit un jour délivrée par le zéle des Disciples de l'Eglise Romaine, qui passeroient les mers pour venir à son secours.

Vers ce tems, l'Histoire de cette Nation rapporte que l'Empereur Valentinien envoya une armée contre Sapor Roi de Perse, & qu'il invita Arsaces Roi d'Arménie, à prendre les armes avec lui; mais qu'Arsaces ayant refusé de le faire, l'Empereur en fut tellement irrité, qu'il fit entrer son armée en Arménie, y causa de grands désordres, & fit mourir Tiridate, frere du Roi Arsaces. Arsaces en fut si consterné, qu'il envoya le Patriarche Nierces, pour demander la paix à l'Empereur.

L'Empereur l'accorda en sa considération; ensuite de quoi Arsaces épousa Olympiade, sœur de l'Empereur.

Il faut remarquer ici que le nom d'Arsaces étoit apparemment commun à tous les Rois d'Arménie; ce qui fait qu'on ne les

distingue pas aisément.

Celui dont nous parlons étoit Chrétien, & c'est, selon toutes les apparences, celui à qui Julien l'Apostat écrivit une Lettre menaçante, parce qu'il faisoit profession de Christianisme ; ses mœurs n'en étoient pas cependant meilleures : Dieu, ce semble, l'en punit ; car il permit qu'il tombât entre les mains de Sapor, Roi de Perse, son vainqueur, qui lui fit souffrir une dure prison, dans laquelle il se tua lui-même.

Les Historiens Grecs & Latins font de grands éloges de ce Roi ; mais les Arméniens en parlent très-mal, & comme d'un persécuteur de leur grand Patriarche Nierces, parce que ce saint Prélat lui reprochoit sa vie licencieuse.

Après la mort d'Arsaces, le Patriarche Nierces obtint de l'Em-

pereur Théodose, la Couronne d'Arménie pour *Pabas*, fils du dernier Arsaces; mais le déréglement de ses mœurs lui ayant justement attiré les reproches de Nierces, il conçut l'exécrable dessein d'ôter la vie à celui à qui il devoit la Couronne. Il le fit empoisonner la quatriéme année de son Patriarchat, fut la fin du quatriéme siécle: Dieu, ce semble, voulut venger la mort de son serviteur; car Pabas s'étant révolté contre Théodose, fut vaincu, & mené captif à Constantinople, où il fut massacré. On comptoit en ce tems deux mille quarante Monastères en Arménie.

Les Rois successeurs de Pabas, tributaires des Persans & des Romains, n'ont rien fait qui soit digne de l'Histoire.

Le dernier des Rois Arsacides fut Ardaches, ou Ardachirus,

Après son regne, l'Arménie fut soumise tantôt aux Persans, tantôt aux Grecs, & ensuite aux Sarrasins & aux Tartares : elle voulut de tems à autre se relever de son esclavage ; mais il ne lui fut pas possible de rompre absolument le joug des Maîtres qui l'avoient subjuguée.

La Foi s'y conserva encore dans sa pureté sous le Patriarchat d'Isaac, de Zaven & d'Asbarakes, & jusqu'au tems du saint Patriarche Isaac Second, fils de Nierces le Grand. Ce dernier Patriarche, & le Roi Ardachirus étant toujours demeurés attachés aux Romains, les Grands du Royaume formerent un parti contr'eux en faveur des Perses, & vinrent à bout de les chasser tous deux du Royaume.

Cette révolution funeste à l'Arménie, arriva sous l'Empire d'Ar-

cadius. Cinq ans après, Isaac fut rétabli sur son Siége, & le tint onze ans. Il prédit souvent aux Arméniens leurs malheurs, en punition de ce qu'ils abandonnoient leur Foi. De son tems vivoit un sçavant & célébre Moine, nommé *Mesrob*, ou Miesrobe, qui voyant que les caractères grecs ne répondoient pas aux diverses inflexions de la langue Arménienne, inventa ceux qui y sont aujourd'hui en usage; & on dit que saint Jean Chrysostôme les approuva.

Isaac voulant laisser de bons disciples à son Eglise, fit choix avec le Moine Mesrob, de ceux qui leur parurent les plus capables d'être perfectionnés dans les sciences & dans la langue grecque.

Ils les envoyerent à Athènes. Trois d'entr'eux s'y distinguerent: Moyse le Grammairien, David le

Philoſophe, & Mamprée. A leur retour de cette Ville, ils s'appliquerent, ſous ſa direction & celle de Meſrob, à la traduction des meilleurs Livres grecs, & on leur attribue celle de l'Ancien & du Nouveau Teſtament en Arménien, ce qui la rend reſpectable par ſon antiquité.

Après la mort du ſaint Patriarche Iſaac, 10e & dernier Patriarche de la race de ſaint Grégoire l'Illuminateur, le Patriarchat paſſa dans des familles étrangères. Les deux premiers, qui ſuccéderent l'un après l'autre au Patriarche Iſaac, & qu'on doit compter pour 11e. & 12.e Patriarches, furent Suormach & Joſeph. L'Hiſtoire Arménienne les nomme ainſi, & place dans ces tems, c'eſt-à-dire, quatre ans après le Concile d'Ephèſe, le Synode des Arméniens, où Théodore de Mopſueſte & Do-

dore de Tarse furent condamnés. Elle nous apprend aussi la sanglante persécution qu'Isdegerdes Roi de Perse, & son fils Véramus, exercerent contre les Chrétiens; plusieurs souffrirent le martyre avec un courage invincible; le Patriarche Joseph fut du nombre. On vit alors le commencement des maux que les saints Patriarches Grégoire & Nierces, avoient prédits aux Arméniens. *Kiut*, 13e Patriarche, craignant que la Relique de saint Grégoire ne lui fût enlevée, transféra le Siége Patriarchal à Thévin, pour se mettre hors de la domination des Rois de Perse. Jean Mantacourt qui lui succéda, mit en ordre les prieres & la Liturgie de l'Eglise Arménienne; il composa plusieurs Sermons, Prieres & Cantiques; il reçut le Concile de Calcédoine, selon le té-

moignage de Nierces de Lampron. Les ſix Patriarches qui lui ſuccéderent, furent Papken, Samuël, Muſee, Iſaac III. Chriſtophore I. & Léonce II. Ils perſiſterent tous dans l'union avec l'Egliſe Romaine. Ainſi depuis ſaint Grégoire, premier Patriarche des Arméniens, on compte vingt Patriarches, qui ont conſervé pendant 200. ans la Foi chrétienne dans toute ſon intégrité.

Les malheureux changemens qui arriverent enſuite à l'Egliſe d'Arménie, nous donnent juſte ſujet de croire que la Ville de Thévin, où le Siége Patriarchal avoit été transféré, étoit déja tombée ſous la domination des Rois de Perſe ; car le Patriarche Nierces, ſurnommé Achdaraghenſis, qui fut le 21e. tint à Thévin, vers l'an 520, un Conciliabule de dix Evêques, dans lequel il ſe

déclara pour l'héréſie des Monophyſites, ſoit qu'il eût de l'affection pour cette héréſie, ſoit plûtôt qu'il voulût faire ſa cour aux Perſans, qui cherchoient à mettre de la diviſion entre les Grecs & les Arméniens, unis enſemble par leur commune oppoſition à l'idolatrie des Perſans. Il ordonna de plus dans ce Conciliabule, que les Fêtes de Noël & de l'Epiphanie ſe célébreroient toutes deux enſemble le 6. Janvier; qu'on ajoûteroit au Triſagion, que Jeſus-Chriſt avoit été crucifié pour nous; qu'on rejetteroit le Concile de Calcédoine, & qu'on ne reconnoîtroit qu'une nature en Jeſus-Chriſt : ce Patriarche hérétique, qui donna naiſſance au ſchiſme dans ſa Nation, eut pour ſucceſſeurs ſept autres Patriarches, qui y maintinrent le même ſchiſme pendant 112. ans;

ſçavoir, Jean II. Moyſe I. Abraham, & Jean III. Gomidas, & Chriſtophore II. L'aire Arménienne commença ſous le Patriarchat de Moyſe I. l'an de Jeſus-Chriſt 551. Il faut convenir ici que l'hiſtoire de ces tems eſt fort obſcure, & par conſéquent peu certaine dans toutes ſes circonſtances. J'en rapporterai ſeulement ce que la tradition lui donne de plus vrai-ſemblable.

Il eſt certain que les Arméniens pendant ce premier ſchiſme, ſouffrirent beaucoup des Perſans. L'Empereur Héraclius traverſant l'Arménie, après avoir fait la guerre au Roi de Perſe, & l'avoir vaincu, eut pitié de ce peuple affligé : ayant reconnu que le ſchiſme étoit la principale ſource de ſes maux, il entreprit de le détruire. Il aſſembla à cet effet en 622. un Concile à Carny,

qu'on appelle aujourd'hui Erzerom. Dans ce Concile, le Patriarche Jéser, & plusieurs Evêques Grecs & Arméniens, après un mois de conférences, rejetterent le Conciliabule de Thévin, casserent ses Décrets, reçurent une seconde fois le Concile de Calcédoine, retrancherent l'addition du Trisagion, ordonnerent qu'on célébreroit à l'ordinaire la Fête de Noël le 25. Décembre, & celle de l'Epiphanie le 6. Janvier; qu'on mêleroit l'eau avec le vin dans les sacrés Mystères; & enfin les Peres de ce Concile se réunirent aux sentimens de l'Eglise Romaine. Cette réunion dura 105. ans sous les Patriarchats de Nierces III. d'Anastase, d'Israël, d'Isaac IV. & d'Elie. Nierces III. bâtit le Palais Patriarchal à Echmiadzin, & une Eglise à Thévin.

L'an 727. Jean Otznienſis leur ſucceſſeur, renouvella le ſchiſme; il aſſembla à Manaskierd, par ordre d'Homar, chef des Sarraſins, & avec le ſecours du Calife de Babylone, un Conciliabule de peu d'Evêques Arméniens, & de ſix Evêques Aſſyriens, où il fit définir qu'il n'y avoit qu'une ſeule Nature en Jeſus-Chriſt, une volonté & une opération, & qu'on retrancheroit à l'avenir l'eau des ſacrés Myſtères, pour ne point marquer deux Natures en Jeſus-Chriſt, par le mélange de l'eau avec le vin. Comme ce Patriarche étoit auſſi hypocrite qu'artificieux, il trouva le moyen de ſe faire la réputation d'un Saint; mais il ne lui en coûta que la peine d'affecter extérieurement un air mortifié, & de faire des ordonnances ſévères, dont l'une défendit dans les jours de jeûne l'u-

ſage du poiſſon, de l'huile d'olive & du vin, auſſi étroitement que la viande & les œufs y étoient défendus. Quoique les Arméniens n'aient pas jugé à propos de s'aſſujettir à toutes ces dures pratiques, leur auteur ne laiſſe pas de paſſer parmi eux, comme un autre Illuminateur.

Le ſchiſme renouvellé par ce Patriarche hérétique, dura juſqu'en l'an 862. ſous ſes ſucceſſeurs, David I. Tiridale I. Tiridale II. Syon, Iſaïe, Etienne I. Joab, Salomon, George, Joſeph II. David II. & Jean V.

Le Patriarche Zacharie, qui ſuccéda au dernier en 862. s'efforça de réunir ſon Egliſe à celle de Rome. Il aſſembla un Concile à Chiraghuan, où l'on rétablit tout ce qui avoit été détruit dans les Conciliabules de Thévin & de Manaskierd. On y dreſſa de plus

plusieurs Canons sur différentes matieres, & un entr'autres, qui anathématise ceux qui soutiennent que le Saint-Esprit ne procéde pas du Fils. L'Histoire ne donne point à connoître que cette réunion ait été constante. George II. succéda à Zacharie, & à George succéda Machdonest. Ce dernier dressa le Rituel qui porte son nom. Il eut pour successeur Théodore I. & à celui-ci succéda Jean VI. qui écrivit une admirable Lettre, pour prouver les deux Natures en Jesus-Christ. Elisée I. Ananie & Vahan furent les successeurs de Jean VI. Vahan, de concert avec Grégoire Nariechath, travaillerent à rétablir la Foi Catholique, & à abolir la mémoire des deux derniers Conciliabules hérétiques; mais leur attachement à l'Eglise Romaine, fit chasser Vaban de son Siége par les Schismatiques.

On a bien de la peine à démêler dans l'Histoire, si les Patriarches suivans demeurerent dans le schisme, ou non. Il est cependant plus croyable qu'ils furent tous schismatiques; car au rapport de saint Nicon, la Nation Arménienne étoit alors plus infectée d'erreurs, qu'elle ne l'est aujourd'hui. Les successeurs de Vahan, furent Etienne II. Kacik I. & Serge I. Mais comme dans tous les tems, Dieu se réserve des serviteurs, qui ne fléchissent point le genou devant l'idole, sa providence fit voir alors trois hommes d'une éminente vertu, que l'Eglise Romaine reconnoît pour Saints. Le premier fut saint Nicon, qui après avoir travaillé inutilement à rendre sa Nation Catholique, secoüa la poussiere de ses souliers, & passa en Europe, pour y prêcher la vérité: il la con-

firma par plusieurs miracles, & mourut dans l'Isle de Créte. Le second fut saint Macaire, Patriarche d'Antioche ; il renonça à sa dignité, visita les Eglises d'Occident, & mourut en Flandre l'an 1012. Le troisiéme fut saint Simon, qui vint à Rome, où il fut comblé d'honneurs par le Pape Benoît VIII. & mourut à Mantoue l'an 1016. après s'être rendu célébre par la sainteté de sa vie, & par ses miracles.

Après la mort du Patriarche Serge I. que nous venons de nommer, Pierre frere de Kacik, monta sur le Siége Patriarchal. Les Schismatiques l'en chasserent, pour mettre Dioscore en sa place, & chasserent bien-tôt après celui-ci pour rétablir Pierre.

Kacik II. successeur de Pierre, voyant le ravage que les Turcs faisoient sans cesse en Arménie,

transporta son Siége à Sébaste en Cappadoce, l'an 1060. ou environ, pour se mettre sous la protection des Empereurs Grecs. Après sa mort, l'Empereur Constantin Ducas, prétendit avoir droit de nommer au Patriarchat vacant ; mais ayant été quatre ans sans user de son droit prétendu, il se commit des désordres infinis pendant la vacance de ce Siége. Pour y mettre fin, la Princesse Marie, sœur d'un Seigneur Arménien nommé Kacik, supplia l'Empereur Emmanuël de nommer au Patriarchat vacant, Grégoire Ughaiaser, fils du Prince Maghistros, ce qui lui fut accordé.

Ce choix fut universellement approuvé ; car Grégoire avoit les qualités les plus capables de lui concilier l'estime & le respect de toute sa Nation : une naissance illustre,

luſtre, étant iſſu des anciens Princes d'Arménie, un éminent ſçavoir, & une piété ſinguliere qu'il avoit acquiſe dans l'éloignement du monde depuis pluſieurs années.

Ayant été forcé d'accepter la dignité Patriarchale, il crut que Dieu l'en avoit chargé, afin qu'il fît au moins ce qui ſeroit en ſon pouvoir, pour bannir le ſchiſme, & rétablir la Catholicité. Il alla à Conſtantinople, pour s'aſſûrer de l'autorité ſéculiere, établie de Dieu pour ſoutenir la ſpirituelle; il ſupplia l'Empereur Alexis Comnéne de l'aider de ſa puiſſance, pour ramener ſon troupeau de l'erreur à la vérité; mais Dieu ne permit pas que ſes bonnes inſtructions euſſent l'effet qu'il déſiroit. Les factions des Schiſmatiques en empêcherent l'exécution. Tout ce qu'il put faire, ce fut de laiſſer à ſon Egliſe pluſieurs

belles traductions des livres grecs & syriaques en sa propre langue.

Pendant que ce Patriarche donnoit tous ses soins pour faire rentrer sa Nation dans le véritable chemin du salut, Caeik, Seigneur Arménien, dont nous venons de parler, & qui étoit de l'illustre Maison des Pacracides, entreprit de relever le Royaume de la petite Arménie. Il prit le titre de Roi; & non-seulement il s'en rendit le maître, mais il y joignit la Cilicie avec une partie de la Cappadoce. Il eut deux fils, Robin ou Rupin, & Léon. Rupin succéda à son pere; mais ce fils ne laissant qu'une fille, qui étoit son unique héritiere, il pria Léon son frere, en mourant, de prendre la Régence, & la tutelle de sa fille; mais Léon s'empara des Etats de son frere, dont il étoit Régent, il monta sur son Thrône.

A peine s'y fut-il assis, qu'il s'y trouva environné des Infidéles, qui menaçoient de l'attaquer. Dans l'embarras où il se trouva, il eut recours aux Latins; pour se les rendre favorables, & s'attirer leur considération, il pria le Pape Célestin III. de lui donner un Cardinal, pour faire la cérémonie de son Couronnement. Le Cardinal Conrad de Vittelsback, Archevêque de Mayence, étoit alors Légat en Orient. Sa Sainteté le nomma pour couronner le nouveau Roi des Arméniens.

Léon, pour mieux affermir sa Couronne, envoya un Ambassadeur à l'Empereur Othon. Sa conduite avec le Pape Célestin III. & avec l'Empereur, fut si heureuse, que ces deux Hautes-Puissances lui accorderent le titre de Roi, à condition qu'il feroit apprendre le latin à tous les

ASHMOLEAN OXFORD MUSEUM

enfans qui ſeroient au-deſſous de douze ans. On ne ſçait point ſi cette condition fut exigée & obſervée ; mais Léon, ſoit par politique, pour plaire au Pape & à l'Empereur, ſoit autrement, donna toute la protection qui lui fut poſſible, à la Religion Catholique ; & les Patriarches de ſon tems, qui étoient Orthodoxes, en profiterent, pour entretenir une parfaite intelligence avec Rome.

Grégoire Ughaiaſer, dont nous avons parlé, envoya en 1080. des Ambaſſadeurs au Pape Grégoire VII. dont il reçut des régles pour gouverner l'Egliſe Arménienne dans la Foi Orthodoxe. Baſile, ſon parent & ſon ſucceſſeur, les ſuivit fidélement. Grégoire III. fils d'une ſœur de Grégoire II. & ſucceſſeur de Baſile, envoya deux fois des Ambaſſadeurs à Rome : la premiere fois à Innocent II. &

la ſeconde à Eugène III.

Nierces IV. ſurnommé Glajenſis, frere de Grégoire III. lui ſuccéda. Ce fut un Patriarche animé d'un zéle auſſi pur qu'ardent pour défendre la Foi de Jeſus-Chriſt, & la faire embraſſer, s'il l'eût pu, à toute l'Arménie. Il avoit un talent rare pour la poëſie, qu'il n'employa que pour des ſujets de piété. Il compoſa pluſieurs beaux Livres, & un entr'autres, qui eſt ici très-commun & très-eſtimé. Il a pour titre, *Jeſus Filius.* Il écrivit de ſçavantes Lettres à l'Empereur Manuel, ſur la Trinité & l'Incarnation du Verbe. Cet Empereur lui envoya Théorien, Théologien Grec, pour conférer avec lui. Leur conférence eſt rapportée dans la Bibliothéque des Peres. Ce fut après cette conférence, que ce Théologien s'écria : *Je ſuis Ro-*

main, & je combattrai toute ma vie avec les Romains contre les Arméniens schismatiques. La Nation Arménienne le met au nombre des Saints. Il ne fut que sept ans sur le Siége Patriarchal.

Après la mort de ce Patriarche, le Siége fut transporté à Sis, Ville de la petite Arménie, l'an 1171. & y demeura 270. ans jusqu'au tems du Moine Cyriaque, dont nous parlerons dans la suite.

On croit devoir attribuer cette translation du Siége Patriarchal au trop grand empire que les Grecs vouloient exercer sur les Patriarches.

Ce fut, à ce qu'on croit, Grégoire IV. neveu du saint Patriarche dont nous venons de parler, qui fit cette translation. Il convoqua ensuite un Concile à Tarse, Ville de Cilicie, l'an

1177. Nierces de Lampron, Evêque de Tarse, que les Arméniens appellent le Chrysostôme de l'Arménie, & dont ils célébrent la Fête le 7. Juillet, y présida. Il en fit l'ouverture par un discours très-éloquent & très-pathétique, dans lequel il exposa vivement les malheurs que le schisme avoit causé à sa Nation, & toutes les tentatives qui avoient été faites en différens tems pour le détruire. Il finit sa Harangue par des paroles si touchantes & si persuasives, que tous les Prélats, & autres convoqués au Concile, se sentirent aussi animés pour la bonne cause, que le Prélat l'étoit lui-même. On devoit, ce semble, beaucoup espérer de si belles dispositions; mais la mort de l'Empereur Manuel interrompit ce Concile, & en empêcha la conclusion.

L'Histoire Arménienne fait mention en ce tems, c'est-à-dire en 1221. d'une irruption des Tartares en Arménie.

Ils s'emparerent de la Géorgie & de la grande Arménie. Ils détruisirent la Ville de Dam, dans laquelle on comptoit mille Eglises, & cent mille familles. Si le schisme n'avoit pas suscité & entretenu une continuelle division entre les Catholiques & ceux qui ne l'étoient pas, les Arméniens auroient toujours été les plus forts contre leurs ennemis; d'autant plus que leurs Rois & leurs Patriarches étoient en ces tems, Catholiques. Les successeurs de Grégoire IV. qui convoqua le Concile de Tarse, furent Grégoire V. & Grégoire VI. Ce dernier écrivit au Pape Innocent III. successeur de Célestin III. des Lettres pleines de soumis-

ſion, où il remercioit ſa Sainteté, de ce que ſon prédéceſſeur avoit envoyé l'Archevêque de Mayence pour couronner le Roi Léon Premier, Roi d'Arménie; Léon de ſon côté envoya au Pape un Ambaſſadeur, & le Pape lui fit préſent de l'étendart de ſaint Pierre, contre les Sarraſins. Les Arméniens prétendent qu'Innocent III. confirma au Roi les priviléges accordés autrefois par ſaint Sylveſtre en leur faveur.

A Grégoire VI. ſuccéderent Jean VII. Jean VIII. Conſtantin I. Celui-ci ayant eû quelque conteſtation avec le Patriarche d'Antioche, au ſujet de la juriſdiction, le Pape Grégoire IX. lui ordonna d'obéir au Patriarche d'Antioche, qui avoit l'Arménie mineure dans ſon Diocèſe. Il lui envoya cependant le Pallium, la Mitre, la Croix & l'Anneau,

l'an 1239. Le Roi Léon I. mourut quatre ans après en 1243. Il ne laissa, ainsi que son frere, qu'une fille héritiere de ses Etats.

Constant, Gentilhomme Arménien, l'enleva de force, & la fit épouser à son fils Hayton. Celui-ci, en vertu de son mariage avec l'héritiere des Etats de Léon, se mit en possession du Royaume d'Arménie. On dit que Constant son pere fit mourir 62. Seigneurs Arméniens, pour délivrer son fils de tous ses concurrens. Ce nouveau Roi ne se croyant pas encore assez affermi sur son Thrône, alla trouver le Roi des Tartares, & fit une ligue offensive & défensive avec lui. On prétend même qu'il persuada au Roi Tartare, & à son frere Halson, d'embrasser la Foi Chrétienne. Quoi qu'il en soit, Halson accom-

pagna le Roi d'Arménie avec une puiſſante armée, pour le délivrer du joug des Sarraſins. Il commença d'abord par ſe rendre maître de la Perſe : il prit de force Babylone, & fit eſclave le Calife ; puis joignant ſes forces avec celles du Roi d'Arménie, ils attaquerent enſemble les Sarraſins, prirent Alep, Damas, & preſque toute la Syrie. Halſon, pourſuivant ſes conquêtes, s'avançoit déja vers Jéruſalem, pour l'aſſiéger, lorſqu'il apprit la mort du Roi des Tartares, qui l'obligea de s'en retourner promptement. Le Sultan d'Egypte ne manqua pas de profiter du départ de Halſon ; il attaqua auſſitôt ſon Lieutenant, & le défit. Halſon ſur ces nouvelles, revint ſur ſes pas ; mais chemin faiſant, il fut enlevé par une mort ſubite. La perte de ce vaillant Capitai-

ne causa celle de l'Arménie ; car les Sarrasins y entrerent avec peu de résistance ; elle demeura leur proie, & la Syrie fut celle du Sultan.

Hayton découragé par tant de disgraces, reçut des Lettres de Clément IV. qui lui offroit du secours, & l'excitoit à recourir encore aux Tartares. Il le fit ; mais les Sarrasins n'en ravagerent pas moins ses terres. Son fils aîné combattant contr'eux fut tué, & Léon son cadet fut pris prisonnier. Leur pere, après cette derniere disgrace, vit bien qu'il n'avoit point d'autre parti à prendre, que celui de s'accommoder avec le Sultan, qui le reçut plus favorablement qu'il ne l'avoit espéré, & qui lui rendit son fils. Hayton son pere, après avoir regné 45. ans, & avoir connu par sa propre expérience la fragilité

des grandeurs humaines, prit la réſolution d'y renoncer. Il abandonna à ſon fils Léon tous ſes droits ſur l'Arménie ; & ayant tout quitté juſqu'à ſon nom pour prendre celui de Macaire, il embraſſa la vie ſolitaire, où il mourut quelques années après. Léon Second ſon fils, étoit un Prince ſage, prudent, & qui avoit le talent de ſe faire aimer. Abaga, Roi des Tartares en Perſe, ami de ſon pere & le ſien, lui offrit le Royaume de Syrie, qu'il avoit conquis : il ne l'accepta pas, aimant mieux ſe conſerver les Etats de ſon pere, & faire tous ſes efforts pour en chaſſer les Sarraſins ſes ennemis. Le Pape Grégoire X. touché de tous les déſordres que cauſoit ce peuple barbare par ſes fréquentes irruptions en Arménie & ailleurs, convoqua un Synode à Lyon, l'an

1273. pour y prendre les moyens de combattre avantageusement les Sarrasins, & de les chasser une bonne fois de tous les Pays Chrétiens. Il y invita le Roi Abaga, & Léon II. Abaga y envoya ses Ambassadeurs, qui y reçurent le Baptême des mains du Cardinal Pierre, Evêque d'Ostie, depuis Pape, sous le nom d'Innocent V. Léon, à la priere du Pape, y porta les actes entiers du Concile de Nicée, & de plusieurs autres Synodes, traduits en Langue Arménienne. Les Sarrasins, instruits de ce qui se passoit au Synode de Lyon, prévinrent l'effet des résolutions qu'on y devoit prendre, & vinrent fondre tout-à-coup sur l'Arménie. Ils y massacrerent plus de vingt mille hommes, & emmenerent dix mille esclaves, tant jeunes filles que garçons. Léon instruit de ce car-

nage, & plus animé que jamais contre cette Nation sanguinaire, vint demander du secours au Roi des Tartares. Abaga lui envoya aussi-tôt de bonnes troupes; & son propre frere Mangodamore, pour les commander. Léon, de son côté, leur joignit toutes celles qu'il put ramasser dans ses Etats; & tous deux ayant réuni leurs forces, attaquerent si vivement les Sarrazins, qu'ils les défirent. La victoire de ces deux Princes eût été complette, si le peu d'expérience du jeune frere du Roi des Tartares, ne lui eût fait faire une retraite mal à propos, qui lui fit perdre le fruit de ses armes, & qui livra malheureusement les Arméniens à la fureur de leurs ennemis.

Abaga voulant poursuivre la victoire qui avoit échappé à ses troupes, méditoit d'envoyer à

Léon un nouveau secours, lorsque lui & son frere Mangodamore moururent empoisonnés du fait des Sarrazins, comme l'on n'en douta pas alors. Argon son fils, lui succéda, après s'être défait de son oncle Tangader, apostat du Christianisme, & persécuteur des Chrétiens. Il étoit un troisiéme frere du Roi Abaga. Argon, aussi bien intentionné que son pere pour les Rois d'Arménie, & aussi ennemi des Sarrasins, se lia d'amitié & d'intérêt avec Hayton, fils de Léon, qui mourut en ce tems-là : ils s'adresserent au Pape Nicolas IV. aux Rois de France & de Sicile, pour se joindre à eux contre les Sarrasins; mais les Sarrasins plus expérimentés que ces jeunes Princes dans le métier de la guerre, sçavoient toujours profiter du tems qu'on employoit aux préparatifs contre

eux. Ils surprirent le jeune Roi Hayton II. ravagerent ses terres, emmenerent prisonnier le Patriarche Etienne III. successeur de Constantin, qui mourut dans sa captivité.

Le Sultan se saisit en même tems de la main de Saint Grégoire, & l'enleva; mais cette précieuse Relique eut dans son pays l'effet qu'eut l'Arche d'Alliance chez les Philistins. La peste y fit un effroyable ravage, & ce fléau ne cessa que lorsque le Sultan eut renvoyé ce sacré dépôt au Roi Hayton. Le Prince attribua cet événement, & un autre qui le suivit, à la protection du saint Apôtre de l'Arménie: car le Sultan qui craignoit d'ailleurs l'arrivée de l'armée des Croisés, qui avoit déja passé la mer, se rendit facile à faire un traité de paix avec Hayton. Hayton, après ce traité,

se croyant tranquille dans ses Etats, s'adonna aux exercices de piété; & comme dans ce tems les Freres Mineurs étoient en grande vénération dans l'Orient, & que ce Prince les honoroit singulierement, sa dévotion le porta à changer son Manteau Royal en un habit de saint François, & prit le nom de Jean, sans quitter cependant encore le gouvernement de son Royaume; & ainsi l'on vit un Roi avec l'habit de Religieux, manier un sceptre.

Un an après, c'est-à-dire, en 1294. le mariage de sa sœur Marie ayant été conclu avec Michel, fils de l'Empereur Andronic, il prit la résolution d'accompagner sa sœur à Constantinople, où ses nôces devoient être célébrées: mais pendant son voyage, Sembat son second frere,

ſous prétexte que le Roi avoit embraſſé la vie religieuſe, jugea à propos de s'emparer de ſon Royaume. Il épouſa en même tems une fille Tartare, dans l'eſpérance que ce mariage lui gagneroit les bonnes graces du Roi des Tartares & ſa protection. Il voulut auſſi s'aſſurer de celle du Pape. Grégoire VIII. tenoit le Saint Siége. Sembat lui envoya des Ambaſſadeurs, pour être les garans de ſa ſoumiſſion filiale, & pour engager Sa Sainteté à le reconnoître pour Roi légitime.

Pendant que cette révolution ſe paſſoit en Arménie, Hayton, après les nôces de ſa ſœur, partit de Conſtantinople, ſe croyant toujours en paiſible poſſeſſion de ſes Etats; mais il eut nouvelle en chemin, que ſon frere lui avoit enlevé la couronne, & ſe l'étoit miſe ſur la tête.

Alors prévoyant bien tout ce qu'il avoit à craindre d'un frere usurpateur, il crut que le plus sûr pour lui étoit de s'aller réfugier avec son troisiéme frere, nommé *Toros*, auprès du Roi des Tartares, & de lui demander du secours pour chasser l'usurpateur. Mais Sembat qui faisoit espionner ses deux freres, trouva le moyen de s'en rendre maître. Il fit assassiner Toros, & crever les yeux à Hayton son Roi. Cet indigne frere ne joüit pas long tems de ses crimes. Car un quatriéme frere, qui se nommoit Constant, & qui avoit échappé à la cruauté de l'usurpateur fratricide, lui fit dresser une embuscade, où il perdit la vie. L'Histoire d'Arménie assûre ici, qu'Hayton recouvra miraculeusement la vûe, sans nous dire comment ce miracle se fit; & elle ajoûte, qu'après cette

guériſon ineſpérée, il reprit poſſeſſion de ſes Etats, en chaſſa les Sarraſins, avec le ſecours des troupes que Caſſan, Roi des Tartares, lui donna; & qu'étant enfin victorieux de ſes ennemis, il offrit ſa fille en mariage au Roi des Tartares qui étoit Payen, & qui l'accepta. De ce mariage, continue l'Hiſtorien, nâquit un fils très-diſgracié & contrefait; ce qui fit dire que l'enfant étoit né d'adultère. Il n'en falloit pas davantage pour faire condamner au feu la mere & l'enfant. La mere qui étoit Chrétienne, demanda inſtamment que l'enfant fût baptiſé avant ſa mort, ce qui lui fut accordé. A peine eut-il reçu le ſaint Baptême, qu'à la vûe de tout le monde, l'enfant devint auſſi beau & auſſi bien fait, qu'il étoit auparavant laid & difforme. Ce miraculeux change-

ment fit reconnoître la sainteté de la mere, & opéra la conversion du Roi Cassan, qui conserva toute sa vie une vénération singuliere pour la Reine, & une étroite alliance avec le Roi d'Arménie son pere.

Ce Prince voyant ses Etats en paix, & étant d'ailleurs infiniment touché des miracles que Dieu avoit opérés en sa personne & en celle de sa fille, voulut se débarrasser des occupations du Gouvernement, pour mener une vie privée, & plus conforme à l'habit de Religieux dont il s'étoit revêtu. Il mit son fils Léon en possession du Royaume, qui lui appartenoit par sa naissance; mais le fils exigea de son pere, qu'il demeurât encore auprès de lui, pour l'assister de ses conseils.

Grégoire VII. & le 73e Patriar-

che, lequel mérita le surnom de Théologien, à cause de son grand sçavoir, fut un Prélat très-zélé pour la Religion, & pour le salut de son peuple. Il profita des conjonctures favorables pour exciter Hayton & Léon III. son fils à convoquer un Synode dans la ville de Sis, pour y traiter de la réunion générale de toute la Nation Arménienne à l'Eglise de Rome, & pour y corriger les abus qui s'étoient insensiblement introduits dans l'Eglise d'Arménie. Les deux Princes, aussi bien intentionnés que le Patriarche, consentirent à cette convocation; mais le Patriarche Grégoire n'eut que l'avantage de l'avoir proposée: car il mourut avant l'assemblée du Synode, l'an 1307. après avoir tenu le Siége Patriarchal 14. ans.

Constantin, Evêque de Césa-

rée, fut élû son successeur, & comme il étoit aussi bon Catholique que Grégoire VII. l'étoit, il pressa la convocation du Synode, qui fut assemblé dans la même année 1307. Il s'y trouva 36. Evêques, 10. Vertabiets, & 7. Abbés. Le Roi Léon III. y assista avec son pere, & les autres Princes & Seigneurs du Royaume. La Lettre de Grégoire VII. pour la convocation du Synode, y fut lûe & approuvée. On reconnut dans ce Synode, deux natures, deux volontés, & deux opérations en Jesus-Christ.

On reçut les sept Conciles Oecuméniques. On ordonna que les Fêtes de l'Annonciation, de la Nativité du Sauveur, de son Baptême, & de l'Epiphanie, seroient célébrées aux mêmes jours que l'Eglise Romaine les célébroit,

broit: Qu'on ſuivroit le Ménologe Romain pour les autres Fêtes; que dans les jours de Vigile on ne mangeroit que du poiſſon & de l'huile; qu'on porteroit à l'Autel, les vêtemens propres de chaque Ordre; qu'on mettroit des Corporaux ſur l'Autel, & qu'on mêleroit l'eau avec le vin dans le Sacrifice de la ſainte Meſſe.

Conſtantin, après la tenue du Synode heureuſement terminé, s'appliqua à faire obſerver tous les Décrets qui y avoient été portés. Mais alors les hérétiques & les ſchiſmatiques commencerent à s'élever, & à parler bien haut contre le Synode, & les Peres du Synode, dont les ſacrés Décrets anathématiſoient leurs erreurs. Ils proteſterent contre tout ce qui s'y étoit fait; diſant que les ſuffrages de ceux qui y

avoient assisté, ou avoient été achetés à beaux deniers comptans, ou avoient été forcés. On prétend même que leur animosité fut si entiere, que ce fut à leur sollicitation qu'un Tartare nommé *Bularsa*, assassina le Roi Léon, & son pere Hayton. Ce qui est vrai, c'est que le pere & le fils périrent de la main de ce meurtrier.

Oscin succéda à Léon III. en 1316. Ce Prince, aussi religieux que ses prédécesseurs, crut que pour confondre absolument & honteusement les schismatiques & hérétiques du Royaume, il étoit à propos d'assembler un second Synode dans la ville d'Adana : le Patriarche Constantin fut du même avis.

Le Synode assemblé en 1316. & composé de dix-huit Evêques, cinq Vertabiets, deux Abbés, grand

nombre de Prêtres, & de ſçavans Religieux, le Roi préſent, & grand nombre de Seigneurs, confirma tout ce qui avoit été décidé dans le dernier Synode, fit l'éloge des Peres du Concile de Sis, & ordonna l'exécution des Décrets qui y avoient été publiés. Les Catholiques en témoignerent une joie univerſelle; mais les hérétiques & les ſchiſmatiques, qui ne changent jamais de caractère, & qui ne ſçavent ce que c'eſt que de ſe rendre, & de captiver leur eſprit ſous le joug de la Foi, ainſi que l'exige ſaint Paul des véritables Fidéles, dirent une ſeconde fois du Synode d'Adana, ce qu'ils avoient fauſſement publié du Synode de Sis.

Conſtantin, nonobſtant les clameurs des ſchiſmatiques, preſſa l'exécution des Décrets des deux

Synodes, de Sis & d'Adana. Les quinze Patriarches suivans en firent de même, & demeurerent constamment unis au saint Siége. Leurs noms sont, Constantin III. Jacques II. Mekhitar, Mesrob, Constantin IV. Paul I. Théodore II. Gérabied I. David IV. Gérabied II. Grégoire VIII. Paul II. Constantin V. Joseph III. & Grégoire IX. Ces Patriarches, tout orthodoxes & zélés qu'ils étoient, ne purent cependant contenir les schismatiques, & bien moins les convertir. Ces hommes rébelles à l'Eglise, & fanatiques dans leur rébellion, ne cessoient de causer aux Catholiques, & à leurs Patriarches, des avanies & des persécutions de la part des Infidéles; & ce fut, comme on a sujet de le croire, en punition de leur obstination dans le schisme; & de la guerre qu'ils firent aux

Catholiques, que Dieu permit la destruction de leur Monarchie, & la dure servitude où ils tomberent, & dans laquelle ils gémissent encore aujourd'hui, sous la pesante domination des Turcs & des Persans. Car Oscein II. qui mourut quelques années après le Synode d'Adana, fut le dernier Roi de l'Arménie, & les Patriarches qui succéderent à Grégoire IX. furent presque tous schismatiques & hérétiques.

Le premier qui lui succéda, fut un moine nommé Cyriaque, passionné pour le schisme. Il trouva le moyen d'enlever de Sis la sainte Relique de la main droite de S. Grégoire, & de la reporter à Echmiadzin, où il eut le crédit de se faire élire Patriarche par les schismatiques. Ainsi commença la scission du Patriarchat des Arméniens, qui dure encore aujour-

d'hui. Car Sis a conservé jusqu'à présent son Patriarche, dont la juridiction s'étend sur la Cilicie & la Syrie; & Echmiadzin a le sien. Celui-là fonde son droit sur une succession non interrompue depuis saint Grégoire; & celui-ci, c'est-à-dire le Patriarche d'Echmiadzin, fonde le sien sur l'ancienneté & la prérogative de son Siége établi par saint Grégoire, dont il se dit le successeur légitime. Cyriaque ne joüit pas long-tems de sa dignité usurpée; car il en fut chassé deux ans après son usurpation en 1447.

Alors trois prétendans au Patriarchat s'en mirent en possession; sçavoir, Grégoire X. Aristarces II. & Zacharie. Ils tenoient tous trois ensemble le Patriarchat Mais Zacharie, qui étoit las de ne pas regner seul, emporta

la ſainte Relique de la main de S. Grégoire, dans l'iſle d'Aghtamar, où il avoit déja été Patriarche. Comme on ne manque point de ſucceſſeurs, ceux qui lui ſuccéderent, s'arrogerent après lui le titre & le droit de Patriarches d'Aghtamar. Ainſi leur prétention fit alors un troiſiéme Patriarchat. Il faut cependant obſerver ici, que la diviſion des trois Patriarches eſt beaucoup plus ancienne, ſans qu'on puiſſe néanmoins en découvrir l'origine. Dans l'information des erreurs des Arméniens, faite devant le Pape Benoît XII. en 1341. ſous le regne de Léon IV. les Patriarches de la grande & petite Arménie & d'Aghtamar, ſont nommément diſtingués; & dès-lors cette diviſion des trois Patriarchats que nous venons de nommer, paſſoit pour être ſi an-

cienne, qu'on la faisoit remonter au tems d'Héraclius. Le Patriarche de la grande Arménie y est appellé le Patriarche des Colombes.

On trouve encore une scission plus ancienne dans une Histoire abbrégée d'Arménie, écrite au commencement du 8e. siécle, & imprimée par les soins du Pere Combefis, sur un manuscrit de la Bibliothéque du Roi. Ce manuscrit rapporte que Chosroès ayant été rétabli sur son Thrône, avec le secours de l'Empereur Maurice, céda à son bienfaiteur une partie de l'Arménie, & qu'alors les Grecs y firent élire un Patriarche uni de sentiment avec eux, nommé Jean, pendant que Moyse étoit toujours reconnu Patriarche des Arméniens dans l'autre partie de l'Arménie, qui resta aux Perses. Ce Moyse

étoit un Jacobite déclaré, & ſi ennemi des Grecs & de leur rit, qu'on lui entendoit dire ſouvent: *Dieu me garde de manger ce qui a été mis au four, & de boire de l'eau chaude.* Il vouloit dire: *Dieu me garde d'uſer de pain levé à la Meſſe, & de mettre de l'eau chaude dans le Calice, comme font tous les Grecs.*

Cette ancienne ſciſſion du Patriarchat ne dura pas long-tems, & ceſſa ſi-tôt que Choſroès reprit toute l'Arménie, ce qui arriva vers l'an 606. ou 607.

L'information dont j'ai parlé, qui fut faite devant Benoît XII. nous apprend encore que le Patriarche de la grande Arménie ſe choiſiſſoit ſon ſucceſſeur, & le conſacroit, ſe réſervant cependant juſqu'à la mort ſa dignité & ſa juriſdiction, & que le nouveau conſacré demandoit enſuite au Roi des Tartares des Let-

tres confirmatives de son élection, lesquelles ne lui étoient accordées que moyennant une grosse somme d'argent payée comptant, sans préjudice d'une autre qu'il devoit payer au Roi chaque année, mais dont il sçavoit se dédommager, en exigeant de chaque Prêtre la valeur d'un florin par an, & de six gros d'argent pour leur administrer les Sacremens.

Pour ce qui est de l'élection du Patriarche de la petite Arménie, elle se faisoit en cette maniere, ajoûte ladite Information. Les Evêques assemblés par l'ordre du Roi de Perse, lui présentoient trois sujets. Le Roi en choisissoit un, & lui mettoit un anneau au doigt, qui coûtoit bien cher au Patriarche choisi par le Roi. L'information que je viens de citer, dit que le Patriarche

qui étoit alors en place, l'avoit achetée du Roi cinquante mille gros d'argent, & lui en payoit vingt mille tous les ans ; mais qu'il trouvoit un grand dédommagement dans la sainte Relique de saint Grégoire, dont il étoit le maître ; car il l'imposoit sur la tête des Evêques qu'il consacroit, & soutenoit habilement que cette imposition étoit si essentielle à la validité de sa consécration, qu'il ne reconnoissoit pour Evêques, que ceux qui avoient reçu de sa main cette imposition ; ce qui lui attiroit autant de consécrations d'Evêques à faire : que les autres Patriarches, qui ne pouvoient faire la même cérémonie, en avoient peu.

Il est à présumer que le Patriarche Zacharie, qui enleva secrettement d'Echmiadzin la Relique de saint Grégoire, pour la

transporter à Aghtamar, s'en servit avec le même avantage aussi-bien que Sergius II. son successeur. Mais Sergius étant mort, Jean IX. reporta la sainte Relique à Echmiadzin, l'an 1476. & y tint le Siége avec Sergius III. son concurrent. Tout le siécle suivant vit tout à la fois deux & trois Patriarches qui occupoient la Chaire Patriarchale, avec tous les inconvéniens qui ne manquent jamais d'arriver dans le Gouvernement de plusieurs maîtres, mais au profit des Rois de Perse qui leur vendoient bien cher leur protection.

En 1593. David & Melchisédech, qui exerçoient ensemble le Patriarchat, ne pouvant plus payer au Roi de Perse leur tribut ordinaire, appellerent à leur secours l'Evêque d'Hamit, ou Diarbékir, nommé *Sérapion*, &

lui donnerent une troiſiéme place ſur leur Siége Patriarchal. Cet Evêque, qui étoit orthodoxe & bien intentionné, l'accepta dans l'eſpérance de ſervir l'Egliſe Catholique; & comme il étoit noble & riche, il paya les dettes du Patriarchat : mais les Schiſmatiques, qui le virent malgré eux ſur le Siége, le rendirent ſuſpect à Cha Abas, Roi de Perſe. Il en fut ſi perſécuté, qu'il fut obligé de s'enfuir à Tigranocerta, où il mourut en 1606.

Après ſa mort, David & Melchiſédech ſe diſputant le Patriarchat d'Echmiadzin, *Cha Abas*, pour les mettre d'accord, & faire en même tems le profit de ſa ville capitale d'Iſpaham, en y attirant de toutes parts les Arméniens, très-dévots à ſaint Grégoire l'Illuminateur, fit apporter en ſa ville la relique de la main

de ce grand Saint, & donna de plein droit le Patriarchat à Melchisédech, qui s'engagea à lui payer un tribut chaque année de 2000. écus; mais ce Patriarche ayant promis plus qu'il ne pouvoit tenir, s'enfuit à Constantinople, & laissa le Patriarchat à son neveu Isaac V. David, qui avoit été le compétiteur de son oncle Melchisédech, ayant appris sa fuite, vint au plûtôt à Ispaham, pour y disputer à Isaac la place qu'il prétendoit devoir lui appartenir. Mais pendant qu'ils se débattoient ensemble de la dignité Patriarchale, Cha Abas, Roi de Perse, fit venir à Ispaham un Vertabiet, nommé Moyse, qui apprit à ses Officiers l'art de blanchir la cire. Ce service lui mérita les bonnes graces de Cha Abas, & celles de Cha Séfo, son fils & son successeur; en sorte qu'Isaac,

devenu odieux aux Arméniens, & étant mort à Echmiadzin, où il s'étoit refugié, le Roi donna le Patriarchat à Moyse. Moyse étoit orthodoxe; il employa les trois années de son Patriarchat à rétablir l'Eglise Patriarchale, & le Palais du Patriarche, & mourut l'an 1632. après avoir donné pendant sa vie, & à sa mort, des marques d'une édifiante piété.

Philippe, très-zélé Catholique, lui succéda. Il se rendit si agréable au Roi, qu'il en obtint la permission de rapporter à Echmiadzin la sainte relique de saint Grégoire, qui avoit été transférée à Ispahan par ordre du Roi, & qui y avoit été conservée pendant l'espace d'environ 30. ans. Il fit réparer l'Eglise des saintes Ripsine & Caïene. Ensuite il alla par dévotion à Jérusalem, où, s'étant trouvé avec le Patriarche

de *Sis*, nommé *Niers*, ils firent entre eux une alliance très-étroite ; puis étant revenu à Echmiadzin, il y mourut l'an 1655.

Jacob III. aussi fervent Catholique que son prédécesseur ; tint après lui le Patriarchat ; il entreprit le voyage de Rome, pour témoigner sa parfaite obéissance au S. Siége ; mais étant arrivé à Rome, il y mourut, après y avoir laissé sa profession de Foi.

Eléazar Glaiotse, pareillement Catholique, favorisa les Missionnaires & leurs Missions : les Missions reçurent un grand accroissement sous son Pontificat, qui commença en 1680.

Nahabiet son successeur, parut avoir les meilleures intentions du monde pour maintenir la Foi Catholique, & l'union avec le S. Siége ; mais sa mauvaise politique, qui lui faisoit craindre de dé-

plaire au Roi de Perſe & aux Schiſmatiques, le retint dans l'inexécution de la bonne volonté qu'il avoit témoignée, & mourut en 1706.

Alexandre, Evêque d'Iſpaham, lui ſuccéda : il fit une guerre ſecrette aux Catholiques, cachant ſous la peau d'une brebis, toute la malignité d'un loup furieux.

Aſvadour qui eſt aujourd'hui ſur le Siége Patriarchal, eſt un Prélat pacifique, qui laiſſe vivre les Catholiques en liberté. Il eſt le cent-vingtiéme Patriarche. Au reſte, dans ce nombre de Patriarches qui ont gouverné l'Egliſe Arménienne, il eſt aiſé de remarquer que le Sauveur des hommes l'a toujours chérie, malgré la réſiſtance d'un grand nombre d'Arméniens aux lumieres de l'Evangile, dont la Providence avoit voulu les éclairer : car il leur a en-

voyé de tems en tems de très-zélés Patriarches Catholiques, qui ont fait tous leurs efforts pour ramener à Jesus-Christ ceux de leurs ouailles que le Schisme en avoit séparé. Leurs travaux, par la grace de Dieu, n'ont pas été sans fruit; & à ce sujet, je rapporterai pour finir ce Chapitre, un mémorable événement, que l'Histoire Ecclésiastique d'Arménie place en 1330. & qui est encore un sujet de bénir Dieu, de tout ce qu'il continue d'opérer pour le salut de cette Nation, qui lui est chère.

Un saint Religieux de l'Ordre de S. Dominique, nommé Barthelemy, natif de Boulogne en Italie, ayant été sacré Evêque, & envoyé en Perse par le Pape Jean XXII. établit sa résidence en la ville de Maraga, à deux journées de la ville de Tauris,

& y bâtit quelques pauvres cellules. La réputation de ſa ſainteté & de ſa ſcience, le firent bien-tôt regarder comme un homme extraordinaire. Toutes les merveilles qu'on en publioit, vinrent à la connoiſſance d'un Abbé, nommé Iſaïe, qui faiſoit ſa demeure près d'Erivan. Cet Abbé paſſoit pour le plus ſçavant homme qu'il y eût parmi les Arméniens : il avoit donné le degré de Docteur à trois cens ſoixante & dix de ſes diſciples ; il fit choix de celui d'entre eux qu'il eſtimoit le plus capable & le plus propre à être envoyé auprès de cet Evêque Latin, pour conférer avec lui, & connoître au vrai ſi le Prélat méritoit tous les éloges qu'on en faiſoit.

Ce jeune Docteur député par ſon maître, s'appelloit Jean de Kerna, diſtingué non-ſeulement

par sa naissance, étant neveu du Prince de Kerna, mais encore par l'opinion que l'on avoit de son érudition singuliere. Le saint Evêque le reçut parfaitement bien, conféra volontiers avec lui; mais il connut bien-tôt que le jeune Docteur, tout sçavant qu'il étoit, n'avoit jamais appris ce que c'étoit que la Chaire de saint Pierre, & encore moins, quelle devoit être l'union des membres avec leur chef, pour faire un corps parfait; c'est-à-dire, quelle devoit être l'union des Chrétiens avec le Vicaire de Jesus-Christ, Chef visible de son Eglise, laquelle est son corps mystique. Ainsi le Prélat comprit que toutes les conférences qu'il auroit avec Kerna porteroient à faux, s'il laissoit ce jeune Docteur dans l'ignorance d'un Dogme qui le séparoit de l'Eglise de Jesus-

Christ. Il s'appliqua donc à lui expliquer ce que le Sauveur nous a appris dans son Evangile sur cet article ; ce que les Peres, tant Grecs que Latins, nous ont dit de la nécessité de cette union des membres avec leur Chef, & de notre humble soumission à l'Eglise & à ses décisions, pour fixer la légéreté & les incertitudes de nos esprits, pour les empêcher de se laisser emporter à tout vent de doctrine, & enfin pour rendre notre Foi inébranlable. Le jeune Docteur qui avoit l'esprit bon & droit, & nullement du caractère de ces demi-sçavans, si prévenus en faveur de leurs opinions, qu'ils prétendent avoir droit de les donner aux autres, pour leur servir de régles ; écouta avec docilité les instructions de l'Evêque Barthelemy ; il chercha à s'instruire de la vé-

rité, conférant souvent avec le Prélat. Il étudia en son particulier ce qui lui étoit enseigné dans les conférences ; enfin il se convainquit lui-même de la certitude des dogmes, que le Schisme lui avoit fait ignorer : il en fit abjuration entre les mains du saint Evêque ; & ensuite Dieu voulut se servir de ce jeune Docteur, éclairé des véritables lumieres, pour les porter à ceux de ses confrères & de sa Nation, qui étoient dans les ténébres de l'erreur. Il commença par écrire une Lettre Dogmatique aux autres Docteurs de sa connoissance, qu'il jugea les mieux disposés à écouter la vérité, & à la suivre. Il leur expliquoit, dans cette Lettre, les raisons solides & convaincantes qui l'avoient obligé à rentrer dans l'Eglise Romaine, qui avoit été celle de leurs peres ; & il les

invitoit ſur la fin de ſa Lettre, dans les termes les plus touchans, à venir ſe joindre à Kerna, pour prendre enſemble les moyens de procurer à ſa Nation la grace que Dieu venoit de lui faire. Sa Lettre eut l'effet qu'il ſouhaitoit : douze Docteurs ſes anciens condiſciples, qui connoiſſoient & révéroient le mérite & la capacité de Kerna, vinrent le trouver. Arrivé à Kerna, il y invita l'Evêque Barthelemy, qui s'y rendit volontiers. Le Prince de Kerna ſon oncle, fit toute la dépenſe de cette Aſſemblée. Les douze Docteurs embraſſerent les ſentimens de l'Evêque, & de Jean de Kerna. Ils firent plus ; car s'étant mis ſous la direction du Prélat, ils formerent entre eux une aſſociation, qu'ils appellerent la Congrégation des Freres unis, ou des Freres de

l'union : ils prirent la Régle de Saint Auguſtin, avec les Conſtitutions & l'habit des Freres Prêcheurs, au Camail & au Scapulaire près, qui étoient noirs. Ils s'appliquerent enſuite à la traduction de pluſieurs Livres Latins en la Langue du Pays, & de ceux particulierement qui étoient les plus utiles à la Nation. Puis ils allerent prêcher dans différentes parties de l'Arménie, les vérités de l'Evangile de Jeſus-Chriſt. Ils y combattirent le ſchiſme & l'erreur avec un ſuccès extraordinaire. Ils habitoient tous enſemble dans un même Monaſtère, qui étoit dans l'Evêché de Maraga, dont Barthelemy étoit Evêque; mais le nombre des Freres de l'Union s'étant de beaucoup augmenté, ils ſe bâtirent quatre autres Monaſtères; l'un à Teffis en Géorgie,

gie, l'autre à Caffa dans la Cherſonèſe, un troiſiéme à Saltance en Perſe, & le quatriéme à Naſchivan. Ce dernier eſt le ſeul aujourd'hui qui ſubſiſte, & qui porte le titre d'Archevêché. Cette Province de Naſchivan a le bonheur de poſſéder les dignes ſucceſſeurs des Freres Unis, ou de l'Union, qui furent en 1356. incorporés à l'Ordre de ſaint Dominique. On doit à la ſainteté de leur vie & à leurs ſoins Evangéliques, ce que nous avons déja dit de la fervente piété, & de l'inébranlable attachement des Chrétiens de la Province de Naſchivan à l'Egliſe Romaine.

Pendant que Dieu leur donne leurs propres compatriotes pour les maintenir dans leur Foi, il envoie dans les autres Provinces de l'Arménie & de la Perſe, des Miſſionnaires François, pour cul-

tiver les Fidéles qu'il s'y eſt réſervés, & pour ramener au ſein de l'Egliſe, ceux qui ont eu le malheur d'en être éloignés par leur naiſſance, ou qui s'en ſont volontairement ſéparés par la corruption de leur eſprit & de leur cœur. Il faudroit être ſur les lieux, pour joüir avec nous de la conſolation que nous avons de voir ce troupeau de Jeſus-Chriſt, tout perſécuté qu'il eſt de tems à autre, s'augmenter en nombre, & croître en piété, & dans l'exacte obſervance de leurs ſaintes pratiques, bien plus ſévères ici qu'en Europe.

Ceux qui vivent au-delà de nos mers, beaucoup plus occupés de leurs grandeurs & des biens du ſiécle que de leur ſalut, ſeront peu touchés de l'exemple des Catholiques du Le-

vant, & prendront peu de part aux travaux des Missionnaires : nous les plaignons autant que nous avons de reconnoissance pour ceux qui entrent dans les desseins de Dieu, par l'ordre duquel nous avons quitté la France, & qui veulent bien partager avec nous les fruits de nos bonnes œuvres.

CHAPITRE VI.

Du Rit des Arméniens Schismatiques.

LE Rit de cette Nation consiste particulierement dans la Liturgie, dans les Sacremens, dans les Fêtes, dans les jeûnes, dans le Chant, & dans les prieres publiques. J'en ferai autant d'articles.

ARTICLE PREMIER.

De la Liturgie.

Dans les Egliſes, le pavé eſt couvert de nattes ou de tapis; la coutume eſt de quitter par reſpect ſes ſouliers lorſqu'on y entre. Les Autels ſont de pierre, ſans Reliques; ſimples, étroits, & faits de maniere qu'on peut aiſément tourner tout autour. Le Crucifix eſt peint, ou fait de nacre de perles, enchaſſées dans du bois. Le Calice & la paténe reſſemblent aux nôtres. On les couvre d'un voile de creſpon, ſans pâle. Le ſanctuaire eſt ſéparé de l'Egliſe, par un grand rideau, qu'on tire pendant le myſtère de la ſainte Meſſe. Il eſt rare qu'on diſe deux Meſſes en un jour dans la même Egliſe; mais on n'en dit jamais qu'une ſur chaque Autel,

Le Prêtre qui la doit dire, couche dans l'Egliſe pendant la ſemaine. On n'y célébre que des Meſſes hautes, & toujours à la pointe du jour; mais la veille de l'Epiphanie, & la veille de Pâques, les Meſſes ſe diſent le ſoir.

Le Célébrant porte un bonnet rond, dont la pointe ſe termine en croix; ſon Aube eſt étroite & courte; il a ſur chaque bras un manipule, qui eſt une eſpéce de manche, qui ne monte que juſqu'au coude: ſon Etole eſt ornée de croix; les extrémités en ſont étroites. L'Amict du Prêtre eſt comme un collier de Moine, d'argent ou d'or, d'où pend une toile ſur les épaules; il eſt enſuite revêtu d'une Chape. Les Prêtres aſſiſtans n'ont ſimplement qu'une Chape ſur leurs habits.

Les Diacres ont une Aube,

sans ceinture, & une étole sur l'épaule gauche, qui pend devant & derriere. Les Soudiacres & les Clercs ont un surplis, ou une Aube étroite, qui descend jusqu'aux talons Le Surplis ou l'Aube sont marqués de croix, peintes en fleurs sur la poitrine, sur les deux manches, & sur le milieu du dos, avec quatre autres croix plus petites aux quatre coins.

Les Cérémonies des Prêtres à l'Autel, sont celles-ci. Le Prêtre habillé, se lave les mains, dit l'Introït au pied de l'Autel, & fait seul sa confession, en termes presque semblables aux nôtres. Le Prêtre assistant dit, *Misereatur*; le Célébrant étant monté à l'Autel, le baise trois fois: l'Archidiacre lui porte l'Hostie, qui est d'un pain sans levain, & le Prêtre la place dans un trou fait exprès

dans la muraille, ſemblable à celui où l'on met les Burettes dans quelques-unes de nos Egliſes. Il y poſe auſſi le Calice, après y avoir mis du vin pur, & ſans eau. Le Diacre dit du milieu de l'Egliſe ces paroles : *Béniſſez, Seigneur.* Le Célébrant pourſuit ſeul, diſant : *Bénédiction & gloire au Pere & au Fils ;* & récite le Pſeaume, l'Antienne & l'Hymne du jour ; les Clercs chantent trois fois le Triſagiom, avec l'addition de Pierre Gnaphée : *Saint Dieu, Saint fort, Saint immortel*, qui avez été crucifié pour nous ; ayez pitié de nous : les Clercs ayant fini, le Célébrant lit le Pſeaume, la Prophétie, & l'Epître propre du jour : il ſe tourne vers le peuple, & dit : *La paix ſoit avec vous*, & *avec votre eſprit*, répondent les Clercs ; ces paroles ſe répétent ſept fois pendant la Meſſe.

Le Diacre lit l'Evangile du jour. Je rapporterai ici mot à mot le Symbole qui se chante après l'Evangile; afin qu'on y voie les changemens & les additions qui y ont été faits, & qui ne doivent point être attribués ni à la disette, ni à aucune propriété de la Langue Arménienne. Dans ce Symbole, il est clair qu'en parlant du Saint-Esprit, le schisme y a supprimé ces mots, *qui procéde du Pere & du Fils.* Les *oblata* se font ensuite en cette maniere. Le Célébrant, le Diacre & les Clercs, les portent en procession autour de l'Autel, & chantent: *Le Corps du Seigneur, & le Sang de la Rédemption est en présence,* & le peuple se prosterne. Le Prêtre étant remonté à l'Autel, & s'étant lavé les doigts, se tourne du côté du Diacre, & lui donne le baiser de paix. Le Diacre dit alors:

Donnez-vous la paix mutuellement, dans le baiſer de pureté; & vous, qui n'êtes pas dignes de communiquer aux Myſtères, deſcendez à la porte, & priez. Le Célébrant étant venu à la conſécration, il prononce d'abord ces paroles. *Prenant le pain dans ſes ſaintes, divines, immortelles, immaculées & agiſſantes mains, il bénit, rendit graces, rompit, donna à ſes Diſciples choiſis, ſaints & aſſis.....*

Le Prêtre continue, & profère les paroles Sacramentelles, telles que nous les proférons ſur le pain & ſur le vin, qu'il éléve pour être adorés du peuple. Après la conſécration, & quelques prieres faites avec des bénédictions, le Célébrant léve le voile qui couvre le Calice, & prenant l'Hoſtie en main, dit trois fois: *Par ceci tu ſeras véritablement*

le pain béni, le Corps de Notre-Seigneur & Sauveur Jesus-Christ. Il ajoûte, & dit trois fois : *Ton Saint-Esprit coopérant ;* & couvre le Calice. Après ces paroles, le Prêtre prie pour tous les états, réguliers & séculiers. Le Diacre en chantant, fait mention des Saints, & en particulier des saints *Thadée & Barthelemy*, Grégoire l'Illuminateur, auſquels il joint *Jean* Orodnicti, *Grégoire* Dukeratſi, & Barſam, tous trois Hérétiques. Il fait auſſi mémoire d'*Abgare*, *Conſtantin*, *Tiridate* & *Théodoſe.*

L'Oraiſon Dominicale eſt chantée par le peuple. Après l'Oraiſon, le Prêtre ſe tourne deux fois vers le peuple, & lui montrant l'Hoſtie ſur le Calice, dit d'abord : *Les choſes ſaintes aux ſaints :* & à la ſeconde fois, il ajoûte : *Mangez le Saint vénérable Corps & Sang*

de Notre-Seigneur & Sauveur Jesus-Christ avec sainteté, lequel descend du Ciel, habite parmi nous; il est la vie.

L'*Agnus Dei* se dit dans les termes dont nous nous servons, ou approchant, & le Célébrant fait la Communion. La Communion étant faite, le Diacre dit au peuple : *Approchez avec crainte & avec foi, & communiquez au Saint : j'ai péché contre Dieu. Nous croyons au Pere, Dieu vrai ; nous croyons au Fils, Dieu vrai ; nous croyons au Saint-Esprit, Dieu vrai. Nous confessons & croyons que c'est le vrai Corps & Sang de Jesus-Christ, qui nous sera en rémission de nos péchés.* Les Clercs répondent, & chantent : *Notre Dieu & notre Seigneur nous a apparu ; béni celui qui vient au nom du Seigneur.* Alors le peuple communie ; le célébrant le bénit, & chante :

Faites vivre, Seigneur, votre peuple ; les Clercs poursuivent en chantant : *Nous sommes remplis de vos bontés.* Le Diacre ajoûte : *avec foi & avec paix ;* & les Clercs avec lui disent : *Nous rendons graces.* Le Célébrant marche ensuite vers le milieu de l'Eglise ; il y fait quelques prieres, & les finit en se tournant du côté du peuple, disant : *La plénitude de la Loi & des Prophétes ; vous êtes le Christ Dieu :* puis il monte à l'Autel, & après trois adorations, *Seigneur Jesus-Christ*, dit-il, *ayez pitié de nous.* L'Evangile de S. Jean se récite à la fin de la Messe, selon la coutume de l'Eglise Latine.

Pendant la Messe, les Officians ne font aucune génuflexion ; mais seulement des inclinations : le Célébrant bénit le peuple plus de 50. fois, étendant la main sans tourner le corps. Le Diacre prononce

preſque autant de fois, & en même tems ces paroles : *Béniſſez, Seigneur.*

Avant la Meſſe, les Arméniens font une profeſſion de Foi, qui eſt Hérétique. Elle commence par un exorciſme, & finit par une confeſſion de toutes ſortes de crimes les plus capables de choquer les oreilles pieuſes & chaſtes.

Pour ce qui eſt de l'Office divin qu'on récite dans les Egliſes Arméniennes, l'ancienne Langue de la Nation, qu'on peut appeller un Arménien littéral, y eſt ſeul en uſage ; mais ſon intelligence eſt réſervée aux Miniſtres des Autels, leſquels très-ſouvent ne ſçavent autre choſe que le lire. C'eſt non-ſeulement par ce Rit ſingulier, que la Nation ſe diſtingue des autres ſociétés Chrétiennes ; mais encore

par l'administration des Sacremens, où ils ont introduit des abus à corriger, & d'autres à abolir; comme on le va voir.

ARTICLE II.

Des Sacremens.

Du Sacrement de Baptême.

L'Evêque ou le Prêtre, qui administre le Sacrement de Baptême, reçoit d'abord l'enfant hors de la porte de l'Eglise, qu'on tient fermée: il y récite le Pseaume cent trentiéme, & diverses prieres. Ensuite se tournant vers l'Occident, il répéte trois fois l'exorcisme; puis s'étant tourné vers l'Orient, il fait trois fois les demandes ordinaires, sur la créance des principaux articles de la Foi, & dit le Pseaume *Confitemini*, qui est le cent dix-septiéme. Alors

la porte de l'Eglise s'ouvre ; & étant ouverte, on marche vers les Fonds Baptismaux. Le Prêtre y oint l'enfant d'huile bénite. Il récite à haute voix le Pseaume, *Vox Domini super aquas*, & le 3e. chapitre de saint Jean, où Jesus-Christ instruit Nicodème de la nécessité d'une régénération spirituelle que le saint Baptême opère en nous ; puis il bénit l'eau des Fonds. Il y plonge le Crucifix, & y répand le saint Chrême, disant trois fois *Alleluia*, avec ces paroles : *Que cette eau soit bénite, ointe & sanctifiée.*

Après ces premieres cérémonies, le Prêtre demande le nom qu'on donne à l'enfant ; & le nommant alors par son nom, il le plonge entierement trois fois dans l'eau des Fonds, disant à chaque immersion : *N. serviteur de J. C. qui se présente de sa pro-*

pre volonté au Baptême, est maintenant baptisé par moi, au nom du Pere, du Fils, & du Saint-Esprit. Vous êtes racheté par le Sang de J. C. délivré de la servitude du péché; vous êtes fils adoptif du Pere céleste, cohéritier de J. C. temple du Saint-Esprit. Cette forme convient mieux avec la nôtre que celle des Grecs, en ce qu'elle indique le Ministre qui baptise; mais c'est un abus de la répéter à chaque immersion; car le Sacrement ayant son intégrité, & par conséquent son efficacité dès la premiere immersion, c'est pécher contre son unité, de réitérer deux fois l'immersion & les paroles qui sont la matiere & la forme du Sacrement.

Un autre Rituel Arménien que j'ai vû, prescrit une différente maniere de conférer le Baptême, mais qui n'est pas moins condam-

nable. Le Prêtre dit à la premiere immerſion, *au nom du Pere;* à la ſeconde, *au nom du Fils;* & à la troiſiéme, *au nom du Saint-Eſprit.* Cette répétition *au nom*, eſt contraire à l'inſtitution de J. C. dans laquelle les ſaints Peres remarquent contre les Ariens & les Macédoniens, que les trois Perſonnes de la ſainte Trinité ſont énoncées ſous le mot *au nom*, une fois prononcé, pour marquer l'unité des trois perſonnes en eſſence.

A ces erreurs des Arméniens; il faut ajoûter un nouveau reproche qu'ils méritent, qui eſt d'attendre le 8e. jour après la naiſſance d'un enfant, pour le faire baptiſer; car il n'arrive que trop ſouvent que l'enfant meurt pendant cet eſpace de tems ſans Baptême. Quelques-uns de leurs Docteurs, pour ſe mettre à cou-

vert de ce juste reproche, soutiennent que dans cette occasion, le Baptême n'est pas absolument nécessaire à *l'enfant ;* & c'est ce qui a donné occasion de les accuser de ne pas croire le péché originel. Cependant il est certain que la Nation en général croit la nécessité du Baptême.

Du Sacrement de Confirmation.

La Confirmation se donne aux enfans, incontinent après le Baptême : le même Prêtre administre l'un & l'autre Sacrement ; tel est l'usage ordinaire des Eglises du Levant. Leur Chrême n'est pas seulement composé d'huile d'olive & de baume, ils y ajoûtent le suc de différens aromates confondu dans du vin. Comme l'huile d'olive est très-rare dans le Pays, quelques Eglises y

avoient ſubſtitué l'huile de céſanne ; mais ils l'ont retranchée, n'étant pas une matiere convenable.

La bénédiction du ſaint Chrême eſt attribuée au ſeul Patriarche des Arméniens ; il en envoie chaque année une portion aux Evêques, pour en faire la diſtribution aux Prêtres. Ceux-ci craignant ſouvent d'en manquer, y ajoûtent une huile étrangère, & s'expoſent à l'altérer conſidérablement. Le Rituel preſcrit aux Miniſtres de la Confirmation, de faire premierement le ſigne de la Croix avec le Chrême ſur le front de l'enfant qui vient d'être baptiſé, & il prononce ces paroles : *La ſuave onction, au nom de Jeſus-Chriſt, eſt répandue ſur vous, le ſceau des dons céleſtes au nom du Pere, du Fils, & du Saint-Eſprit.*

Il ne répéte point l'invocation

des trois personnes de la sainte Trinité aux onctions suivantes. A celle des yeux, il dit : *L'onction de la sanctification éclaire vos yeux, afin que vous ne vous endormiez jamais dans le sommeil de la mort.* Aux oreilles, *l'onction de la sanctification, pour vous faire entendre les Commandemens de Dieu.* Aux narines, *l'onction de la sanctification vous soit au nom de Jesus-Christ une garde à votre bouche, & une porte forte sur vos lévres.* Dans le creux des mains, *l'onction de la sanctification soit en vous au nom de J. C. la cause des bonnes œuvres.* Sur la poitrine, *l'onction de la sanctification formera en vous un cœur pur, & renouvellera l'esprit droit dans vos entrailles.* Sur la paume des mains, il dit : *L'onction de la sanctification vous sera au nom de J. C. un bouclier, pour repousser les fléches du malin esprit.* Sur les pieds,

il dit : *L'onction de la sanctification dirigera vos pas à la vie éternelle.*

Après toutes ces onctions faites, le Miniſtre met une couronne ſur la tête de l'enfant, & le communie étant encore à la mammelle.

Du Sacrement de l'Euchariſtie.

Les Arméniens adminiſtrent le Sacrement de l'Euchariſtie d'une maniere qui leur eſt particuliere. Le Prêtre ne conſacre qu'une ſeule Hoſtie, quelque grand que ſoit le nombre des Communians. Leur Hoſtie eſt ronde, mais trois ou quatre fois plus épaiſſe que les nôtres. Après avoir compté ceux qu'il doit communier, il rompt l'Hoſtie en autant de petites parties qu'il y a de communians ; il les fait tremper toutes dans le Sang de Jeſus-

Chriſt; & les en tirant avec les doigts, il les porte dans la bouche des communians qui ſe préſentent à lui, étant tous debout.

Cette maniere de donner la Communion, avoit commencé à s'introduire dans l'Egliſe Latine vers la fin du 11e. ſiécle; mais les Papes Paſchal & Urbain s'y oppoſerent: le premier écrivit contre cette pratique à Ponce, Abbé de Cluny; & le ſecond la défendit dans le Concile de Clermont. La raiſon eſt que ſelon l'inſtitution de Jeſus-Chriſt, la participation de ſon Sang ſe doit faire en le buvant. C'eſt par la même raiſon, qu'environ l'an 1053. le Cardinal Humbert déſapprouva la pratique de l'Egliſe de Conſtantinople, de donner la Communion dans une cuilliere, qui contenoit une particule de l'Hoſtie conſacrée, & trempée

dans l'eſpéce du vin. Les Grecs gardent encore aujourd'hui cette pratique, & les Arméniens celle de communier les enfans immédiatement après le Baptême & la Confirmation, nonobſtant le grand inconvénient, dont ils ſont ſouvent témoins que les enfans rejettent la particule de l'Hoſtie qu'ils ne peuvent avaler.

Nous ne nous taiſons pas ſur cet abus, non plus que ſur un autre qui lui eſt contraire ; c'eſt la rareté des Communions parmi les adultes ; car pluſieurs paſſent les années ſans s'en approcher, ou n'en approchent que deux fois l'année ; ſçavoir, le Samedi-Saint, & le jour de l'Epiphanie. Le malheur eſt que pluſieurs de leurs Evêques & de leurs Vertabiets, qui ſont leurs Docteurs, autoriſent cette coupable négligence,

par leur mauvais exemple, car à peine disent-ils la sainte Messe une fois l'année. Ils croient beaucoup faire que d'assister en certains jours à celles des simples Prêtres, sans vouloir y communier, sous prétexte que ce seroit avilir leur dignité de recevoir la Communion de la main d'un Prêtre leur inférieur.

Quant à leur maniere de donner le saint Viatique aux malades, leur Rituel ordonne que le Prêtre sera précédé de la Croix & d'un Encensoir: il récite des Pseaumes, des Epîtres & des Evangiles, le Symbole de la Foi auquel il ajoûte le Trisagion. Je ne sçai pourquoi ils ont pour pratique de ne donner la communion, même aux malades, que quarante jours après la précédente communion.

Du Sacrement de la Pénitence.

L'incapacité des Prêtres Arméniens a introduit plusieurs abus intolérables dans l'usage du Sacrement de Pénitence. Le Confesseur, pour avoir plus tôt fait, & pour recevoir sa rétribution, a par écrit une longue liste de péchés qu'il récite, sans y supprimer les plus énormes. Le pénitent, soit qu'il s'en connoisse coupable, ou non, répond: *Jai péché contre Dieu.* Si un Confesseur mieux instruit de son devoir, interroge son pénitent, il ne lui dira mot sur l'accusation qu'il lui fera de péchés griefs. Mais s'il vient à s'accuser de quelques faits, qui sont plûtôt des superstitions que des péchés, comme d'avoir tué un chat ou un oiseau, alors le Confesseur pre-

nant un ton sévère, fait de rudes réprimandes à son pénitent, & lui impose de rigoureuses pénitences. Il n'oublie pas sur-tout de le questionner s'il n'a point de biens d'autrui ; car si le cas y écheoit, il s'applique, ou à son Eglise, la restitution qui est dûe à l'homme volé.

Pour ce qui est des Prélats & des Vertabiets, qui ne daignent pas recevoir la communion d'un inférieur, ils se croiroient trop humiliés qu'on les vît aux pieds d'un Prêtre pour recevoir l'absolution de leurs péchés.

Les termes dont les Arméniens se servent pour prononcer l'absolution, sont différens de ceux que les Grecs y emploient. Les termes de ceux-là sont absolus, & ceux des derniers ont une forme déprécatoire. Voici la for-

mule des Arméniens : *Que Dieu qui a de l'amour pour les hommes, vous faſſe miſéricorde ; qu'il vous accorde le pardon des péchés que vous avez confeſſés, & de ceux que vous avez oubliés ; & moi par l'autorité que me donne l'Ordre Sacerdotal, ſelon les divines paroles, tout ce que vous avez délié ſur la terre, ſera délié dans le Ciel ; avec les mêmes paroles, je vous abſous de tous vos péchés que vous avez commis par penſées, paroles & œuvres, au nom du Pere, du Fils, & du Saint-Eſprit.*

Du Sacrement de l'Extrême-Onction.

Les Arméniens reconnoiſſent l'Extrême-Onction pour un des ſept Sacremens inſtitués par Jeſus-Chriſt ; mais ils en ont preſque aboli l'uſage, ſous prétexte

que l'Extrême-Onction ayant, diſent-ils, la vertu d'effacer les péchés, les peuples ſe prévaloient de cette opinion, pour s'exempter de la peine de confeſſer leurs péchés, & de faire pénitence. Ainſi pour corriger cet abus, ils ont ſupprimé le Sacrement de l'Extrême-Onction.

Il faut cependant remarquer ici, que dans les Egliſes d'Orient, on l'adminiſtre indifféremment aux ſains & aux malades; car, diſent-ils, Jeſus-Chriſt l'a inſtituée pour guérir les maladies du corps & de l'ame; & c'eſt pour nous inſtruire de ce double effet du Sacrement, qu'on l'appelle l'onction des infirmes: or il arrive aſſez ſouvent que le corps étant en ſanté, l'ame eſt malade par la griéveté de ſes péchés.

Mais les Arméniens ont une pratique bien ſinguliere à l'égard

des Prêtres après leur mort.

Un Prêtre vient-il de mourir, on en avertit auſſi-tôt un autre Prêtre qui apporte le ſaint Chrême, & qui en fait des onctions en forme de croix ſur la main, ſur le front, & ſur le haut de la tête du cadavre, diſant : *Que la main de ce Prêtre ſoit bénie, ointe & ſanctifiée par ce ſigne de la ſainte Croix, par cet Evangile & par le ſaint Chrême, au nom du Pere, du Fils, & du Saint-Eſprit.* Il répéte la même formule, en faiſant les deux autres onctions : c'eſt dans cette derniere cérémonie, concluent quelques-uns de leurs Docteurs, que conſiſte, à proprement parler, le Sacrement de l'Extrême-Onction. Les Arméniens ont encore pour pratique de laver les pieds de tous ceux qui ſont à l'Egliſe. Après les avoir lavés, les Prêtres les oignent de

beurre, en mémoire du parfum que la femme pécheresse répandit sur les pieds du Sauveur. Ils se servent de beurre faute d'huile; qui est rare dans le Pays : l'Evêque le bénit avant que de commencer le lavement des pieds, & dit en le béniſſant : *Seigneur, ſanctifiez ce beurre, afin qu'il ſoit un remède contre toutes les maladies ; qu'il donne la ſanté à l'ame & au corps de ceux qui en reçoivent l'onction.* Leur rubrique porte que cette pratique eſt recommandée par les Apôtres inſpirés du Saint-Eſprit.

Du Sacrement de l'Ordre.

Le rit que les Arméniens obſervent dans les Ordinations, eſt conforme, plus qu'aucun autre des Egliſes d'Orient, à l'Egliſe Romaine. Auſſi ſe glorifient-ils de l'avoir reçu du Pape ſaint Gré-

goire le Grand, pour lequel ils conſervent une ſinguliere vénération.

Les prieres que fait l'Evêque en donnant les Ordres, ſont belles & édifiantes. Elles ne s'éloignent pas, ou fort peu, du ſens de celles que l'Egliſe Romaine emploie dans les Ordinations : ainſi je ne rapporterai ici que ce qu'il peut y avoir de différent entre leur uſage & le nôtre.

La Tonſure chez les Arméniens, eſt comme parmi nous, l'entrée dans l'état Eccléſiaſtique ; avec cette différence que le rit Romain ne donne aucun Office au Tonſuré dans l'Egliſe, & que le rit Arménien le charge du ſoin de tenir l'Egliſe propre & nette ; c'eſt pourquoi l'Evêque met entre les mains du Tonſuré un balet, & lui dit : *Recevez le pouvoir de nettoyer l'Egliſe de Dieu,*

& qu'en même tems le Seigneur vous nettoie des péchés que vous avez pû commettre.

Les Grecs confondent les autres quatre Ordres, qu'on appelle moindres dans celui de Lecteur. Mais les Arméniens les distinguent, & celui qui les reçoit, reçoit de l'Evêque, ainsi que dans le rit Romain, ce qui doit être de son Office : le Portier reçoit les clefs de l'Eglise, & l'Evêque lui dit : *Comportez-vous comme ayant à rendre compte à Dieu des choses qui sont fermées sous la clef, & qui vous sont données ; soyez vigilant, priez tandis que vous ouvrez & fermez la porte de l'Eglise.* L'Evêque ensuite le conduit à la porte, & le Diacre dit trois fois à l'Evêque, *enseignez-le.* L'Evêque met la clef dans la serrure, disant aussi trois fois : *Faites ainsi.* Les autres Moindres se donnent avec

les cérémonies & les avertiſſemens qui leur ſont propres.

L'habit de Soûdiacre eſt une Aube, & rien plus. Celui du Diacre eſt l'Aube ſans ceinture, & une Etole. Ils reçoivent de l'Evêque ce qui eſt propre de leur Ordre, & l'Evêque leur donne en même tems les inſtructions convenables à leurs emplois.

L'Ordination des Prêtres Arméniens a des cérémonies particulieres que je rapporte ici. Elle commence par le chant de pluſieurs Pſeaumes, & d'autres prieres ; l'Evêque s'informe enſuite des qualités du Diacre qui lui eſt préſenté, de ſes mœurs, de ſa capacité, de ſa naiſſance qui doit être d'un mariage légitime. Son information faite & jugée favorable, l'Evêque impoſe ſa main droite ſur la tête du Diacre, & prononce les paroles ſui-

vantes : *Seigneur Dieu Tout-puissant, créateur de toutes choses, Rédempteur vivifiant, & réparateur des hommes, qui par votre bonté infinie, accordez à votre sainte Eglise les graces & les dons visibles & invisibles, nous nous adressons aujourd'hui à votre charité bienfaisante envers les hommes, vous suppliant d'accorder à celui-ci votre serviteur, que par cette vocation & cette imposition de mes mains, il reçoive l'Ordre de Prêtrise ; qu'il reçoive dignement votre Esprit saint, & le don de bien gouverner par la grace de notre Seigneur & Rédempteur, qui nous appelle tous par une vocation] sainte, selon les Ordres différens, pour servir Dieu, & pour glorifier avec action de graces le Pere, le Fils, & le Saint-Esprit, maintenant & toujours, & dans les siécles. Ainsi soit-il.*

L'Evêque, après cette priere,

fait deux nouvelles impoſitions de ſa main ſur la tête du Diacre qu'il ordonne ; il lui met l'Etole ſur le col, une eſpéce de mitre ſur la tête, un Amict ſur les épaules, une Chape au lieu d'une Chaſuble ; il accompagne ces actions de différentes prieres, & toutes conformes à chaque action. Mais il faut remarquer que lorſque l'Evêque lui donne & met la ceinture, il lui dit : *Recevez du S. Eſprit, le pouvoir de lier & de délier, que notre Seigneur Jeſus-Chriſt donna aux ſaints Apôtres, lorſqu'il leur dit : Tout ce que vous aurez lié ſur la terre, ſera lié dans le Ciel, & ce que vous aurez délié ſur la terre, ſera délié dans le Ciel.* Ces paroles finies, l'Evêque lui fait une onction dans les mains & ſur le front, & lui préſente enſuite le calice avec le vin, & la paténe avec l'Hoſtie, en di-

sant : *Recevez, prenez ; car vous avez reçu le pouvoir de consacrer & de faire le saint Sacrifice, au nom de notre Seigneur Jesus-Christ, tant pour les vivans que pour les morts.*

L'Ordination du Prêtre finit enfin par la bénédiction, que l'Evêque lui donne en ces termes : *Que la bénédiction de Dieu, Pere, Fils, & Saint-Esprit descende sur vous, qui avez reçu l'accomplissement de l'Ordre de Prêtrise, pour offrir le Corps & le Sang de J. C. pour la paix, & pour la rémission des Péchés. Ainsi soit-il.*

Il y auroit ici une question à examiner, & que je ne fais que proposer ; sçavoir si la partie essentielle de l'Ordination des Prêtres Arméniens, consiste dans l'imposition des mains de l'Evêque sur la tête du Prêtre ordonné, ou dans la tradition du Calice & de la Paténe : si on décidoit

qu'elle consiste dans la tradition du Calice & de la Paténe, il s'ensuivroit que le pouvoir de lier & de délier seroit donné au Prêtre avant le pouvoir de consacrer, le Prêtre ayant déja reçu de l'Evêque la ceinture, & par conséquent le pouvoir de lier & de délier, avant que d'avoir touché au Calice & à la Paténe: auquel cas il y auroit un contretems & un abus manifeste. Cette raison donne sujet de croire, que les Arméniens mettent la partie essentielle de l'Ordination Sacerdotale, dans l'imposition des mains de l'Evêque sur la tête du Prêtre ordonné, laquelle précéde le tems où l'Evêque lui donne la ceinture, & le Calice avec la Paténe à toucher; en effet, lorsque l'Evêque lui met le Calice & la paténe entre les mains, il lui dit ces paroles, qui suppo-

sent que le pouvoir de consacrer lui a été donné : *Recevez & prenez ; car vous avez reçu le pouvoir de consacrer & de faire le saint Sacrifice*, &c.

Les Hérétiques qui ne perdent jamais aucune occasion de faire glisser par-tout le venin de leur hérésie, ont inséré dans leur Rituel une profession de Foi qu'ils font prononcer aux Ordinands, avant leur Ordination, & qui est conçue en ces termes : *Nous croyons en Jesus-Christ une personne & une nature composée ; & pour nous conformer aux saints Peres, nous rejettons & détestons le Concile de Calcédoine, la Lettre de S. Léon à Flavien : nous disons Anathême à toute Secte qui introduit deux Natures.*

Du Sacrement de Mariage.

Les enfans des familles Armé-

niennes se reposent absolument sur leurs peres & meres, ou sur leurs plus proches parens, pour le choix de la personne qu'ils doivent épouser, & pour les conventions matrimoniales. Le mariage se célébre à l'Eglise; les contractans s'y rendent de grand matin : la future épouse y est conduite par sa famille; son visage est couvert d'un grand voile, qui la cache aux yeux de tous les assistans, & c'est à l'Eglise seulement que son futur époux la voit pour la premiere fois. Le Rituel contient de très-belles Oraisons, pour la bénédiction de l'anneau des fiançailles : la bénédiction nuptiale que le Prêtre donne ensuite aux fiancés, est exprimée en ces termes : *Béniſſez, Seigneur, ce mariage d'une bénédiction perpétuelle, & accordez-leur par cette grace, qu'ils conſervent la Foi,*

l'Espérance & la Charité; donnez-leur la sobriété, inspirez-leur de pieuses pensées, conservez leur couche sans souillures, afin que fortifiés de toute part, ils persévérent dans votre bon plaisir.

Après la célébration du mariage, ceux qui y ont été invités reconduisent les nouveaux mariés chez les parens de l'épouse, avec des cris de joie, & des frappemens de mains, qui en sont les marques publiques. La cérémonie des nôces finit en présentant un bassin à tous les conviés, qui y mettent leur présent, selon leurs facultés, & chacun d'eux reçoit un mouchoir des mains de l'épouse.

Les nôces chez les Arméniens sont défendues depuis le Dimanche de la Quinquagésime jusqu'à la Pentecôte. Les empêchemens de leurs mariages,

qu'on appelle dirimans, ſont ceux-ci. Contracter avec une perſonne Infidéle, qui n'eſt point baptiſée. Avoir embraſſé la profeſſion Religieuſe. Etre déja engagé dans le mariage. Etre lié de conſanguinité & d'affinité, juſqu'au quatriéme dégré, avec la perſonne qu'on voudroit épouſer. Le mariage entre les parens du mari & de la femme, juſqu'au troiſiéme dégré, eſt défendu. Deux freres ne ſçauroient épouſer les deux ſœurs, ni les couſins germains des couſines germaines, ni même iſſus de germains. L'empêchement provenant de l'adoption légale, ſe termine au ſecond dégré : celui de l'adoption ſpirituelle, s'étend au troiſiéme. Mais pour borner cet empêchement à un petit nombre de perſonnes, toute une famille ne prend pour tous les enfans qui

en naiſſent, que le même parrain, & la même marraine. Les Arméniens ne mettent point au nombre des empêchemens, ceux qui proviennent du crime, ni ceux qu'on appelle ſimplement empêchans.

Il y a ſujet de douter ſi l'Ordre de Prêtriſe eſt chez eux un empêchement qui rend un ſecond mariage nul & invalide, ou s'il n'eſt ſeulement qu'illicite; la raiſon de douter eſt, qu'un Prêtre qui contracte un ſecond mariage après la mort de ſa premiere épouſe, en eſt puni par la dégradation, ſans paſſer cependant pour concubinaire. On le dépouille des honneurs, priviléges, fonctions & habits du Sacerdoce; & il n'eſt admis que comme Laïque à la participation des Sacremens.

Pour ce qui eſt des troiſiémes

nôces, les Arméniens les réprouvent, & les jugent illégitimes de droit divin ; mais leur pratique y eſt contraire : car ſi un particulier s'obſtine à demander diſpenſe pour un troiſiéme mariage, & ſur un refus, menace de ſe faire Mahométan, alors ſon Curé, ſans avoir recours ni au Patriarche, ni à ſon Evêque, la lui accorde promptement. Les Arméniens croient avoir remédié à de grands déſordres, par la coutume établie parmi eux, & qui tient lieu de Loi, qui eſt qu'un homme veuf ne peut épouſer qu'une veuve en ſecondes nôces.

A l'occaſion du Sacrement de mariage, dont nous venons de parler, je rapporterai ici une pratique extraordinaire de cette Nation ; mais qui lui eſt commune avec d'autres Nations du Levant. Les Arméniens célébrent la mé-

moire du Baptême de Notre-Seigneur le 6. Janvier, & voici de quelle maniere ils font cette Fête. Ils s'y préparent par un jeûne très-rigoureux. Le jour de la Fête, ces peuples courent en foule ſur le bord d'une riviere, ou d'un ruiſſeau voiſin. Le Patriarche, ou un Evêque, ou un Vertabiet en ſon nom, ne manque pas de s'y rendre. Il commence la cérémonie par la lecture de pluſieurs prieres & leçons tirées des ſaintes Ecritures, & qu'ils appliquent à cette Fête. Il bénit enſuite les eaux de la riviere, & y verſe du ſaint Chrême. Alors, diſent les Arméniens, les eaux bouillonnent à gros bouillons; merveille dont ils ſont les ſeuls qui s'apperçoivent. Mais ce qui eſt au vû de tout le monde, c'eſt l'empreſſement avec lequel ce peuple ſuperſtitieux & groſſier ſe jette à

corps perdu au milieu des eaux, & y va chercher les parties du ſaint Chrême qui ſurnage, pour s'en frotter les yeux, le viſage & la tête. Leur dévotion en ce jour eſt ſi fervente, que le froid du mois de Janvier, ſouvent exceſſif, & les eaux à demi-glacées, ne les empêchent pas de s'y plonger. Ce trait de ſuperſtition & pluſieurs autres ſemblables, qu'on ne rapporte pas, font voir de quelle extravagance ſont capables ceux qui ſe laiſſent dominer par le ſchiſme. Comme cette Fête ridicule ne manque jamais d'y attirer une grande foule de peuples de toutes Nations, & que les déſordres en ſont inſéparables, les Magiſtrats Turcs s'y tranſportent pour y remédier, & ſçavent toujours ſe faire bien payer de leur préſence.

ARTICLE III.

Des Fêtes & jeûnes des Arméniens.

Les Arméniens ont très-peu de Fêtes pendant l'année, qui ne ſoient précédées par pluſieurs jeûnes, & comme ils ont un grand nombre de Fêtes, la plus grande partie de l'année ſe paſſe auſſi en jeûnes. Mais ce qui eſt infiniment à leur loüange, c'eſt qu'ils les obſervent avec une régularité ſi exacte & ſi ſévère, que ni l'âge, ni les maladies, ni le travail journalier, ni les longs & pénibles voyages, ne leur ſont point une raiſon pour s'en diſpenſer. Les plus réguliers ſont à jeun juſqu'à trois heures après midi; ceux qui le ſont moins, avancent leur repas. Mais tous s'interdiſent l'uſage de la viande, du poiſſon, des œufs, du laitage, &

d'un mets particulier fait avec des œufs de poiſſon, & qu'on nomme *Caviat*. Ce ſeroit un relâchement parmi eux, ſi quelqu'un uſoit de l'huile d'olive, & buvoit du vin. Enfin, on peut dire que dans leurs jeûnes, ils ne vivent que d'herbes & de légumes cuits dans l'huile de ſéſanne, laquelle ne vaut pas mieux que l'huile de navette. Outre les jeûnes qui leur ſont ordonnés pendant l'année, ils ont encore cinq jours, où le ſeul uſage de la viande leur eſt défendu; & ces jours s'appellent *Nevagadik*. Au reſte, le grand nombre de jeûnes qu'ils obſervent, les prévient ſi fort en faveur de leur Egliſe, que lorſqu'ils la comparent à l'Egliſe Romaine, ils traitent les Chrétiens Européens, d'hommes lâches, ſenſuels & efféminés, & prennent de-là occaſion de faire

l'éloge de la ſainteté de leur Egliſe.

Je ne m'arrêterai point ici à faire un détail particulier de leurs jours de jeûne, & de toutes leurs Fêtes, le récit en ſeroit ennuyeux. Je rapporterai ſeulement ce qui mérite d'être remarqué. Les Arméniens ne diſent point de Meſſes les jours de jeûnes : ils ne la célébrent que les jours de Fête, parce que dans ces jours ils ne jeûnent point. Les Mercredis & Vendredis ſont jours de jeûne, à moins qu'une Fête particuliere ne les en diſpenſe. Ils n'ont pendant l'année que quatre Fêtes non mobiles, qui ſont l'Epiphanie, la Circonciſion de Notre-Seigneur, la Purification de la ſainte Vierge, & ſon Annonciation. Si le 15. Août n'eſt point un Dimanche, la Fête de l'Aſſomption eſt renvoyée au Dimanche ſuivant.

Il en eſt de même de la Fête de l'Exaltation de la ſainte Croix, qui ne doit être célébrée qu'un Dimanche. Ces deux Fêtes ſont précédées de pluſieurs jours de jeûne. Le Samedi qui précéde la Fête de l'Aſſomption, eſt employé à dire anathême au Concile de Calcédoine, & à ſaint Léon. Ils font la Fête des trois cens dix-huit Peres du Concile de Nicée avec la même cérémonie; le Samedi, veille de la Nativité de la ſainte Vierge, renvoyée au Dimanche ſuivant, lorſque le 8e. Septembre eſt un jour ouvrable.

La Fête de ſaint Serge ſoldat, & de ſon fils, tous deux martyrs, & de leurs quatorze Compagnons, eſt célébre parmi eux. Ils la ſolemniſent le Samedi de devant la Septuagéſime. Elle eſt précédée de cinq jours de jeûne,

si rigoureusement observés, que plusieurs filles & garçons s'abstiennent de presque toute nourriture pendant ces jours-là.

Le Dimanche de la Quinquagésime s'appelle *Pariegsentan*, c'est-à-dire, bonne vie, comme si ce jour annonçoit les jours de salut, le Carême commençant le Samedi suivant. Tous les Samedis du Carême sont destinés à des Fêtes particulieres. Celle de saint Grégoire l'Illuminateur se fait le cinquiéme Samedi.

Le Dimanche suivant, qui est celui des Rameaux, est solemnisé comme dans l'Eglise Romaine par la bénédiction des Palmes, & la Procession. A son retour, un Prêtre accompagné du Diacre, entre dans l'Eglise, & en ferme la porte. L'Officiant, qui est à la tête de la Procession, frappe à la porte, & chante les

paroles ſuivantes : *Ouvrez-nous, Seigneur, ouvrez-nous la porte des miſéricordes, à nous, qui vous invoquons les larmes aux yeux.* Le Prêtre & le Diacre qui ſont dans l'Egliſe, répondent : *Qui ſont ceux qui demandent que je leur ouvre ? Car c'eſt ici la porte du Seigneur, par laquelle les Juſtes entrent avec lui.* L'Officiant, & ceux qui l'aſſiſtent, répondent : *Ce ne ſont pas ſeulement les Juſtes qui entrent, mais auſſi les pécheurs qui ſe ſont juſtifiés par la confeſſion & la pénitence.* Ceux qui ſont dans l'Egliſe, répliquent : *C'eſt la porte du Ciel, & la fin des peines, promiſe à Jacob. C'eſt le repos des Juſtes, & le refuge des pécheurs : le Royaume de Jeſus-Chriſt, la demeure des Anges, l'aſſemblée des Saints, un lieu d'aſyle, & la maiſon de Dieu.* L'Officiant & ſes Diacres ajoûtent ; *Ce que vous dites de la ſainte Egliſe, eſt*

juste & vrai ; parce qu'elle est pour nous une mere sans tache, & que nous naissons en elle enfans de lumiere & de vérité. Elle est pour nous l'espérance de la vie, & nous trouvons en elle le salut de nos ames.

Après ce pieux & touchant dialogue, la porte de l'Eglise s'ouvre, la Procession entre, & l'Office finit par d'autres prieres très-édifiantes. Les jours suivans & celui de Pâques n'ont rien qui leur soit singulier. Les saintes pratiques de l'Eglise Romaine, pendant la Semaine Sainte, ne sont point observées, & ne sont point en usage. Ils célébrent la Messe le Jeudi-Saint, & plusieurs y communient.

La seconde Férie de Pâque est employée à visiter les cimetieres, où ils lisent des prieres & des Evangiles. Depuis Pâques jus-

qu'à l'Aſcenſion, ils n'ont point de jeûne ni les Mercredis, ni les Vendredis. Depuis l'Aſcenſion juſqu'au dernier jour de l'année, les Arméniens célébrent pluſieurs Fêtes qui leur ſont particulieres, & qui ſont précédées par cinq jours de jeûne. Les principales ſont la Fête de l'Invention des Reliques de ſaint Grégoire l'Illuminateur; celle où ils font mémoire du jour auquel ce ſaint Patriarche fut retiré du puits où Tiridate l'avoit fait jetter; la Fête des deux cens Peres du Concile d'Ephèſe; celles de ſaint George, des Archanges, de Jonas, de ſaint Jacques de Niſibe, & de pluſieurs hommes illuſtres de l'Ancien Teſtament. J'ai parlé de la Fête de ſaint Serge ſoldat, qui eſt célébre parmi les Arméniens; mais je n'ai rien dit du jeûne qui la précéde, &

qu'ils appellent d'*Artzibut*. Ce jeûne fait le sujet d'une grosse querelle qui est entre les Grecs & les Arméniens ; car ceux-là font un crime aux Arméniens de faire un tel jeûne, & voici l'histoire sur laquelle est fondé le reproche que les Grecs leur font. *Artzibut*, disent-ils, étoit le chien d'un Evêque qui précédoit son maître en tous lieux, & qui annonçoit son arrivée : l'Evêque fut si affligé de la mort de son chien, qu'il ordonna cinq jours de jeûne pour le pleurer. C'est donc pour pleurer ce chien, disent les Grecs aux Arméniens, que vous jeûnez ces cinq jours. Une fable aussi absurde que celle-ci, ne méritoit pas que saint Nicon & le Patriarche Isaïe en fissent un chef d'accusation. Mais ce qu'il y a ici de réel, c'est que le mot d'*Artzibut*, signifie un avant-coureur,

ou un Meſſager, & que le jeûne de ſaint Serge venant dans la ſemaine de la Sexagéſime, annonce que le Carême ſuit de près.

Il ne nous reſte plus qu'à parler de l'Office, & du chant de l'Egliſe Arménienne, pour finir tout ce qui regarde ſon rit. Les Prêtres ont pour Bréviaire le Pſeautier; ils le récitent en pſalmodiant en différens tems, ſoit dans le Chœur, ou chez eux. Ils chantent dans le Chœur des Hymnes, des Leçons tirées des ſaintes Ecritures, des Oraiſons, & autres Prieres. Pendant le Carême, ils vont trois fois à l'Egliſe, le matin, à midi & le ſoir: les autres jours ils n'y vont que deux fois, le matin pour y dire Matines & la Meſſe lorſqu'ils la doivent célébrer, & le ſoir pour dire Vêpres. Leur chant eſt très-peſant, & imite en cela leur

ASHMOLEAN OXFORD MUSEUM

langue : ils sont persuadés qu'il n'y en a pas de plus beau que le leur, ils le notent par des points sur les voyelles, & s'accordent parfaitement en chantant. Ils ont grand soin d'apprendre à leurs enfans tous les chants de l'Eglise.

CHAPITRE VII.

Des erreurs des Arméniens.

L'ERREUR capitale des Arméniens, & qui est l'origine & le fondement de leur schisme, est de ne reconnoître qu'une seule nature en Jesus-Christ. Ils sont Jacobites, & conviennent avec les Suriens & les Coptes dans la même créance. Ils confessent avec eux que Jesus-Christ est Dieu & homme parfait, ayant

un corps & une ame comme nous ; que la nature divine s'eſt unie avec la nature humaine, ſans qu'il ſe ſoit fait aucun changement dans l'une ou l'autre nature, & ſans aucun mélange & ſans confuſion. Ils avouent que ſelon la chair il a ſouffert la fatigue, la faim, la ſoif ; que c'eſt volontairement qu'il s'eſt livré aux ſouffrances de ſa Paſſion, & à la mort. Mais que ſelon ſa divinité, il étoit impaſſible & immortel. Leur confeſſion de Foi qu'ils récitent très-fréquemment, contient ces articles. Ils diſent anathême à Eutiches, comme ils le diſent à Neſtorius, & ils le condamnent comme complice d'Apollinaire, en ce qu'il a nié que le Sauveur fût homme comme nous. Quand donc ſur l'aveu qu'ils font, que J. C. eſt Dieu & homme, l'un & l'autre parfait,

& qu'il a souffert selon la chair, & non selon la divinité, on veut les obliger à conclure nécessairement de cette doctrine, qu'il y a donc deux natures en Jesus-Christ. Ils se retranchent alors dans la comparaison de notre corps & de notre ame, lesquels, disent-ils, ne composent par leur union naturelle, qu'une seule nature. Ce fut pour les chasser de ce retranchement, qui leur paroît un fort imprenable, que *Théorien*, Théologien Grec, employa dans ses Conférences avec *Nierses*, Patriarche de *Sis*, des argumens abstraits & Métaphysiques, qui sont rapportés dans la Bibliothéque des Peres. Mais comme notre Foi n'a point besoin, pour la défendre, de toutes ces subtilités, qui réduisent souvent les opinions combattues de part & d'autre à une pure

queſtion de nom, Théorien ſe ſervit bien plus à propos de l'autorité des ſaintes Ecritures & des Peres, qui prouvent ſolidement l'exiſtence de deux natures en J. C. Le Théologien Grec auroit pu faire voir au ſurplus la défectuoſité de la comparaiſon en queſtion, dont les Arméniens mêmes doivent convenir; car ils avouent, & il eſt vrai, que le Verbe s'eſt fait chair, que Dieu s'eſt fait homme. Mais ils n'oſent pas dire que l'ame ſe faſſe corps. Ils confeſſent que Dieu eſt né, & qu'il eſt mort; mais ils ne diront pas, & ne diſent pas en effet que l'ame ſoit étendue, & formée par un arrangement de la matiere, & qu'elle meurt: ainſi la comparaiſon dont il s'agit ne va pas plus loin qu'à expliquer l'union des deux ſubſtances dans une ſeule hypoſtaſe; mais l'union

hypostatique des deux natures en J. C. opère ce qu'on appelle la communication des idiômes, laquelle n'a pas lieu entre le corps & l'ame.

Saint *Euloge*, Patriarche d'Alexandrie, dans son troisiéme Discours contre les Sévériens, dont *Photius* nous a conservé un bel extrait, explique parfaitement l'usage légitime qu'on doit faire de cette comparaison, & les justes bornes qu'on doit y donner; & il remarque que saint Cyrille ne l'a employée que comme un exemple imparfait de l'union hypostatique.

De ce faux principe d'une seule Nature en J. C. les Arméniens, de concert avec les autres *Monophysites*, concluent qu'il n'y a qu'une opération en J. C. & qu'une volonté, entendant par ce mot de volonté, l'action de

la volonté, & non pas la faculté : c'eſt ainſi qu'ils abuſent de l'expreſſion d'actions théandriques qu'ils ne s'accordent pas entr'eux ; & que quand il eſt queſtion d'expliquer leurs ſentimens, ils ſe contrediſent mutuellement, les uns parlant le langage des Eutychiens, & les autres celui des Monophyſites ; tous hérétiques condamnés dans le Concile de Chalcédoine. Mais ce qui eſt certain, c'eſt que le ſchiſme n'avoit pas fait grande fortune avant le Conciliabule de Thévin. Ses plus zélés partiſans n'étoient que quelques Moines & quelques Evêques, qui n'oſoient pas même prêcher publiquement leurs erreurs. Cependant ils n'en étoient pas moins affectionnés à leur parti, & ils cherchoient les moyens de l'augmenter. Ils trouverent à propos

un certain Prêtre né avec des talens tout propres à être un chef de parti. Il se nommoit *Jacques Zangales*, homme adroit, séduisant, parlant bien, populaire, se donnant des airs de modestie & d'humilité qui cachoient une ambition sans mesure. Il eut plusieurs conférences avec quelques Evêques & quelques Vertabiets qui pensoient comme lui. Il fit si bien, qu'il leur persuada de le sacrer Evêque, ce qu'ils firent. Revêtu qu'il fut de cette dignité, il commença à dogmatiser, parcourant les Villes & les villages. Il se donnoit la réputation d'un homme éclairé & envoyé de Dieu : cette opinion conçue de lui, jointe à son art de bien parler, le faisoit écouter volontiers du peuple ; il faisoit chaque jour quelque conquête, le nombre de ses Disciples s'aug-

mentoit, & devint si fort, qu'on commença à les appeller Jacobites du nom de leur séducteur *Jacques Zangales*, & ce nom leur est demeuré. Le Conciliabule de Thévin, convoqué par le Patriarche Nierses, surnommé *Achdaraghensis*, confirma les erreurs dont Jacques Zangales avoit déja infecté les peuples. Il condamna de plus le Concile de Chalcédoine, & forma enfin le schisme, qui dura plus d'un siécle.

Pour ne parler présentement que des Arméniens qui sont sous nos yeux, nous leur devons la justice de dire qu'ils n'entrent point dans toutes ces sortes de questions. Ils s'en tiennent en général à ce qu'on leur a dit, qu'il n'y a qu'une nature en J. C. sans en sçavoir davantage. Car pour ce qui est des autres erreurs qu'on

reproche aux Arméniens, & dont nous allons parler, on les doit moins imputer à la Nation, qu'à quelques-uns de ses Docteurs qui veulent se signaler dans leur Pays, en dogmatisant contre l'Eglise Romaine, & qui croient en même tems qu'il est de leurs intérêts d'inspirer à leurs compatriotes du mépris & de l'aversion pour les Catholiques Romains.

Quelques-uns de ces Docteurs Arméniens, soutiennent avec les Grecs, que le Saint-Esprit ne procéde que du Pere, & nullement de la seconde personne de la sainte Trinité. Ils ne peuvent pas cependant ignorer que les Eglises Arméniennes chantent le jour de la Pentecôte une Prose contenue dans un de leurs Livres nommé *Hiachouſt*, où sont ces mots : *Guériſſez, Seigneur, le*

Seigneur des vertus, & vrai Dieu, ſource de lumieres & de vie, Eſprit ſaint, procédant du Pere & du Fils.

Comme une erreur conduit toujours à une autre, ils enſeignent de plus que Dieu différe la récompenſe des Juſtes, & la punition des pécheurs juſqu'après le Jugement dernier; & cependant dans les Prieres publiques, ils demandent à Dieu qu'il place les ames des défunts dans le Royaume du Ciel avec les Saints, & ajoûtent que les Saints ſont dans la gloire avec les Anges.

A ces erreurs groſſieres, ils en ajoûtent d'autres qui ne ſont pas moins extravagantes; ſçavoir, que Dieu créa toutes les ames dès le commencement du monde, que Jeſus-Chriſt deſcendant aux enfers, en retira les damnés; que depuis ce tems-là il n'y a plus de Purgatoire, &

que les ames séparées de leurs corps sont errantes dans la région de l'air. On reproche de plus aux Arméniens, & non sans raison, que se faisant honneur d'être Chrétiens, ils défigurent le Christianisme par des pratiques Judaïques. En effet, ils observent le tems prescrit par la Loi de Moyse pour la purification des femmes. Ils s'abstiennent de tous les animaux que la Loi a déclarés immondes, dont ils exceptent la chair du pourceau, sans pouvoir dire la raison de cette exception. Ils se croiroient coupables d'un péché, s'ils avoient mangé de la chair d'un animal étouffé dans son sang. Comme les Juifs, ils offrent à Dieu le sacrifice des animaux qu'ils immolent à la porte de leurs Egliſes par le ministère de leurs Prêtres. Ils trempent le

doigt dans le ſang de la victime égorgée. Ils en font une croix ſur la porte de leurs maiſons. Le Prêtre retient pour lui la moitié de la victime, & ceux qui l'ont préſentée en conſomment les reſtes. Il n'y a point de bonne famille qui ne vienne offrir ſon Agneau aux Fêtes de l'Epiphanie, de la Transfiguration, de l'Exaltation de la ſainte Croix, & de l'Aſſomption de la ſainte Vierge, qu'ils appellent le jour du Sacrifice général. Ils font de pareilles offrandes à Dieu pour en obtenir la guériſon de leurs maladies, ou d'autres bienfaits temporels. Mais ils ne s'apperçoivent pas qu'en faiſant ces ſacrifices, ils ſe condamnent eux-mêmes ; car ils prononcent ces paroles contenues dans leur Rituel : *Nous ſçavons, Seigneur, que vous ne voulez plus de victimes.*

Ceux qui ſont intéreſſés à les maintenir dans ces pratiques, ne manquent pas de leur citer l'exemple de l'Egliſe Romaine, qui bénit des Agneaux dans les Fêtes Paſchales. Mais nous leur faiſons remarquer la différence de leur pratique à la nôtre; car notre ſeule intention eſt de bénir des viandes qui nous ſont données pour notre nourriture, mais non pas d'offrir à Dieu des ſacrifices qu'il a abolis lorſqu'il nous a donné ſon Fils unique, qui s'immole continuellement pour nous.

Saint Nicon, célébre Miſſionnaire dans le Levant, dont nous avons la vie, traduite élégamment par le Pere Sirmond, ſur un manuſcrit grec, & qui a été inſérée dans les Annales de Baronius, met entre les erreurs des Arméniens, l'an 960. le retranchement qu'ils ont fait de deux

endroits de l'Evangile ; le premier eſt du verſet 43e. du 22e. Chapitre de ſaint Luc, où cet Evangéliſte narre l'agonie & la ſueur de ſang de Jeſus-Chriſt au Jardin des Olives. Ce ſaint Miſſionnaire a cru apparemment que ce retranchement avoit été fait par quelques Docteurs ſchiſmatiques, qui non-ſeulement n'admettoient qu'une ſeule Nature en J. C. mais qui ſoûtenoient que J. C. avoit été impaſſible. Erreur en effet condamnée par ce verſet 43e. du 22e. chapitre de ſaint Luc.

Pierre le Foulon, Patriarche intrus d'Antioche, & quelques autres Docteurs après lui, donnerent dans une héréſie contraire, ſoutenant que la divinité même avoit été crucifiée, & qu'elle avoit ſouffert ; & ce fut pour favoriſer cette opinion impie, que

cet héréſiarque fit inſérer dans le Triſagion des Arméniens, c'eſt-à-dire, dans la Priere qui répéte trois fois, *ſaint Dieu*, *ſaint fort*, *ſaint immortel*, les paroles ſuivantes, *qui avez été crucifié pour nous, faites-nous miſéricorde.* Mais les Evêques Arméniens Catholiques anathématiſerent cette héréſie dans les Conciles de *Sis* & d'*Adana*, proſcrivirent cette addition hérétique, & ordonnerent qu'on chantât publiquement le Triſagion en cette maniere: *ſaint Dieu, ſaint fort, ſaint immortel, Jeſus-Chriſt qui avez été crucifié pour nous, faites-nous miſéricorde.* Dans cette Priere Catholique, on reconnoît ſa divinité & ſon humanité; on diſtingue deux natures en ſa perſonne, l'une immortelle & exempte de douleur, l'autre ſouffrante & mortelle.

L'autre endroit retranché de

l'Evangile, que saint Nicon reproche aux Arméniens, est l'histoire de la femme adultère, en saint Jean chapitre 8. Mais comme cette histoire ne se trouve point dans quelques anciens manuscrits grecs, ni dans les exemplaires à l'usage de l'Eglise d'Antioche, la traduction Arménienne qui aura été faite apparemment sur ces exemplaires, ne doit point être responsable de cette omission, d'autant plus que cette histoire n'a aucun rapport à leurs sentimens particuliers, & ne les doit point par conséquent intéresser.

A ces erreurs que l'on impute aux Arméniens, il faut ajoûter leurs abus dans l'administration des Sacremens, dont nous avons parlé dans le Chapitre précédent, & qu'il seroit inutile de répéter; mais nous ne devons pas

omettre ce qui nous donne une consolante espérance de leur réunion à l'Eglise Romaine. On sçait que le schisme les en sépare depuis bien des années ; mais malgré leur séparation, ils conservent un respect & une vénération pour la sainte Eglise Romaine & pour son chef, qui peut faire honte à des Catholiques. Ils l'appellent le successeur de saint-Pierre, à qui Dieu a confié son troupeau. Ils avouent sans peine que le Siége de Rome est le plus ancien & le premier Siége du monde Chrétien, qu'il est la lumiere qui chasse les ténébres. Ces sentimens, & plusieurs autres, que la bonté divine conserve dans leurs cœurs, est comme un germe qui produit de tems en tems de bons fruits, mais qui ne viennent pas tous en maturité. Ils y viendront un jour avec

la

la grace de Dieu. C'eſt pourquoi nous ne ceſſerons pas de cultiver cette bonne & aimable Nation portée naturellement à la piété, & à tous les exercices de la Religion les plus ſévères. Nous prions les perſonnes qui liront ces Mémoires, de nous aider du ſecours de leurs prieres, afin qu'il plaiſe à Dieu bénir nos travaux Evangéliques, & ceux de nos ſucceſſeurs, que notre Compagnie ne manquera jamais de nous donner. C'eſt en leur faveur que ſera le dernier Chapitre, qui finira ces Mémoires.

CHAPITRE VIII.

Maniere de traiter avec les Arméniens.

UN de nos plus anciens Missionnaires qui a eu le bonheur de travailler pendant bien des années, & avec de grands fruits, en Arménie & en Perse, nous a laissé d'excellentes régles pour traiter avec les Arméniens. Je ne puis rendre un plus grand service à nos jeunes Missionnaires, que de leur faire part de ces avis importans.

Les ouvriers appellés de Dieu, pour annoncer son Royaume aux Arméniens, doivent commencer par gagner leur estime & leur confiance. Pour y parvenir, ils

ne peuvent les traiter avec trop de douceur & de bonté dans les instructions qu'ils leur feront ; il faut leur faire bien entendre qu'ils ne prétendent leur enseigner que la doctrine de l'Eglise, & celle de leurs ancêtres. Ils vous écouteront alors volontiers, & se laisseront prendre, pour ainsi dire, par vos discours, qui bien loin de jetter de la méfiance dans leurs esprits, attireront doucement leurs cœurs, & les disposeront à recevoir avec docilité les vérités de la Foi que vous leur expliquerez.

Il faut faire une grande différence des Arméniens, qui ne sont, pour me servir des termes de l'École, que matériellement hérétiques, d'avec ceux qui le sont formellement : la classe des premiers est la plus nombreuse ; car c'est celle du peuple qui ne

ſçait pas ſeulement de quoi il s'agit, ou qui n'en a qu'une connoiſſance légère & confuſe. On ne trouve en eux nulle prévention pour des opinions particulieres; ils croient bonnement ne différer de nous que par le rit, & ſe font honneur d'être auſſi ſéparés des Proteſtans, que nous le ſommes. Il faut bien ſe garder d'entrer en diſpute avec eux. Les diſputes, dit notre Miſſionnaire, ne pourroient qu'être inutiles, & ſeroient même dangereuſes. Elles ſeroient inutiles, parce que ce peuple groſſier & ignorant n'a beſoin que d'inſtructions; mais elles ſeroient dangereuſes, parce qu'elles les mettroient en garde contre nos inſtructions, & ils iroient incontinent conſulter leurs Docteurs, pour apprendre d'eux les réponſes qu'ils auroient à nous faire. Leurs Doc-

teurs, intéreſſés à les éloigner de nous, ne manqueroient pas alors de leur faire d'affreuſes peintures des Miſſionnaires. Ils leur défendroient de nous recevoir chez eux, & les exciteroient à nous ſuſciter des perſécutions & des avanies. Le Miſſionnaire ſage & prudent doit donc ſe contenter d'inſpirer au peuple l'horreur du vice, l'amour de la vertu, le déſir de remplir les devoirs de ſon état, & le diſpoſer à croire ce que l'Egliſe Catholique nous enſeigne.

Pour ce qui eſt des hérétiques que nous avons dit être formellement hérétiques, c'eſt-à-dire, de ceux qui ſçavent bien que leurs opinions ont été condamnées par l'Egliſe, & en particulier par le Concile de Chalcédoine, & qui, nonobſtant la condamnation de leurs erreurs, y

perſiſteront opiniâtrément, il faut leur mettre ſous les yeux les ſaintes Ecritures, & les Livres des Peres Grecs qu'ils reſpectent, leur faire voir avec douceur & charité les vérités qui y ſont établies, & qui détruiſent leurs dogmes hérétiques. Il faut leur faire remarquer les contradictions manifeſtes de leurs nouveaux Catéchiſmes & Rituels, avec les anciens qui ſervoient de régles à leurs Peres.

Mais comme il n'arrive que trop ſouvent que des intérêts particuliers, & des raiſons de politique entrent dans le parti qu'ils ont pris, il faut démêler les véritables motifs de leur conduite; on trouvera très-ſouvent, particuliérement dans les Prêtres & dans les Evêques, que ceux-là, dans la crainte de perdre leurs ouailles, & les profits

qu'ils en retirent, ou de déplaire à leurs Evêques, ne veulent point abandonner le schisme; & que les Evêques, pour être bien dans l'esprit de leur Patriarche, & pour en recevoir des graces, font gloire d'être attachés à sa Communion. Il faut convenir que la conversion de ces intéressés politiques est très-difficile; mais elle n'est pas cependant impossible: car nous ne sommes pas sans la consolation de voir de tems en tems des Evêques & des Curés, qui vont de bonne foi abjurer le schisme, & se réconcilier à l'Eglise Romaine. Ainsi il faut, en priant beaucoup, attendre avec patience, que le grain semé en terre, y germe & vienne à maturité. Sur-tout il ne faut pas se fâcher contre votre adversaire, l'accuser de schisme ou d'hérésie. Vous vous ferme-

riez pour toujours la porte de son cœur ; il faut guérir votre malade avec du baume & de l'huile, & ne pas aigrir sa plaie avec du vinaigre.

A l'égard des Arméniens & Arméniennes, qui se présentent pour revenir à nous, il est de conséquence de bien examiner les motifs de leur démarche pour n'y être pas trompé. Il faut se faire bien instruire de quelle maniere ils ont vécu, étudier les caractères de leur esprit, pour connoître s'ils ne sont point légers & changeans ; il faut voir comment ils écoutent nos premieres instructions, & quels fruits ils en retirent ; il faut éprouver leur constance à demander l'absolution de leur schisme & de leurs erreurs, & ne la leur accorder que lorsqu'on pourra moralement s'assûrer qu'on donnera à

l'Eglise Catholique un disciple fidéle & constant. Sans ces sages précautions, on s'exposeroit à ne voir que des conversions précipitées, qui aboutiroient à des rechûtes scandaleuses.

Pour ce qui est des Arméniennes, comme la curiosité, l'inconstance & la dissimulation, entrent assez souvent dans leurs résolutions, elles ont besoin d'être éprouvées plus long-tems que les hommes, il faut cependant dire à leur honneur, que lorsqu'elles reviennent à nous de bonne foi, & qu'elles ont été bien instruites par d'anciennes Catholiques qui nous les amènent, elles font voir plus de courage, de ferveur & de fermeté qu'on n'en voit dans les hommes.

Enfin notre Missionnaire finit ses excellentes régles par un dernier avis, qui est de conserver

toujours avec les différentes Nations du Levant, un air de gravité, de modestie, & en même tems de douceur & de charité, qui gagne leur estime & leur confiance.

MEMOIRE
DE
LA MISSION
D'ERIVAN.

ERIVAN est une Ville bâtie sur la frontiere de Perse, au 40e. dégré de latitude, & au 63e. de longitude. Elle est située au bout de cette grande & fameuse Plaine, où l'on croit que Noé, après le déluge, offrit à Dieu son premier sacrifice ; & elle a près d'elle le Mont *Ararat*, où l'on dit communément que s'ar-

rêta l'Arche, lorsque les eaux commencerent à décroître. Les fortifications d'Erivan ne sont ni belles, ni de grande défense; elles consistent dans une double enceinte de murailles toutes de terre, & dans quelques grosses Tours rondes qui flanquent les Courtines. Les tremblemens de terre y sont fréquens. Il y en eut un si terrible il y a quinze ans, que toutes les maisons en furent renversées, & la moitié des habitans ensevelis dans les ruines. Les fruits y sont abondans, mais mal-sains, les eaux n'y valent rien; les chaleurs y sont excessives; l'air y est si corrompu, que pendant les mois de Juillet & d'Août, on est obligé d'en sortir, & d'aller dresser des tentes à la campagne pour y mettre sa vie en sûreté.

Le Monastère d'Echmiadzin,

où le grand Patriarche des Arméniens tient son Siége, n'est pas éloigné d'Erivan. Il fait par sa proximité le principal ornement de cette Ville. Comme les Eglises Arméniennes se conforment en matiere de Religion au sentiment de leur Patriarche & de son Monastère, nos Missionnaires furent persuadés que leur conversion à la Foi Catholique, dépendoit capitalement de celle du Patriarche.

Dans cette persuasion, ils chercherent les moyens de s'approcher de ce Prélat, & de gagner ses bonnes graces, afin de le gagner lui-même & sa Nation, à la seule & véritable Eglise, qui est celle de Jesus-Christ. Pour réussir dans ce projet, ils crurent devoir commencer par se procurer un établissement à *Erivan*, où ils fussent à portée de

rendre souvent leurs devoirs au Patriarche. Le mauvais air de cette Ville, & sur-tout pour les Etrangers, ne fut pas capable de les détourner de ce dessein. Ils l'appréhendoient beaucoup moins que les obstacles presque invincibles, qu'ils auroient à surmonter pour parvenir à leur fin : car il falloit d'abord avoir des Lettres Patentes du Roi de Perse, pour s'établir dans cette Ville, & ils n'avoient ni crédit, ni patron à sa Cour : de plus, il falloit n'y pas trouver d'opposition de la part du Patriarche & des Vertabiets, & leur opposition étoit certaine. Nonobstant toutes ces difficultés, nos Missionnaires se confiant en la puissante protection de Dieu, mirent la main à l'œuvre. Ils chercherent d'abord accès auprès de Sa Majesté Persienne ; mais les entrées

chez ce Prince leur furent longtems fermées. La Providence enfin leur ouvrit un chemin pour parvenir à ſon Thrône. En voici l'occaſion. La Province de *Nachiran*, qui eſt une des principales Provinces de la grande Arménie, renferme pluſieurs Villages Catholiques, dont les habitans doivent aux Peres de ſaint Dominique, non-ſeulement leur converſion à la Foi de Jeſus-Chriſt, mais encore leur fervente piété, que l'eſpace de quatre cens ans n'a pû interrompre ni diminuer. Ces fidéles Arméniens ſe ſentant de jour en jour, & plus que jamais accablés du poids des mauvais traitemens qu'ils recevoient de leurs ennemis, ou plûtôt des ennemis de la Religion, crurent pouvoir trouver un reméde à leurs maux dans la protection de Louis le Grand.

Ils entendoient souvent dire que son zéle le portoit à étendre la Religion Catholique jusques dans les Pays les moins connus & les plus reculés. Ils n'ignoroient pas d'ailleurs la haute estime que le Roi de Perse avoit conçue pour ce grand Monarque, dont la Renommée publioit par-tout tant de merveilles. Ces considérations leur firent prendre la résolution de s'y adresser, & voici l'occasion qu'ils en eurent.

Messire François Piquet, Evêque de *Césaropole*, fut alors nommé par le Saint Siége à l'Evêché de Babylone, avec la qualité de Vicaire Apostolique. Louis XIV. le choisit en même tems pour être Consul de la Nation Françoise en Perse. L'opinion que l'on avoit de la sainteté de ce Prélat, jointe à ses autres titres d'honneur & de dignité,

qui lui attiroient le respect & la vénération de tout le Pays, furent autant de motifs qui déterminerent les Catholiques de *Nachiran* à recourir à ce saint Evêque, pour faire porter leurs très-humbles Requêtes au Thrône du Roi de France : Dieu bénit leurs intentions. Le Prélat fut si touché de la misère extrême, où la dureté & l'avarice des Infidéles les avoient réduits, qu'il en écrivit au feu Pere de la Chaise, pour l'engager d'être auprès du Roi, l'avocat & le protecteur de ces fidéles & fervens Chrétiens.

Le Pere de la Chaise, qui connoissoit mieux que personne les dispositions du cœur de ce grand Prince, lui fit le rapport de leur Requête, & de la Lettre de son Consul. Il n'en fallut pas davantage pour intéresser le Roi à

leur ſoulagement. Il prit à l'heure même la réſolution d'écrire une lettre en leur faveur au Sophy, & chargea en même tems un de ſes Miniſtres d'écrire pour le même ſujet au premier Miniſtre du Roi de Perſe : il fit plus ; car il voulut joindre des préſens à ſa Lettre, & ordonna qu'on préparât ceux qu'on croiroit devoir être les plus agréables à Sa Majeſté Perſienne. On fit faire des ouvrages à reſſort, tels qu'on n'en avoit point encore vû, non-ſeulement en Perſe, mais même en France. Ces ouvrages étoient de grandes montres qui avoient trois pieds de face, ou environ. Ces montres repréſentoient à chaque moment le mouvement ordinaire du Soleil ſur ſon Zodiaque, & celui de la Lune, leurs Eclipſes, le mouvement des Planétes, & leur conjonction ; les

heures du jour & de la nuit ; les mois & les années, & tout cela dans ſon ordre ſucceſſif & naturel.

On entretenoit le mouvement continuel de ces machines par le moyen des clefs qui les montoient, comme nous montons nos Pendules.

On crut devoir confier ces ouvrages ſi magnifiques & ſi rares à des perſonnes capables de les bien gouverner. Le Pere Longeaux, & le Pere Potier, Jéſuites, qui devoient partir de France pour être Miſſionnaires en Perſe, furent chargés des Lettres du Roi, & du ſoin de ces riches préſens.

Ils partirent de Paris le 15e. Octobre 1682. & après bien des dangers, & des fatigues inſéparables d'un ſi long voyage par mer & par terre, ils arriverent

à Hispaham, capitale du Royaume de Perse, au mois d'Octobre, précisément au même jour qu'ils étoient partis de Paris l'année précédente. A leur arrivée, ils allerent rendre leurs respects à l'Evêque de Babylone, & lui rendre compte de leurs ordres. Ils en furent reçus avec autant de joie, que le Prélat avoit de bonté & d'affection pour notre Compagnie. Les deux Peres Missionnaires, après quelques jours de repos, mirent les présens en état d'être offerts à Sa Majesté. L'Evêque de Babylone demanda audience du Sophy, pour les lui présenter avec les Lettres du Roi son maître. Le Sophy voulant dans cette occasion faire connoître à ses Sujets la distinction que méritoit l'Ambassadeur du Roi de France, lui donna une audience ma-

gnifique, où tout ce qu'il y avoit de Seigneurs les plus qualifiés de la Perſe aſſiſterent, étant ſuperbement vêtus. Le Roi, avec un viſage affable & gracieux, reçut des mains du Prélat la Lettre du Roi ſon maître, & fit en la recevant, un éloge du Roi de France, qui marquoit la haute idée qu'il s'étoit faite de ce grand Monarque. Le Prélat lui préſenta enſuite les deux Peres Miſſionnaires, & les préſens dont ils étoient porteurs. Le Sophy en fut d'abord charmé; il ſe les fit approcher, pour les conſidérer de plus près, & examiner les différens mouvemens que les reſſorts donnoient à ces machines, qui lui repréſentoient dans un petit objet toute la face du Ciel. Il faiſoit remarquer à tous les Seigneurs qui l'environnoient, la délicateſſe & la nouveauté

de ces ouvrages inconnus jusqu'à présent à tous les Persans. Il mêloit dans ses discours des loüanges du Roi, qui avoit des Sujets capables d'inventer & d'exécuter de si grands prodiges de l'Art. Enfin Sa Majesté ajoûta plusieurs choses obligeantes pour l'Evêque de Babylone, & elle l'assûra de la joie qu'elle avoit de le voir à sa Cour. Le Prélat crut alors devoir profiter d'une audience si favorable pour présenter au Roi sa supplique. Elle contenoit plusieurs articles, qui étoient autant de graces qu'il demandoit à Sa Majesté: entr'autres, il la prioit de la part du Roi de France, d'avoir la bonté d'accorder aux deux Peres Missionnaires la permission de s'établir à Erivan, & d'y faire leurs fonctions conformément à leur usage. Dans un autre article de

ſa Requête, il ſupplioit très-humblement Sa Majeſté Perſienne de donner ſa protection à ſes fidéles Sujets de la Province de *Naſchiran*, qui ſouffroient une continuelle oppreſſion contre ſes intentions Royales. Le Roi ſe fit lire & interpréter la ſupplique de l'Ambaſſadeur. Il l'aſſûra de l'égard qu'il y auroit, & accorda, ſur le champ & très-volontiers, aux deux Peres Miſſionnaires leur établiſſement à Erivan. L'Evêque de Babylone & les deux Peres firent au Sophy leurs reſpectueuſes actions de graces, & ſe retirerent. Quelque tems après, les deux Peres Miſſionnaires ayant pris congé du Roi, partirent d'Hiſpaham pour aller à Erivan, & ils y arriverent le 18. Juillet de la même année. Ils allerent d'abord au Palais du Kan, & lui préſen-

terent leurs Lettres Patentes, par lesquelles le Roi lui ordonnoit d'établir les deux Peres dans la ville d'Erivan, & de leur laisser faire avec liberté leurs instructions aux Chrétiens ses Sujets. Le Kan les reçut très-favorablement : Choisissez, leur dit-il, le terrein qui vous conviendra, & je ferai défense à qui que ce soit de vous molester.

Ces commencemens alloient trop bien pour n'être point troublés par une des contradictions qu'ils avoient prévûe. Le Patriarche d'Echmiadzin fut bien-tôt instruit de l'établissement que les deux Peres s'étoient procuré à Erivan. Les Vertabiets schismatiques qui étoient auprès de sa personne, n'omirent rien pour l'animer contre les deux Missionnaires. *Ils ont mépriſé votre Thrône*, lui représentoient-ils, *ils veulent habiter*

habiter près de vous, ſans votre permiſſion, ils vont y enſeigner une doctrine oppoſée à celle de votre Monaſtère, & vous enlever vos Sujets. Il n'en fallut pas davantage pour irriter le Patriarche. Jaloux de ſon autorité, & animé de l'eſprit de ſchiſme, il envoya ſur le champ faire défenſe expreſſe aux deux Miſſionnaires de paſſer outre ſous peine d'excommunication, & défendit pareillement ſous la même peine aux Arméniens, de s'adreſſer à eux, & de favoriſer leur entrepriſe. Cette ſignification ayant été faite aux deux Peres, ils demanderent conſeil aux Arméniens Catholiques de ce qu'ils avoient à faire pour adoucir l'eſprit du Patriarche. Leur avis fut qu'ils allaſſent lui rendre une viſite de civilité qui pourroit le gagner, & détruire par leur préſence, les

préventions qu'on lui avoit données contr'eux ; ils suivirent ce conseil, ils allerent au Monastère ; mais le Patriarche ne voulut pas les voir. Le Kan en ayant été informé, appella les deux Missionnaires, & leur dit que sa seule protection leur suffiroit, pour les mettre en possession de leur établissement, conformément aux ordres qu'il en avoit du Roi son maître ; mais un triste & subit événement pensa détruire leurs projets dans leur naissance, ce fut la mort du Pere Longeaux.

Ce Pere tomba tout-à-coup dans des convulsions effroyables, accompagnées d'une soif continuelle, & d'une faim dévorante. Le malade se sentant frappé à mort, demanda les derniers Sacremens de l'Eglise ; il les reçut & mourut incontinent après, âgé

seulement de trente-huit ans. Ceux qui l'assistèrent dans les derniers jours de sa vie, jugerent que sa mort n'étoit pas naturelle, & on en vit des marques après son décès : quoi qu'il en soit, la nouvelle Mission perdit celui qui en avoit jetté les premiers fondemens.

Le Patriarche, toujours irrité, témoigna sa mauvaise volonté, même après la mort du Missionnaire ; car il défendit à tous les Prêtres Arméniens de donner la sépulture à son corps, qui demeura trois jours sans être inhumé ; & il fallut employer l'autorité du Kan, pour faire rendre au défunt les derniers honneurs.

Nous devons, à la mémoire de ce digne Missionnaire, dire de lui qu'il joignoit un excellent esprit à une très-rare vertu, & une douceur, une bonté, une

charité pour tout le monde, à une austère sévérité pour lui-même : les instrumens teints de son sang qu'on trouva après sa mort, en furent des preuves bien sensibles. Son courage fut toujours au-dessus de toutes les contradictions qu'il eut à soutenir, rien n'étant capable de le rebuter, quand il s'agissoit de la gloire de Dieu ; dangers, persécutions, menaces, travaux, fatigues, voyages, maladies : il étoit sur-tout très-propre pour aller annoncer notre Foi aux personnes d'une condition distinguée ; mais il disoit qu'on gagnoit beaucoup plus à l'annoncer aux petits qu'aux grands. Dieu voulut récompenser son serviteur, après avoir travaillé la premiere heure dans sa vigne. Le Pere Roux, qui étoit Supérieur de la Mission d'*Hispahan*, apprit avec une très-sensi-

ble affliction la mort du Pere Longeaux, & comprit la perte que faiſoit la Miſſion naiſſante ; c'eſt ce qui lui fit prendre la réſolution de venir à ſon ſecours, pour continuer ce qui y avoit été commencé. Il partit d'*Hiſpaham* le 29e. Novembre 1684. & arriva à Erivan le 16. Janvier 1685.

A ſon arrivée, il alla rendre ſes devoirs au Kan, & lui demander la continuation de ſa protection. Le Kan le reçut favorablement, lui fit l'éloge du feu Pere Longeaux ; il viſita enſuite les principaux Arméniens : ſa modeſtie & ſon humilité lui gagnerent en peu de tems l'affection de la Nation ; mais il s'agiſſoit particulierement de ſe concilier l'eſprit du Patriarche. Il ſe ſervit d'un Arménien, ami de ce Prélat, pour ſçavoir de lui s'il

auroit pour agréable qu'il vînt lui rendre ses respects à Echmiadzin. Le Patriarche qui entendoit dire tous les jours beaucoup de bien du Pere Roux, dit à l'Arménien son ami, que le Pere Missionnaire pourroit venir.

Le Pere Roux ne perdit point de tems, & se rendit incontinent au Monastère. Le Patriarche le fit entrer : le Pere se présenta à lui d'un air si plein de douceur, de modestie, de politesse & de respect, que le Patriarche fut d'abord prévenu en sa faveur. Il le fut bien davantage, lorsque le Pere lui eut expliqué les motifs de son voyage, & de l'établissement qu'il désiroit faire à Erivan, pour lequel il venoit lui demander très-humblement son agrément. Le Patriarche commençant à revenir de ses premieres impressions, bien

loin de s'oppoſer à la demande du Pere, lui fit un bon accueil. Il l'entretint aſſez long-tems, & l'invita à venir ſouvent au Monaſtère, l'aſſûrant qu'il le verroit volontiers. Il lui accorda ſans difficulté la permiſſion de dire la ſainte Meſſe, de prêcher, & de faire les autres fonctions dans les Egliſes Arméniennes; il lui offrit même ſes ſervices dans les occaſions où il pourroit en avoir beſoin. Le Pere Roux ſe retira bien content de ſa premiere audience: quelques jours après, il revint au Monaſtère. Le Patriarche lui témoigna beaucoup de joie de le voir. Il le retint même pour paſſer quelque tems auprès de lui; il prenoit un ſingulier plaiſir à l'entretenir, ſoit en particulier, ſoit en préſence de ſes Vertabiets & de ſes Evêques.

Le Pere de ſon côté ſe conduiſoit ſi bien, qu'ayant gagné la confiance du Patriarche, il parvint à le détromper abſolument ſur tout ce que les ſchiſmatiques lui avoient dit contre les Miſſionnaires. Dans une des viſites que le Pere rendit au Patriarche, le Prélat lui mit entre les mains une Lettre qu'il écrivoit au R. Pere Général, dans laquelle il lui témoignoit la ſatisfaction qu'il avoit du Pere Roux, & prioit ſa paternité de lui envoyer de nouveaux Miſſionnaires, qui ſeroient très-utiles à la Nation Arménienne, voulant au ſurplus en avoir quelqu'un auprès de lui pour ſon conſeil, & pour faire des inſtructions dans ſon Monaſtère.

Cette Lettre arriva très-à-propos à Rome. Elle procura des Ouvriers à l'Arménie, & à la

Perſe, qui réparerent les pertes paſſées, & celles qu'on étoit encore prêt d'y faire ; car le Pere Roux, uſé des fatigues continuelles de ſa vie laborieuſe, tomba dangereuſement malade. Sa maladie cauſa au Patriarche une douleur qu'on ne peut exprimer. Il l'envoya viſiter pluſieurs fois chaque jour par quelqu'un de ſes Evêques, & lui donnoit libéralement tous les ſecours dont il avoit beſoin. L'heure de recevoir dans le Ciel la couronne de ſes travaux Evangéliques, étoit venue. Il finit ſaintement ſa vie le 11e. *Septembre* 1686. Le Patriarche lui fit faire des obſéques magnifiques, & ne ceſſoit point de pleurer ſa perte. Il parloit continuellement des vertus qu'il avoit remarquées dans ce grand ſerviteur de Dieu, qu'il appelloit ſon pere.

Le Supérieur Général de nos Missions en Perse & en Arménie, qui fait sa résidence ordinaire à Hispaham, ne fut pas plus tôt averti de la mort du Pere Roux, qu'il envoya le Pere Dupuis pour lui succéder. Ce Pere étant arrivé à la Mission d'Erivan, alla incontinent saluer le Patriarche. Le Patriarche le reçut parfaitement bien, & lui donna dans la suite toute la confiance qu'il avoit eue en son prédécesseur. Le Pere Dupuis voulut plusieurs fois s'en servir pour lui persuader d'écrire au Pape, & de lui témoigner par un acte public & solemnel, qu'il vouloit vivre & mourir dans l'union & Communion avec le saint Siége. Il lui représenta que cette action si digne de lui, & si convenable à la place qu'il occupoit, seroit capable de détruire le schisme qui

déſoloit l'Egliſe Arménienne ; que pluſieurs Evêques & Prêtres ſuivroient ſon exemple, & qu'une grande partie de ſa Nation étant Catholique, celle qui ne l'étoit pas, ſe déclareroit plus hardiment pour l'Egliſe Romaine. Le Patriarche à toutes ces inſtances ſe contentoit de répondre en termes généraux, que l'Egliſe Arménienne n'avoit point d'autre créance que celle de l'Egliſe Romaine. Il s'en tenoit à cette déciſion fort équivoque : à cela près, il eſt certain qu'il ſe conduiſoit en Catholique, du moins à l'extérieur ; il protégeoit hautement les Catholiques, puniſſoit ſévérement les Evêques & les Prêtres ſchiſmatiques qui les moleſtoient. Cette conduite du Patriarche faiſoit eſpérer au Pere Dupuis qu'il en obtiendroit une profeſſion de Foi authentique :

Dans cette espérance, il le cultivoit avec assiduité, il lui faisoit de petits présens; il lui offrit un jour le portrait de Louis XIV. qu'il souhaitoit avoir. Le Patriarche le reçut avec une joie inexplicable; il le baisa plusieurs fois, & le fit placer sur une des portes des trois Eglises qui sont à *Echmiadzin*.

Le Pere lui ayant proposé de faire des explications de Théologie dans son Monastère, il y consentit. Il y invitoit les Evêques, les Vertabiets, & les Prêtres, & y étoit toujours présent. Il ne manquoit à sa conduite qu'une déclaration plus manifeste & plus ouverte de sa sincère & véritable Catholicité.

Mais le point d'honneur, le respect humain, la crainte politique de s'attirer la persécution des Schismatiques, & sur-tout

des Vertabiets qui pourroient demander sa déposition : tous ces vains motifs le retinrent, & l'empêcherent de faire ce dernier pas, que sa conscience, la Religion, & que les bons Catholiques exigeoient de lui. Quelque tems après, la justice ou la bonté divine qui punit souvent dès ce monde nos résistances à la voix de Dieu, permit que ce que sa politique lui faisoit craindre, lui arrivât en effet par un endroit qu'il n'avoit pas prévû. Je rapporterai ici la Lettre que le Pere Ricard, l'un de nos Missionnaires, qui étoit alors à Erivan, nous écrivit à ce sujet.

LETTRE DU P. RICARD, Missionnaire de la Compagnie de Jesus, du 7. Août 1697.

Après bien des tentatives inutiles, pour engager notre Patriar-

che à envoyer au saint Siége sa profession de Foi, nous en avions enfin obtenu une Lettre qu'il écrivoit à sa Sainteté. Par cette Lettre, il reconnoissoit la Chaire de saint Pierre comme la premiere Chaire du monde Chrétien, d'où sortoit une abondance de lumieres qui éclairoit l'univers. Elle contenoit d'ailleurs des termes magnifiques, que les Orientaux sçavent si bien employer pour donner des loüanges, & faire des complimens. En persuadant au Patriarche d'écrire cette Lettre, notre vûe étoit de donner occasion au Pape de répondre au Patriarche, par un Bref qui l'exciteroit à s'unir de cœur & de sentimens à l'Eglise de Rome, à déteſter tout schisme, à faire une profession plus ouverte que jamais de la doctrine Catholique, & à faire ſes efforts pour

réunir toute sa Nation dans la seule & unique Eglise, qui est celle de Jesus-Christ. Nous attendions le Bref du Pape qui ne pouvoit avoir qu'un bon effet, lorsqu'il se répandit tout-à-coup un bruit que Stéphanos, Evêque d'Hispaham, l'un des plus grands ennemis des Catholiques, avoit obtenu par ses intrigues auprès du Roi de Perse, la déposition de notre Patriarche. Cette nouvelle ne se trouva que trop véritable : si-tôt que nous en fûmes instruits, nous courûmes à Echmiadzin, où le Patriarche avoit déja appris l'ordre de sa déposition. Après lui avoir témoigné toute la part que nous prenions à sa disgrace, nous lui conseillâmes de se procurer des témoignages favorables, non-seulement des principaux de sa Nation, mais encore des Mahomé-

tans, dont il étoit très-aimé. Il les obtint aisément ; les Arméniens d'Erivan sur-tout se déclarerent très-vifs pour sa défense, regardant comme un affront qui leur étoit particulier, la déposition de leur Patriarche, qui venoit de leur bâtir deux belles Eglises, & qui avoit jetté les fondemens de deux autres.

Nous ajoûtames un second conseil au premier, qui étoit de se retirer à *Tauris*, où il profiteroit du crédit des Peres Capucins auprès du grand Chancelier de Perse, qui étoit alors dans cette Ville. Sur ces entrefaites, la déposition du Patriarche lui fut signifiée par un ordre exprès du Roi de Perse. Une troupe de Gardes se saisit à l'heure même de sa personne, pour le conduire à un Monastère où il devoit être renfermé le reste de ses jours. Le

Patriarche n'eut que le tems de ramaſſer au plus vîte ce qu'il pût d'argent, & ce qu'il fit très-à-propos ; car comme ce métal a autant de vertu en Perſe que partout ailleurs, moyennant une gratification qu'il en fit à chaque ſoldat & à leur Commandant, ils le laiſſerent échapper. Le Priſonnier étant en liberté, s'enfuit à *Tauris*. Les Peres Capucins le reçurent chez eux, & employerent volontiers en ſa faveur leur crédit auprès du Chancelier. Ils lui préſenterent le Patriarche, qui lui expoſa tout ce que l'injuſtice & l'ambition de Stéphanos, Evêque d'Hiſpaham, qui vouloit uſurper ſa place, avoit fait contre lui. Il lui en donna les preuves ; produiſant les certificats que ſa Nation, & que les Turcs mêmes lui avoient donnés de ſa bonne & fidéle con-

duite. Il fut aisé au Chancelier de découvrir l'inique procédé de Stéphanos, qui avoit obtenu par surprise la déposition de *Nahabiet*, & son inthronisation : Le Chancelier lui promit sa protection, & lui dit qu'il attendoit dans peu de jours un nouveau *Kan*, qui prendroit le Gouvernement d'Erivan, & qu'ils verroient ensemble ce qu'il y auroit à faire pour son service. Le *Kan* arriva en effet peu de tems après à *Tauris*, accompagné de Stéphanos, avec ordre de la Cour de le mettre en possession du Patriarchat. Le Chancelier prévint le Kan, & ayant pris ensemble une exacte connoissance de l'affaire dont il s'agissoit, ils résolurent d'en instruire le Sophy, & son premier Ministre. Le Kan après quelques jours de séjour à *Tauris*, partit pour se rendre à

Erivan : Stéphanos le ſuivit, ſe croyant déja en place, ſans s'appercevoir de l'orage prêt à tomber ſur ſa tête. Le Kan étant arrivé à Erivan, conſulta, ſelon la coutume, des Aſtrologues, pour prendre un jour favorable à ſon entrée. Le jour étant pris, il fut annoncé dès le matin par le bruit du canon, & par le ſon des fifres & des trompettes. La marche de ſon entrée commença par dix Timbaliers, & douze Trompettes, montés ſur des chameaux. Leurs Tymbales ſont plus groſſes que les nôtres, & leurs Trompettes ſont plus longues. Cinquante ſoldats les ſuivoient le fuſil ſur l'épaule, la croſſe du fuſil tournée derriere le dos. Le Kan marchoit enſuite à cheval. Sa longue veſte toute brillante d'or, & le ſuperbe équipage de ſon cheval le faiſoient diſtinguer au

milieu d'une nombreuse troupe d'Officiers de sa Maison qui l'escortoient. Enfin plusieurs Palfreniers conduisoient les chameaux, & les chevaux de main tous richement caparaçonnés, & fermoient la marche.

Stéphanos, pour faire sa cour au Kan, avoit fait dresser une grande tente sur sa route, & l'y attendoit en habit de cérémonie, accompagné de ce qu'il avoit pû ramasser de Vertabiets, de Prêtres & de Moines qui s'étoient déclarés pour lui. Lorsque le Kan approcha de sa tente, il s'avança vers lui, & lui fit une harangue que le Kan entendit froidement, & sans y répondre. Il continua sa marche jusqu'à la maison qui lui avoit été préparée. Il y reçut les complimens & les honneurs ordinaires en pareille occasion.

Stéphanos avoit grand soin de

lui aller faire tous les jours ſa cour ; mais craignant que le Patriarchat ne lui échappât, il demanda au Kan la permiſſion d'en aller prendre poſſeſſion à Echmiadzin. Le Kan qui n'avoit point encore reçu le contre-ordre qu'il attendoit de la Cour, le laiſſa aller. Stéphanos, ſans vouloir perdre de tems, ſe fit inthroniſer par le Patriarche Arménien de *Jéruſalem*, qui étoit alors dans ce Monaſtère. Si-tôt que Stéphanos ſe vit en place, il crut n'avoir plus rien à craindre ; mais pour mieux affermir ſon invaſion, il voulut s'aſſûrer de l'eſtime & de la conſidération de tout le Monaſtère & des Arméniens ; il affecta à cet effet un air de ſévérité & de régularité extraordinaire. Il ne parloit que de réforme dans le vivre & dans les habits monaſtiques. Il prêchoit

continuellement aux Moines & aux Vertabiets la solitude & la résidence dans leurs cellules. Il parloit avec mépris de son prédécesseur. Il blâmoit sa conduite. Il détruisoit tout ce qu'il avoit fait, jusqu'à démolir des bâtimens que Nahabiet avoit fait construire. Enfin il se déclara pour le schisme & les Schismatiques, & entreprit de faire la guerre aux Catholiques. De tels commencemens nous donnoient sujet de craindre pour nous & pour notre Mission; mais Dieu y pourvût par l'événement que je vais rapporter. *Curgekan*, Prince Géorgien, disgracié du Roi de Perse depuis quelques années, par des raisons de politique, fut rappellé à la Cour. Il vint à Erivan pour y voir le Kan son ancien ami. Ce Prince y arriva malade: le Kan, qui avoit ap-

pris le bon effet de quelques remédes que nous avions reçus de France, m'envoya chercher, & me pria instamment d'aller visiter le Prince son ami & de lui procurer, s'il y avoit moyen, une prompte guérison. J'y allai ; & comme sa maladie n'étoit qu'une fiévre double-tierce, je lui donnai du Quinquina. Dieu bénit ce reméde ; il en fut guéri, & sa guérison nous concilia sa faveur, & augmenta celle du Kan pour nous : nous en profitâmes pour leur parler en faveur de Nahabiet, & ils nous assûrerent que nous serions contens.

Stéphanos, qui ne trouvoit plus son entrée bien libre chez le Kan, & qui n'y recevoit que des audiences courtes & froides, commença à juger qu'il n'en étoit pas où il croyoit être. Son Thrône lui parut chancelant sous ses pieds ; mais quelque tems

après, il se crut près d'en être chassé, lorsqu'on vint lui signifier de la part du Kan une taxe de mille sequins, parce qu'il avoit refusé de venir à Erivan, pour bénir les eaux de la riviere le 6. Janvier, selon la coutume des Arméniens. Nahabiet de son côté, apprit d'Hispaham, par des lettres de ses amis, que ses affaires alloient aussi bien que celles de l'intrus Stéphanos alloient mal, & qu'il ne lui en coûteroit que de l'argent pour remonter sur son Thrône. Nahabiet entendit bien ce que cet avis vouloit dire; il se fit en peu de tems la somme de mille écus qu'on lui demandoit, & il l'envoya à Hispaham.

Ce puissant moyen, joint aux lettres, & aux informations du Kan & du Chancelier, aussi favorables à Nahabiet, qu'elles étoient

étoient contraires à Stéphanos, opérerent la déposition de celui-ci; & le rétablissement du premier. Stéphanos étoit à table avec ses amis un jeudi gras, lorsqu'il reçut le compliment d'un Officier de la Cour, qui lui signifia un Commandement du Sophy, qui non-seulement le déposoit du Patriarchat, mais qui le condamnoit encore à mille écus d'amende, & à une prison perpétuelle. Ses partisans, c'est-à-dire, les plus déclarés Schismatiques, firent tous leurs efforts pour suspendre l'exécution de cet ordre; mais le Roi fut toujours inexorable, & ordonna qu'on ne lui en parlât plus.

Nahabiet fut rétabli dans le même moment avec éloge, tant de la part des Arméniens, que de celle des Turcs dont il s'étoit fait aimer. Son rétablisse-

ment, dont il se dit redevable à nos conseils & à nos sollicitations, a augmenté son affection pour les Catholiques, & en particulier pour nous. Dieu veuille que sa bienveillance nous soit un moyen pour l'unir parfaitement & constamment à l'Eglise Catholique, & que toute sa Nation à son exemple, par la grace de Jesus-Christ, rentre dans le seul chemin qui conduit à la vie. Accordez-nous pour le succès de ce grand ouvrage, le secours de vos prieres. Ici finit la lettre du Pere Ricard.

Cette lettre nous renouvelle la douleur d'avoir perdu un des plus vertueux & des plus courageux Missionnaires que l'Arménie ait jamais possédé. Il y avoit environ trente ans qu'il s'étoit dévoüé au service de nos Missions, & en particulier à l'instru-

ction des Arméniens. Pour ſe rendre capable de faire du fruit parmi eux, il avoit étudié leurs dogmes, leurs erreurs, leurs uſages, & il en étoit parfaitement inſtruit : il s'étoit fait une méthode claire & efficace pour combattre tout ce que le ſchiſme avoit introduit de mal à-propos dans leur Egliſe. Il s'étoit de plus rendu très-habile dans la Langue Arménienne, & il la parloit facilement, & même élégamment. Il accompagnoit ſes diſcours d'un certain air de bonté, & d'une douceur ſi inſinuante, qu'il ſe faiſoit écouter avec plaiſir de ſes auditeurs, & gagnoit leurs affections. Dieu lui a fait la grace de réconcilier un grand nombre d'Arméniens ſchiſmatiques à l'Egliſe Romaine ; mais ce n'a pas été ſans eſſuyer de cruelles perſécutions de la part

des ennemis de la Religion : car sa vie s'est trouvée souvent en danger par les mauvais traitemens qu'il a éprouvés sur son corps. Sa vie Apostolique méritoit une fin pareille à la sienne. Car il nous a été enlevé le 6. Août 1719. dans les exercices de la plus pure charité, servant & assistant les Catholiques, frappés du mal contagieux de la peste, qui a fait cette année dans le Levant des ravages effroyables. Le mal le saisit en administrant les derniers Sacremens à des moribonds. Nos Arméniens ne cessent de le pleurer comme leur pere. Notre consolation & la leur est qu'il sera dans le Ciel leur protecteur auprès de Dieu, après avoir été sur la terre leur pere, qui les a engendrés en Jesus-Christ.

Avant que de finir ce Cha-

pitre de la Miſſion d'Erivan, je ne dois pas omettre ce qui a donné occaſion à nos Peres Polonois de venir en cette Miſſion. Un Arménien né en Pologne, nommé Simon *Pétroſvitz*, après avoir fait ſes études à Rome, & y avoir reçu l'Ordre de Prêtriſe, revint en Pologne, où ſon mérite le fit employer dans pluſieurs affaires importantes, qui réuſſirent au gré du Roi Jean *Sobieski*. L'amour de ce bon Prêtre pour ſa patrie, & ſon zéle pour le ſalut de ſes compatriotes, lui firent concevoir le deſſein de retourner en Arménie, pour y travailler à la réunion de ſa Nation à l'Egliſe Romaine. Il propoſa au Roi ſon deſſein. Sa Majeſté Polonoiſe y entra ſi volontiers, qu'elle le fit ſon Ambaſſadeur auprès du Roi de Perſe, afin que ce caractère lui don-

nât, & à son ministère, plus de considération & de crédit. Il le chargea de ses Lettres pour le Sophy, & pour le Patriarche d'Echmiadzin. Le Roi dans sa Lettre au Patriarche, l'invitoit à se réunir à l'Eglise Romaine, & lui représentoit dans les termes les plus touchans, l'honneur qu'il se feroit devant Dieu & devant les hommes, s'il parvenoit par son exemple, à ramener avec lui son troupeau au véritable bercail, qui est celui de Jesus-Christ. Il l'assûroit en finissant sa Lettre, de l'assistance du Pape, de celle de l'Empereur & de la sienne. Le Cardinal Primat, & les deux grands Généraux de Pologne, écrivirent aussi des Lettres au Patriarche sur ce même sujet.

Pétrosvitz, muni de ces puissantes Lettres, partit de Polo-

gne ; mais le Seigneur, dont les ſecrets ſont impénétrables, l'arrêta au milieu de ſa courſe. Il tomba malade en chemin, & mourut avant que d'arriver à Erivan. Sa mort, & celle du Roi Sobieski, qui ſuivit de près, détruiſirent nos projets & nos eſpérances ; mais, graces à Dieu, elles ſe relévent aujourd'hui à l'arrivée de quelques-uns de nos Peres Polonois qui ſont venus à Erivan, animés du zéle de Petroſvitz, pour cultiver nos Arméniens. Ils ſe chargent du ſoin de cette Miſſion en particulier, & nous eſpérons que leurs travaux y produiront de grands fruits.

MEMOIRE
DE
LA MISSION
D'ERZERON.

LA Ville d'Erzeron eſt la Capitale de la petite Arménie, dépendante du Turc. On compte en cette Ville ſept ou huit mille Arméniens, & une centaine de familles Grecques; elle eſt le paſſage des Turcs & des Perſans, & l'entrepôt du Commerce qui ſe fait entre ces deux Nations. Ce fut cette conſidéra-

tion qui nous fit penſer à l'établiſſement d'une Miſſion dans cette Ville : car, diſions-nous, nous y trouverons à inſtruire non-ſeulement les Grecs & les Arméniens qui y habitent, mais encore tous les Etrangers qui vont & viennent ici ſans ceſſe par caravannes, & qui reporteront enſuite à leurs compatriotes les inſtructions qu'ils auront reçues de nous.

Mais avant que d'en venir à l'exécution de notre projet, nous crûmes devoir le propoſer à M. de Guillerague, alors Ambaſſadeur à la Porte, pour nous aſſûrer de ſa protection. Ce fidéle Miniſtre du Roi, auſſi attentif au progrès de notre ſainte Religion, qu'au ſervice de ſon Maître, approuva notre deſſein, & voulut bien ſe charger de nous obtenir une Patente du Grand

Seigneur, pour nous mettre à couvert, autant qu'il seroit possible, de toutes les avanies où les Prêtres étrangers, plus que tous autres, sont continuellement exposés en ce Pays-ci.

Monsieur de Guillerague s'adressa au Grand Visir, & lui demanda de la part du Roi son Maître, les Lettres qui nous étoient nécessaires pour nous établir à Erzeron. Elles furent promptement accordées. Il les remit au Supérieur des Missionnaires, & joignit à ce bienfait toutes les marques d'une affection singuliere. Le Supérieur profita des circonstances favorables, pour envoyer deux Missionnaires à Erzeron ; le Pere Roche & le Pere Beauvoilier y furent destinés. Ils y arriverent au mois d'Août 1688. & sans perdre de tems, ils allerent présenter au

Bacha les ordres du Grand Seigneur en leur faveur.

Le *Bacha*, qui étoit d'un caractère plus doux & plus humain, que ne le ſont ordinairement les Bachas, les reçut gracieuſement, & ordonna l'exécution des Lettres dont ils étoient porteurs. Les Catholiques inſtruits de l'arrivée des Miſſionnaires, & du ſujet qui les avoit fait venir à Erzeron, en témoignerent toute la joie poſſible, & s'empreſſerent à les loger, & à leur trouver un lieu commode pour y commencer les exercices de la Miſſion.

Dieu avoit donné de grands talens au Pere Roche & au Pere Beauvoilier, pour remplir heureuſement la fonction de Miſſionnaire. Le Pere Roche avoit une douceur & une patience inaltérable, jointe à un air modeſte,

affable, gracieux & gagnant. Il possédoit d'ailleurs la science des controverses, & s'en servoit toujours avantageusement contre le schisme & l'héresie. Le Pere Beauvoilier avoit un courage capable de tout entreprendre, & de tout souffrir pour la gloire de Dieu : il disoit souvent que le caractère propre des œuvres de Dieu étoit d'être contredites ; ainsi, bien loin de se laisser rebuter des difficultés, elles ne servoient qu'à l'animer. Son esprit alors étoit fertile en expédiens, dont il y en avoit toujours quelqu'un qui lui réussissoit.

Avec ces heureuses qualités, les deux Missionnaires travailloient conjointement à l'établissement de leur nouvelle Mission. Ils gagnerent d'abord l'Evêque d'*Erzeron*. Ce Prélat étoit un bon vieillard qui cherchoit de bon-

ne foi la vérité, & qui s'y rendoit ſincérement. Quelques autres Evêques, Vertabiets & Prêtres ſuivirent l'exemple de l'Evêque d'Erzeron. Son ancienneté dans l'Epiſcopat, le rendoit recommandable dans tout le Pays : les peuples, qui ſe laiſſent aiſément conduire par ceux qui ſont à leur tête, & qui les gouvernent, ſuivirent la voix de leur Paſteur, & celle des Miſſionnaires.

Les heureux commencemens de la Miſſion d'Erzeron n'empêcherent pas le Pere Beauvoiſier de penſer toujours au vœu qu'il avoit fait de conſacrer ſes jours aux Miſſions de la Chine, & pour leſquelles ſes Supérieurs l'avoient deſtiné. L'arrivée d'un nouveau Miſſionnaire à Erzeron, lui fit juger que cette Miſſion étoit en état de ſe paſſer de lui. Ainſi il ne ſongea plus qu'à ſe

préparer à partir pour chercher un chemin qui le conduisît à la Chine par la Tartarie.

Le Pere Roche vit avec douleur ces préparatifs ; car il sentit la perte que faisoit sa Mission naissante. Il ne put cependant s'opposer à la destination & au vœu du Pere Beauvoilier. Ils prirent donc congé l'un de l'autre : en s'embrassant mutuellement, le Pere Roche lui dit qu'ils ne se reverroient que dans une meilleure vie ; & par un pressentiment de sa mort prochaine, il conjura le Pere Beauvoilier de demander à Dieu tous les jours pour lui une sainte mort, & de s'en souvenir particulierement au saint Sacrifice de la Messe.

En effet, quelque tems après le départ du Pere Beauvoilier, la peste s'alluma dans tout le Pays. Erzeron en fut d'abord attaquée ;

le Pere Roche & ſon Compagnon coururent auſſi-tôt dans les maiſons, pour y aſſiſter ceux que le venin avoit déja ſaiſis. Il en mourut un grand nombre entre leurs bras, après avoir entendu leur Confeſſion, & avoir donné l'Extrême-Onction & le ſaint Viatique à ceux qui furent en état de le recevoir. Le Pere Roche, qui avoit ſouvent demandé à Dieu la grace de mourir d'un martyre de charité, s'il ne pouvoit mourir en verſant ſon ſang, eut un preſſentiment que cette grace lui étoit accordée. Il fit une Confeſſion générale à ſon Compagnon, dit la ſainte Meſſe; & continuant enſuite la viſite de ſes malades, pour s'apprendre à bien mourir, en préparant les autres à la mort, il fut arrêté tout-à-coup, & mourut peu de tems après du mal de ceux qui

en étoient morts entre ſes mains.

Il ſemble que l'ennemi du ſalut des hommes n'attendoit que le moment de la mort de ce digne ouvrier de l'Evangile, pour ſemer la zizanie dans le champ que le ſerviteur de Dieu avoit cultivé avec tant de ſoin. Cet eſprit infernal ſuſcita deux Ventabiets nommés *Cholax* & *Ariedik*, hérétiques emportés contre l'Egliſe Romaine; qui commencerent avec un Prêtre hérétique comme eux, nommé *Arourhcoir*, à décrier publiquement la doctrine des Miſſionnaires, & à prêcher une doctrine contraire, à vomir des blaſphêmes contre le Pape & les Catholiques, à lancer des excommunications contre eux, & dans les termes les plus injurieux. Non contens de tout cela, ils y ajoûterent la calomnie, accuſant les Miſſionnaires

de vouloir révolter les Sujets du Grand Seigneur contre leur Prince légitime, de s'entendre avec les Moſcovites pour les faire entrer en Arménie, & d'avoir chez eux à cet effet un magaſin d'armes pour faire armer leurs Néophytes.

Feſulach Effendi, le premier Magiſtrat de la Ville, ſentit le ridicule de cette accuſation; mais ſoit qu'il appréhendât que ſon ſilence ſur cette accuſation ne lui fît une affaire à la Porte, ſoit qu'il fût de ces Seigneurs Turcs, qui ont coutume de donner gain de cauſe à la partie, qui ſçait le mieux contenter leur avarice, il ne voulut rien écouter de tout ce que le Bacha lui pût dire pour la défenſe des Miſſionnaires & des Chrétiens. Il perſiſta au contraire à vouloir leur faire un crime d'Etat de cette

extravagante accusation.

On seroit trop long à faire le détail de cette affaire. Je dirai sommairement que des Prêtres zélés & très-bons Catholiques furent bâtonnés ; que plusieurs Arméniens furent condamnés à payer deux mille-écus de taxe, qu'ils la payerent avec joie, s'estimant heureux de sacrifier une partie du gain de leur commerce pour une si bonne cause ; qu'un Missionnaire fut mis aux fers, & que les autres furent chassés d'Erzeron. Mais, Dieu qui tient toujours en main la cause des innocens, & qui peut quand il veut, submerger dans les eaux de la mer rouge, les ennemis de son peuple, punit exemplairement les auteurs d'une si criante injustice. *Fézulach Effendi*, le plus coupable de tous, eut ordre du Grand Seigneur de lui envoyer

ſa tête. Il avoit été Précepteur de Mahomet IV. & avoit eû grande part à la confiance de Muſtapha, qui l'avoit fait Grand Mufti. Toutes les dignités dont il avoit été revêtu, & les richeſſes qu'il avoit amaſſées pendant ſa fortune, n'empêcherent pas que ſon corps, après ſa mort, ne fût traîné par les rues de la Ville.

Le Bacha d'Erzeron, qui ne fut coupable que par ſa molleſſe dans la défenſe des Miſſionnaires, ayant été accuſé à la Porte de quelques vexations cauſées par ſon avarice, perdit la vie par le cordon, ſelon la coutume ordinaire.

Cholax, un des Vertabiets dont nous avons parlé, fut puni comme il le méritoit, pour un crime infâme, dont il fut atteint & convaincu. L'Evêque fut condamné à cinq cens écus d'amen-

de. Il ne restoit plus qu'à faire rentrer les Missionnaires dans Erzeron.

Monsieur le Marquis de Château-neuf, alors Ambassadeur à la Porte, & zélé protecteur des Missionnaires, entreprit leur rétablissement. Il en fit la demande à la Porte; son crédit y étoit si grand, qu'il l'obtint aisément & promptement.

Un saint Prêtre Arménien, qui avoit été banni avec les Missionnaires, prévint secrettement leur retour à Erzeron, & s'employa très-utilement en leur faveur auprès des Catholiques. C'est un grand sujet de joie & de consolation pour nous, lorsque nous pouvons nous associer de vertueux Ecclésiastiques, qui veulent bien partager avec nous les occupations de la Mission.

Les Missionnaires étant ren-

trés dans Erzeron, reprirent leurs fonctions avec plus de ferveur que jamais. Les persécutions ont cela d'avantageux, qu'elles purifient & animent le zéle des hommes Apostoliques, & rendent leurs disciples plus dociles à leur voix. On voit dans les Actes des Apôtres, que le nombre des premiers Fidéles croissoit au milieu des persécutions. Le sang des Martyrs, dit Tertullien, étoit une semence de nouveaux Chrétiens. La Mission d'Erzeron persécutée, eut le même avantage: le Pere Ricard & le Pere Monier, qui l'ont cultivée pendant plusieurs années, envoyerent il y a quelque tems au Pere Général des Jésuites, & au Pere Fleuriau, un Journal de tout ce qui s'étoit passé sous leurs yeux. Ils y exposent d'abord que la grande étendue de leur Mission

les obligea de la partager en deux parties.

La premiere, diſent-ils, porte le nom de ſaint Grégoire, que les Arméniens ont ſurnommé l'Illuminateur; elle comprend les Villes de *Torzon*, *Aſſankala*, *Cars*, *Béazit*, *Arabkice*, & quarante Villages. La ſeconde nommée ſaint Ignace, renferme les Villes de *Spire*, *Baybourz*, *Akaska*, *Trébizonde*, *Gamichkané*, & vingt-ſept Villages. Chaque Ville compte dans ſon enceinte plus de quinze cens Catholiques. Le Pere Ricard, qui avoit fait une étude particuliere de la Médecine, ſçachant par expérience combien elle lui étoit utile pour annoncer par-tout la parole de Dieu, ſe donnoit publiquement pour Médecin : cette qualité lui ouvroit l'entrée dans toutes les maiſons, & même dans celles des

Officiers Turcs, où il étoit très-bien reçu. Par ce moyen, il se procuroit, & à son Compagnon, la protection qui leur étoit nécessaire. Le Pere Monier visitoit les Chrétiens pour les instruire dans leurs maisons ; mais il y alloit plus de nuit que de jour pour éviter l'éclat, qui n'auroit servi qu'à réveiller la jalousie & l'animosité des Schismatiques contre les Catholiques. Les deux Peres avoient avec eux un de nos Freres, très-bon Pharmacien. Leur sage conduite, & les services qu'ils rendoient aux malades de la Ville, avec un parfait désintéressement, leur gagna la protection du premier *Aga*, qui par amitié pour eux, leur donna une maison très-propre & commode à leur usage. Soutenus de cette puissante protection, ils exerçoient paisiblement le ministère

Evangélique ; ils aſſembloient devant le jour les Fidéles de l'un & de l'autre ſexe, tantôt dans une maiſon, & tantôt dans une autre. Les Miſſionnaires faiſoient ſéparément le Catéchiſme aux enfans, & des inſtructions aux perſonnes plus âgées : enſuite ils écoutoient les Confeſſions de leurs Diſciples, & leur adminiſtroient la ſainte Euchariſtie. Lorſque le jour les ſurprenoit, des Prêtres Arméniens moins obſervés que les Peres Miſſionnaires, alloient les communier chez eux.

Comme les Arméniens célébrent la Fête de Pâques plus tard que les Catholiques, ſuivant l'ancien Calendrier, les Miſſionnaires, pour éviter un concours qui auroit été ſuſpect, commençoient dès l'entrée de notre Carême, à diſpoſer leur troupeau à la Communion

munion Paſchale. Pour le faire plus facilement, & avec plus de fruit, ils ſéparoient la Ville en différens quartiers. Ils les viſitoient les uns après les autres, donnant à tous les inſtructions néceſſaires, & faiſant enſorte que tous leurs diſciples ſe fuſſent toujours religieuſement acquittés du devoir Paſchal avant la Pâque des Arméniens.

Leurs occupations dans la Ville, ne les empêchoient pas de prendre un tems pour parcourir les Bourgs & les Villages de leur diſtrict ; mais toujours avec les mêmes précautions, évitant ſur-tout l'éclat & le grand jour qui les auroit fait connoître. Ils avoient dans leur confidence des Prêtres Arméniens, Miſſionnaires comme eux, qui prenoient les devants, & qui alloient préparer la voie à ces deux Peres.

Ils marquoient les lieux d'assemblées, & les tems propres pour s'y rendre. Les Catholiques attendoient les Missionnaires avec impatience, & les recevoient avec joie. Tous profitoient de ces occasions favorables, pour s'approcher du Sacrement de Pénitence & d'Eucharistie. Ces visites ne se passoient pas, sans que quelques Schismatiques n'augmentassent le troupeau de Jesus-Christ.

Le Pere Ricard, dans la course qu'il fit jusqu'à *Trébizonde* en 1711. réconcilia à l'Eglise un Evêque, 22. Prêtres, & 875. autres personnes que le schisme en avoit séparées.

Le Pere Monier de son côté, pénétra jusques dans le Curdistan, Pays sous l'obéissance d'un Prince particulier, situé entre la Turquie au couchant, & la Per-

se à l'orient, & à cinq journées d'Erzeron. Il est habité par les *Jézidis*, ou *Curdes*, & par des Arméniens qui y ont plusieurs grands Villages.

Les Jézidis, ainsi que les Manichéens, reconnoissent deux principes, un bon & un mauvais, Dieu & le diable; mais ceux-là, plus insensés que les Manichéens, partagent leur culte entre l'un & l'autre. Ils ménent une vie vagabonde, & presque uniquement occupée à exercer le brigandage:

Semperque recentes
Convectare juvat prædas, & vivere rapto.

Ils passent l'été sur des montagnes, où ils trouvent du fruit & de bons pâturages, & ils tiennent la plaine pendant l'hyver.

Les Arméniens qui habitent le Curdistan, & qui avoient été

très-long-tems sans voir de Missionnaires parmi eux, reçurent le Pere Monier, comme une terre séche reçoit l'eau du Ciel; c'est-à-dire, avec un désir ardent d'entendre la parole de Dieu.

Les deux Missionnaires instruits par les paroles de Jesus-Christ, & par le sort des Apôtres, ne s'attendirent pas à joüir d'un long calme.

L'Evêque de *Cars*, & quelques Prêtres à sa sollicitation, tous Schismatiques, témoins du progrès de la sainte doctrine des Peres Missionnaires, les accuserent au Tribunal du Bacha, d'inspirer la révolte aux Sujets du Grand Seigneur, de les affectionner au service des Moscovites, d'en avoir déja gagné un grand nombre, & nommément plusieurs Catholiques qu'ils soutenoient

être dans ce parti. Le Bacha étoit alors en chemin pour la Crimée. Le Muſſelim, c'eſt-à-dire, ſon Lieutenant qui tenoit ſa place, reçut volontiers cette accuſation comme une bonne aubaine, que l'abſence du Bacha lui donnoit. Pour la bien faire valoir, il commença par faire grand bruit ; il remplit les priſons des accuſés ; il leur fit donner la baſtonnade, & fit mettre aux fers le Pere Ricard & le Pere Monier, & ne parloit pas moins que de les faire expirer ſous le bâton. Toute la Ville, qui connoiſſoit l'innocence des Peres & des accuſés, étoit indignée de la violence de cet homme avare & gagné par les Schiſmatiques ; on l'obligea de porter cette affaire au Divan, c'eſt-à-dire, au Tribunal des *Agas*. Elle y fut examinée avec plus

les deux Miſſionnaires jugerent à propos de ſe retirer de deſſous les yeux de leurs ennemis, & de s'abſenter d'Erzeron.

Ils prirent donc le parti d'aller à Trébizonde, où ils avoient pluſieurs fervens diſciples; mais Dieu les envoyoit pour donner un nouvel exercice à leur charité; car les chaleurs du mois de Juillet, alors exceſſives, y avoient allumé le feu de la peſte qui y faiſoit un cruel ravage.

Les deux Peres n'y furent pas plûtôt arrivés, qu'ils ſe livrerent au ſervice des Chrétiens qui en étoient attaqués, & dont un grand nombre mourut entre leurs mains.

Mais pendant que toute la Ville, & que les Infidéles même faiſoient l'éloge de leur zéle & de leur courage, au milieu du danger où ils s'expoſoient con-

tinuellement, un *Relaps* ſchiſmatique qui devoit au Pere Ricard ſa premiere éducation dans la Religion Catholique, n'eut pas plus de peine à renoncer à tous les ſentimens d'humanité pour ſon bienfaiteur, qu'à abjurer ſa Foi: il vint exprès à Trébizonde, à deſſein d'en faire chaſſer le Pere Ricard; il ſe mit à la tête des Schiſmatiques, & fit tous ſes efforts pour ſoulever la Ville contre lui. Mais Dieu donna à ce Pere un puiſſant protecteur, qui arriva en même tems à Trébizonde.

Ce protecteur étoit *Muſtapha Aga*. Il avoit été ci-devant guéri d'une maladie, par le moyen des remédes qu'on nous envoie de France; ſa guériſon lui avoit donné de l'affection pour les Miſſionnaires, & il les protégoit hautement. Le Schiſmatique in-

timidé par les menaces qui lui furent faites de sa part, n'osa plus rien dire, ni rien faire contre eux.

Comme Mustapha Aga avoit une considération particuliere pour le Pere Monier, il lui dit qu'il vouloit le remener à Erzeron, où il sçauroit bien le maintenir en sûreté, lui & son Compagnon.

Le Pere Monier, qui aimoit tendrement sa Mission d'Erzeron, accepta ses offres, & le suivit, pendant que le Pere Ricard alla à Constantinople pour y solliciter un nouveau commandement qui assûrât leur état. Le Pere Monier étant de retour à Erzeron, y exerça librement ses fonctions sous la protection de Mustapha Aga. Voici ce qu'il en écrivit au Pere Fleuriau le 13e. Septembre 1713.

Graces à Dieu, les perſécutions paſſées à Erzeron, n'ont ſervi qu'à affermir la Foi Catholique, à augmenter entre les Catholiques une mutuelle charité, & à faire croître leur amour pour la véritable Egliſe, ſur-tout quand ils ont connu par expérience l'animoſité & la perfidie que le ſchiſme met dans le cœur de ceux qui en ſont infectés. Ce Pere ajoûte qu'un ſaint Prêtre en ſon abſence les avoit ſecourus & fortifiés dans leur Foi & dans leur confiance en Dieu; que depuis ſon retour à Erzeron, il avoit reçu l'abjuration de douze Prêtres ſchiſmatiques, & d'environ cent cinquante autres perſonnes, dont ſept ou huit avoient été les plus animées contre les Catholiques. Le même Pere dit encore dans ſa Lettre, que la peſte ayant enlevé à Erzeron plus

ASHMOLEAN OXFORD MUSEUM

de vingt mille ames, il n'y avoit eû dans ce nombre que 70. Catholiques qui en fussent morts; qu'en mourant, ils avoient renouvellé leur profession de Foi, & remercié Dieu de la grace qu'il leur avoit faite de mourir dans la véritable Eglise. Enfin le Pere Monier finit sa lettre par des actions de graces qu'il rendoit au Pere des miséricordes, de ce que le nombre des Catholiques d'Erzeron se trouvoit augmenté au mois de Janvier 1714. de plus de sept cens Néophytes. Ses vœux les plus ardens étoient de demeurer dans cette Mission, parce que Mustapha Aga lui donnoit les moyens de travailler plus sûrement & plus utilement que jamais à l'œuvre de Dieu.

Mais le maître de la moisson, qui dispose de ses Ouvriers comme il le juge à propos, retira

quelque tems après le Pere Monier de ſa Miſſion ; car la mort nous ayant enlevé le Pere Ricard, qui devoit prendre le Gouvernement de nos Miſſions en Perſe, le Pere Monier reçut ordre de nos Supérieurs de ſe rendre inceſſamment à Hiſpaham, pour y prendre la place que le feu Pere Ricard devoit occuper.

On ne peut expliquer la peine qu'eut ce Pere à quitter la Miſſion d'Erzeron, où il travailloit avec fruit ; mais ce Pere étant le plus ancien & le plus expérimenté dans le miniſtère Evangélique auprès des Arméniens, étoit auſſi de tous les Miſſionnaires le plus néceſſaire à Hiſpaham ; car la Miſſion que nous avons en cette Ville, eſt comme le Séminaire où l'on vient apprendre les Langues étrangères, & ſe former à la vie Evangélique.

Celle d'Erzeron ne souffrira pas de ce changement : la providence a déja pourvû à ses besoins ; elle nous donne quatre nouveaux Missionnaires, dont deux sont arrivés ; les deux autres sont en chemin. Notre Compagnie, qui a toujours des Ouvriers prêts à partir, pour porter notre sainte Foi jusqu'aux extrémités du monde, ne nous en laissera jamais manquer. Au reste, ceux que la France nous a envoyés, & ceux qu'elle nous envoyera, joüiront d'un avantage que nous souhaitions depuis long-tems, & que nous devons au feu Roi Louis XIV. Je crois devoir à sa glorieuse mémoire, rapporter ici ce qui s'est passé sous nos yeux à ce sujet.

Les Ministres du feu Roi, continuellement attentifs à tout ce qui pouvoit augmenter le bon-

heur de son regne, ayant été informés des grands biens qui reviendroient à la France, du commerce que feroient ses Sujets dans l'Empire des Perses, exposerent à Sa Majesté l'utilité & la facilité de l'établissement de ce commerce, & lui proposerent en même tems d'envoyer quelqu'un à Hispahan, capitale de ce Royaume, pour s'assûrer de la vérité des faits, prendre connoissance de toutes les marchandises commerçables à l'usage de la France, & pour convenir avec les Ministres du Sophy, des conditions d'un Traité entre les deux Nations.

Le Roi, toujours prêt à écouter favorablement ce qui pouvoit procurer le bonheur de son Royaume & de son peuple, approuva ce projet, & en ordonna l'exécution. Le Sieur Michel fut

choisi pour faire incessamment le voyage de Perse ; on lui dressa ses instructions : il partit de Paris avec ses Lettres de créance, & arriva heureusement à Hispaham.

A son arrivée, il s'adressa au premier Ministre du Sophy ; & après les premieres civilités ordinaires, il lui exposa le sujet de son voyage. Le Ministre reçut très-favorablement les propositions de l'Envoyé de France. Il en rendit compte à son maître, & prit son ordre pour conduire le Sieur Michel à une audience publique. Dans cette audience, où la Cour fut par ordre exprès du Roi plus nombreuse & plus brillante qu'à l'ordinaire, le Sophy reçut la Lettre du Roi avec tous les témoignages d'une joie extraordinaire. Il fit l'éloge de notre Monarque comme du plus

grand Souverain, & du plus fameux Conquérant qui eût jamais paru en Europe. Le Sieur Michel répondit au Sophy, en l'assûrant de tous les sentimens d'estime & d'amitié du Roi son maître pour Sa Majesté Persienne, & dit que pour lui en donner des preuves certaines, le Roi son maître désiroit unir ses Sujets avec les siens, par le lien d'un commerce qui leur seroit également avantageux.

Le Sophy lui repartit alors, que le sujet de son voyage dont il avoit été instruit, lui étoit très-agréable, & qu'il entreroit avec plaisir dans les intentions du Roi son maître. En effet, il ordonna sur le champ à son Ministre de faciliter par tous les moyens possibles, l'exécution des propositions de l'Envoyé de France, qui étoient si glorieuses à son regne.

Le Ministre, aussi-bien intentionné que son maître pour cet établissement, eut plusieurs conférences avec le Sieur Michel.

Ils dresserent de concert les articles du Traité qui devoit être signé de part & d'autre. Le Sophy les ayant approuvés, & le Sieur Michel ayant satisfait à sa commission avec tout le succès qu'il pouvoit désirer, prit son audience de congé, & se remit en chemin pour venir rendre compte en France de l'exécution de ses ordres.

Le rapport qu'il fit à son retour de ce qu'il avoit vû & fait en Perse, confirma ce qui avoit été dit des avantages que retireroit la France de ce nouveau commerce, dont d'autres Nations avoient profité jusqu'à présent. Il assûra de plus que les Persans, qui aimoient & esti-

moient les François par préférence à tous les autres peuples, attendoient avec impatience, & verroient arriver avec joie un Consul de la Nation Françoise, & des Négocians François, pour donner commencement à leur commerce. Enfin le Sieur Michel crut devoir ajoûter que la Religion Chrétienne, dont un grand nombre des Sujets du Roi de Perse faisoit profession, acquéreroit une puissante protection, par la résidence d'un Consul François dans la Capitale de cet Empire, lequel seroit continuellement à portée d'employer l'auguste nom du Roi de France en faveur des Chrétiens & des Missionnaires qui les instruisent. Toutes ces raisons, & particulierement la derniere, qui regardoit les intérêts de notre Religion, déterminerent le Roi à

donner son agrément au Sieur Gardanne, pour exercer le Consulat de la Nation Françoise dans la Ville capitale de l'Empire des Perses. On lui mit ses instructions en main, dont les principaux articles, & les plus recommandés, concernoient la Religion & les Catholiques.

Nous avons eû de la joie de voir arriver dans cette Ville Impériale Monsieur Gardanne, après avoir fait un long & pénible voyage par mer & par terre. Il ne lui falloit pas moins que l'honorable réception qu'on lui a faite en cette Cour, pour le dédommager des disgraces qu'il a essuyées sur la route, & qui lui ont été causées par ceux qui se sont crus intéressés à faire échoüer le projet de la France. Nonobstant leurs efforts, ils ont été témoins de toutes les marques

d'honneur qui lui ont été accordées par le Sophy, & par les Grands du Royaume, en considération du Roi de France son maître.

Je dois ajoûter ici, pour rendre justice à notre nouveau Consul, que sa sage conduite & son habileté en matiere d'affaires, lui ont gagné l'estime & la considération de ceux qui ont à traiter avec lui. Il attend les ordres de la France, sur les importantes représentations qu'il a crû devoir faire à S. A. R. Monseigneur le Duc d'Orléans.

Au reste, nous ne pouvons assez nous loüer de la bonté de M. Gardanne pour nous : nos deux Missionnaires qui ont eu l'honneur d'être à sa suite sur la route, lui ont de grandes obligations. Depuis son arrivée en cette Ville, il nous témoigne toute

la bienveillance possible ; nous nous ressentons déja de son crédit en Cour, l'honneur qu'il nous fait de se servir de nous pour ses Chapelains, rend notre Eglise, qui est assez belle d'ailleurs, & très-commode, beaucoup plus fréquentée qu'elle ne l'étoit auparavant. Enfin sa protection, & celle dont notre digne Archevêque de l'Ordre de saint Dominique, nous honore, nous mettent plus en état que jamais de remplir nos fonctions Evangéliques avec autant de liberté que de fruit.

Nous pouvons donc assûrer les Ouvriers, qui viendront partager avec nous nos occupations, qu'ils auront de quoi satisfaire leur zéle.

Le Pere Bachoud, l'un de nos deux Missionnaires, qui ont accompagné M. Gardanne, nous

écrit de Chamaké, où il fait Miſſion, qu'il n'auroit jamais cru trouver un travail auſſi grand & auſſi continuel que celui que ſa Miſſion lui donne, & qui demanderoit pluſieurs Ouvriers. Le Pere de la Garde ſon Compagnon, qui eſt demeuré ici avec nous, en dit autant de notre Miſſion d'Hiſpaham.

En parlant du Pere de la Garde, nous devons à ſon occaſion, & par reconnoiſſance, finir ce Mémoire par le récit d'un accident qui devoit nous le ravir en chemin, & dont il ſortit heureuſement par la puiſſante interceſſion du bienheureux François Régis.

La Caravane du Pere de la Garde & du Pere Bachoud, ayant eu avis qu'une troupe de ſoixante voleurs étoit en embuſcade dans un bois pour la ſurprendre &

la voler, se détourna de son droit chemin pour l'éviter, & en prit un autre par des montagnes très-escarpées, qui ne laissoient aux voyageurs qu'un sentier raboteux & étroit, bordé d'affreux précipices que l'œil n'osoit regarder. Le cheval du Pere de la Garde, qui n'étoit pas des meilleurs de la Caravane, fit par malheur un faux pas, qui le fit tomber lui & son cheval chargé d'une grosse valise. Ils roulerent ensemble jusqu'au fond de cet abysme. Ceux qui marchoient devant & après lui, ne firent qu'un cri à la vûe de cette chûte effroyable.

Le Pere Bachoud, tout troublé de cet accident, se sentit inspiré de recommander son cher Compagnon au Bienheureux Jean-François Régis.

Chacun pleuroit déja la perte de

de ce cher Pere, qui avoit l'eſtime & l'amitié de toute la Caravane, & qu'on croyoit perdu. Le Pere Bachoud, ſuivi de quelques voyageurs, firent leurs efforts pour deſcendre dans ce précipice, s'attachant à des branches d'arbres, & à tout ce qu'ils pouvoient ſaiſir. Après avoir fait quelques pas en deſcendant, ils entendirent la voix du Pere de la Garde, qui leur diſoit : Graces à Dieu, je ne ſuis point bleſſé. Je laiſſe à penſer quelle fut alors la joie du Pere Bachoud, & de toute la Caravane. Chacun s'empreſſa pour l'aider à remonter du fond de cet affreux abyſme. Il ſe trouva en effet ſain & ſauf. Toute la Caravane qui fut témoin de cet événement miraculeux, rendit des actions de graces à Dieu, & à ſon ſerviteur le B. J. F. Régis, que Dieu con-

tinue d'honorer par toutes les graces qu'il accorde si souvent à sa puissante intercession.

JOURNAL DU VOYAGE DU PERE MONIER, *d'Erzeron à Trébizonde.*

NOus partîmes le 17. Octobre 1711. de la ville d'Erzeron, pour aller coucher à *Cars.*

Comme notre persécution avoit commencé dans ce Village, je m'abstins d'y aller visiter nos Catholiques, pour ne les pas exposer à de nouvelles peines; mais un des plus fervens d'entr'eux, qui avoit souffert la bastonnade

pour la défense de la Foi, me vint trouver de nuit, & m'assûra que tous nos disciples persévéroient constamment dans leur Foi.

Je dis la sainte Messe en action de graces, & je demandai à Dieu leur persévérance. Le lendemain 18. nous arrivâmes à un autre Village appellé *Charuf*, qui n'avoit jamais vû aucun Missionnaire. Il ne recevoit des instructions que d'un Prêtre que j'y trouvai, & qui me dit dans un entretien, que le Saint-Esprit s'étoit incarné; que Jesus-Christ n'avoit eû que l'apparence de l'humanité; qu'il n'avoit tiré des enfers que sept cens ames; que ces ames étoient répandues dans l'air, où elles attendoient leur dernier Jugement. Je fis de mon mieux, pour lui ôter de l'esprit toutes ces rêveries.

Il m'avoüa franchement qu'il n'étoit pas sçavant ; mais il n'en étoit pas moins opiniâtre à persister dans ces opinions extravagantes. Il fallut me contenter de demander à Dieu pour lui la docilité des enfans de lumiere.

Le 19e. nous passâmes par *Chimaghil*, pour aller à *Avirag*, autre Village habité partie par des Arméniens, & partie par des Turcs. Je fus loger chez un Arménien, qui assembla toute sa famille pour recevoir mon instruction ; quelques-uns d'eux profiterent de l'occasion qu'ils avoient de faire leur Confession générale.

Le 20e. sans nous arrêter à Baybourt, Village, nous allâmes coucher à *Varzouhan*. A juger de ce lieu par les masures de deux grandes Eglises ornées de Mosaïques, & par les autres restes

d'un grand Mauſolée, il eſt à croire qu'il étoit autrefois plûtôt une Ville qu'un Village ; le Prêtre, ſeul Curé de ce lieu, ſe diſoit avoir été diſciple du Vertabiet *Aujédik*, le plus grand perſécuteur que les Catholiques aient jamais eû dans le Levant : ſon diſciple étoit tout fier d'avoir eû un tel maître. Il voulut diſputer avec moi en préſence d'un Diacre, & de pluſieurs autres Chrétiens qui s'étoient aſſemblés dans la maiſon où j'étois. Les témoins de notre diſpute convinrent qu'il n'avoit pu répondre à mes objections, & me promirent de faire à mon retour abjuration du ſchiſme où leur Curé les entretenoit.

De *Varzouhan*, nous paſſâmes par *Palakou*, Village qui n'en eſt qu'à trois heures de chemin : nous y ſéjournâmes. Le 21. le Prê-

tre du lieu m'invita à loger chez lui ; il ne demandoit qu'à être mieux instruit qu'il ne l'étoit. Je lui laissai deux Livres Arméniens pour lui donner les instructions que mon peu de loisir ne me permettoit pas de lui faire. L'un étoit une exposition de notre Foi, l'autre du devoir des Pasteurs des ames.

Lorsque je pris congé de lui, il parut si content de moi, qu'il me dit par amitié & par estime, que je devrois être un de leurs Vertabiets. J'espère qu'il profitera de la lecture de mes deux Livres.

Le 22e. nous fûmes à *Teké*, Village qui n'est habité que par des Turcs. Les ruines d'un Château sur un rocher, sont tout ce que nous y vîmes de plus beau.

De Teké nous allâmes à Hamichkané, où nous étions ren-

dus le vingt-troiſiéme. Nous logeâmes hors de la Ville dans la maiſon d'un Aga, ami de Muſtapha. Nous marchâmes le 24. par de rudes montagnes, & preſque toujours ſur le bord de quelque précipice. Nous campâmes près du Village de *Jotawry*, habité par des Grecs, qui n'ont que de mauvaiſes maiſons éparſes çà & là, ſur le penchant de deux montagnes.

Le lendemain 25. nous arrivâmes à *Trébizonde*, qui eſt dans la Cappadoce ſupérieure. Cette Ville eſt ſituée ſur la mer Noire, & eſt célébre pour avoir été la demeure des Comnénes. Alexis l'avoit établie en 1204. & Mahomet II. l'abolit en 1460. ainſi elle n'eſt plus ce qu'elle a été.

J'y trouvai environ cent cinquante Arméniens ſous la direction de quatre Prêtres. Pen-

dant onze jours que j'y séjournai, je visitai les Catholiques. Je leur fis plusieurs instructions ; je les préparai à s'approcher des Sacremens ; j'y établis la Confrérie du Rosaire, & j'eus la consolation de voir la ferveur se renouveller dans le Clergé Catholique, d'où depend celle du peuple.

Avant que de quitter Trébizonde, je désirai sçavoir les circonstances de la précieuse mort du saint Arménien que j'avois connu à Constantinople, & dont j'avois eu la confiance. Il s'appelloit *Cogga Bagdassar*. Son mérite personnel faisoit qu'il étoit de tous les Arméniens le plus honoré, estimé & respecté. Sa foi étoit si vive, & son désir de la porter à toutes les Nations, étoit si ardent & si pur, qu'ayant appris que l'Evêque du lieu de sa nais-

ſance profeſſoit une Religion contraire à la Foi Catholique, & la prêchoit à ſon peuple, il ſollicita ſa dépoſition à la Porte, & non-ſeulement il l'obtint par le crédit que lui donnoit la conſidération qu'on avoit pour lui, mais il eut encore un commandement pour en nommer un autre à ſa place.

Voulant donc mettre ſon commandement en exécution, il vint à Trébizonde, où j'apprends qu'ayant trouvé en cette Ville un Evêque bon Catholique, il lui avoit donné ſa nomination, & lui avoit mis entre les mains le commandement du Grand Seigneur. Cet Evêque étoit de ces naturels vifs & ardens, qui avec de bonnes intentions, n'obſervent pas toutes les régles de la prudence & de la diſcrétion: car ſe voyant le bâton paſtoral en

main, il voulut, sans aucuns ménagemens, faire passer ses sentimens dans l'esprit & le cœur de ceux qui ne les avoient pas. En vain son bienfaiteur faisoit-il son possible pour l'arrêter ; il n'en put venir à bout. Enfin l'Evêque porta si loin son zéle indiscret & outré, que les Schismatiques ne s'en tenant plus aux murmures, allerent déclarer au *Bacha*, que l'Evêque & *Bagdassar* vouloient les forcer à se faire Francs, c'est-à-dire, à professer la Religion du Pape ; & pour rendre leur accusation plus grave, ils ne manquerent pas d'ajoûter que l'Evêque & Bagdassard étoient tous deux ennemis de Sa Hautesse. Le Bacha les fit mettre aux fers ; & sans autre forme de procès, il les condamna à être pendus. Le Bacha, m'a-t-on dit ici, fit solliciter en particulier Bag-

daſſar, à ſe faire Mahométan, pour ſe tirer du ſupplice ; mais ce généreux ſerviteur de Dieu répondit qu'il s'eſtimoit très-heureux de pouvoir donner ſa vie pour Jeſus-Chriſt, & que pour toutes choſes au monde il ne voudroit pas perdre l'occaſion de répandre ſon ſang, pour mériter une place dans le Royaume de Dieu. Il mourut en effet martyr de Jeſus-Chriſt.

Je me fis conduire ſur ſon tombeau, qui eſt dans le Cimetiere près de l'Egliſe. Nos Catholiques y vont ſouvent prier. J'avoue que je m'y ſentis plus inſpiré que jamais, de demander à Dieu, par l'interceſſion de ce digne Confeſſeur de Jeſus-Chriſt, la converſion de toute ſa Nation.

Après avoir ſéjourné onze jours à Trébizonde, & Muſtapha Aga

y ayant terminé ſes affaires, il nous fit partir plûtôt que je ne l'aurois voulu : car vû les diſpoſitions préſentes de cette Ville, j'avois lieu d'eſpérer d'y prêcher avec fruit le Royaume de Dieu.

Etant donc partis de Trébizonde le 7. Novembre, nous employâmes la matinée depuis ſix heures juſqu'à midi, à grimper une haute montagne ; mais par un chemin, qui tout rude qu'il étoit à monter, nous étoit cependant très-agréable ; car nous marchions à l'ombre de grands arbres de différentes eſpéces ; Sapins odoriférans, Chênes-verds, Peupliers, Ormeaux entrecoupés de Lauriers-Roſes en buiſſon ; à chaque pas nous découvrions de nouveaux Villages ſitués ſur la côte, & ſéparés les uns des autres par des

bois, & par quelques petits cantons de terre cultivée : ils s'étendoient juſqu'au bas du vallon terminé par une vaſte prairie, arroſée de divers ruiſſeaux que l'art y avoit conduit, aidé de la nature.

Sur le ſoir nous arrivâmes au Village de *Salauroy*. Pluſieurs Grecs qui ſçavoient mon arrivée, me vinrent trouver dans la maiſon où je devois paſſer la nuit ; ils me prierent avec inſtance de leur faire une inſtruction, dont ils étoient privés depuis longtems. Il me fallut paſſer une partie de la nuit avec eux pour les ſatisfaire.

Nous marchâmes la journée ſuivante pour gagner *Gamichkané* ; comme nous y devions faire quelque ſéjour, on nous logea dans le Palais du Bacha. La Ville eſt bâtie à mi-côte d'une

haute & stérile montagne. Les maisons y sont rangées en Amphithéatre, & à différens étages, regardant toutes le Nord. Lorsqu'à la fin du jour elles sont éclairées par les lampes ou chandelles qu'on y allume, elles font une illumination toute des plus agréables. Le bas de la Ville est baigné par les eaux d'un torrent qu'on voit se précipiter du haut en bas de la montagne avec un bruit affreux.

Les Grecs ont dans Gamichkané six cens maisons, & sept Eglises. Les Turcs y ont quatre cens maisons, & deux Mosquées. Nul peuple ne se seroit jamais avisé de venir habiter en un lieu aussi sauvage, & aussi mal situé que celui dont nous parlons, sans l'espérance de pouvoir s'enrichir des mines de différens métaux que cette haute montagne & les

voiſines cachent dans leur ſein ; & c'eſt auſſi le ſeul, mais puiſſant attrait qui y a attiré les Grecs & les Turcs, qui fouillent continuellement dans ces terres avec un travail très-pénible dont d'autres profitent.

Je dirai ici ce que j'ai vû de ces mines, & de la maniere dont on tire les métaux. La *Miniere* eſt une pierre noirâtre & friable, laquelle réduite en pouſſiere, & mêlée de litarge, ſe met au fourneau ; tout ce que cette pierre contient de particules d'or, d'argent & de plomb, tombe au fond du fourneau, & ſe confond en une ſeule maſſe. Pour faire la ſéparation des métaux, on remet cette maſſe dans le fourneau au feu du réverbère : alors le plomb eſt le premier qui ſe détache, l'or & l'argent jettés enſuite dans l'eau froide, ſe

ſéparent l'un de l'autre. On compte que chaque fourneau rend par ſemaine deux cens dragmes d'argent, & trente d'or. Outre ces riches métaux, les mines fourniſſent une quantité immenſe de cuivre & de plomb. Les Grecs ſont les Entrepreneurs de ce travail. Ils en font les avances qui ſont grandes ; car il faut qu'ils entretiennent tout au moins cinquante fourneaux pendant trois mois de l'année. Le Grand Seigneur a un Officier ſur les lieux pour lever ſes droits : cet Officier en rend cent cinquante bourſes au Grand Seigneur ; mais il en retient preſque autant pour lui. Des Marchands Arméniens tranſportent en Perſe une grande partie de ces métaux.

L'or & l'argent qui eſt continuellement ſous les yeux des

habitans de Gamichkané, entretient dans leur cœur une si vive cupidité, que leur bouche qui parle de l'abondance du cœur, est toujours ouverte pour en discourir, ce qui leur ôte absolument toute pensée de Religion & de salut. Je fis mon possible, mais inutilement, pour leur faire connoître les véritables richesses qu'ils devoient rechercher, & qu'ils laissoient malheureusement perdre. J'appris qu'ils avoient un Evêque : je crus lui devoir rendre une visite de pure civilité. Je le trouvai si touché de la mort d'un neveu qu'il avoit enterré la veille, qu'il ne me fut pas possible de lui parler de son peuple. Je liai conversation avec un autre Evêque Arménien, un Caloyer, & deux Prêtres ; mais après quelques discours, je compris que pour

m'en faire écouter, il leur eût fallu parler du profit des mines. L'Evêque Arménien étoit mieux disposé; il me témoigna même qu'il pensoit à quitter son Diocèse pour se retirer dans une Ville, ou dans un Monastère, où il pût librement faire profession de la Religion Catholique; mais je lui représentai qu'il feroit mieux de garder son Siége, & de tâcher de faire entrer son peuple dans son sentiment.

Le peu de fruit de mes paroles dans le voisinage de ces mines, me faisoit désirer d'en sortir, pour aller travailler ailleurs plus utilement, & nous rapprocher de ma Mission d'Erzeron. Nous en partîmes le 10e. de Décembre; nous allâmes coucher à un Village Turc nommé *Sobra*, & le lendemain 11e. nous arrivâmes à *Palacour*. J'espérois y rece-

voir la profession de Foi d'un Prêtre, qui m'avoit promis de la faire à mon retour ; mais l'embarras des nôces d'une de ses filles, lui servit de prétexte pour la remettre à un voyage qu'il devoit faire à Erzeron.

Le 12e. du même mois, nous laissâmes à notre gauche *Verhouzan* & *Baibout*, pour aller à *Arousga*, Village d'Arméniens & de Turcs, où je n'eus de tems que pour instruire deux familles. Nous en partîmes le 13. pour aller à Chacuf : j'engageai le Curé du lieu à se rendre incessamment à Erzeron, où il m'avoit promis de venir faire sa profession de Foi.

Nous arrivâmes enfin à Erzezon le 16. Décembre : mon premier empressement fut pour aller visiter nos Catholiques. Je les trouvai par la grace de Dieu

dans la ferveur, où les perſécutions paſſées les avoient mis; j'eſpère qu'avec la protection & l'amitié dont notre Aga m'honore, je continuerai ma Miſſion avec ſuccès. Je vous demande, mon R. Pere, le ſecours de vos prieres, afin que je puiſſe toujours agir & ſouffrir pour Dieu; j'aurai ſoin de ſatisfaire le déſir que vous avez d'être inſtruit de tout ce qu'il plaira au Seigneur d'opérer par notre miniſtère. Je ſuis, mon R. Pere, votre, &c.

MEMOIRE
DE
LA PROVINCE
DU SIRVAN.

En forme de Lettre adreſſée au Pere FLEURIAU.

VOUS avez ſouhaité, mon R. Pere, que je vinſſe en notre Miſſion de Chamaké, qui demandoit des Miſſionnaires, & que je vous envoyaſſe des Mémoires, non-ſeulement au ſujet de cette Miſſion, mais encore

sur tout ce que je pourrois connoître de la Province du Sirvan. C'est après l'avoir parcourue assez exactement, & y avoir fait Mission tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, que j'ai l'honneur de satisfaire à ce que vous avez souhaité de moi; je m'estimerai très-heureux, si en vous obéissant, j'ai rempli vos intentions.

La Province nommée aujourd'hui Sirvan, est l'ancienne Albanie, terminée au Septentrion par le Mont Caucase, appellé aujourd'hui la Montagne du Roi *; à l'Orient par la mer Caspienne; au Midi par la Riviere du Cyrus, au-dessus du Confluant avec l'Araxe, & par une riviere qui se jette dans le Cyrus, & appellée par les anciens

* En Persan, *Couh-scab*, ou *Koukscha*, ne s'éloigne pas du nom de *Caucasus*.

Géographes, *Alazon ;* de ce côté-là le Sirvan confine à la Géorgie. Il a environ trente lieues de longueur du Septentrion au Midi, & autant de largeur de l'Orient à l'Occident. Dans toute cette étendue du Pays, il n'y a que trois Villes, *Chamaké*, *Derbent* & *Bakou ;* le reſte n'eſt proprement que des Villages. On en compte environ 60. habités par les Arméniens.

Strabon, Pline, Ptolémée, conviennent de la ſituation de l'Albanie entre le Mont Caucaſe, la mer Caſpienne, & le Cyrus : ces bornes n'ont point changé depuis leur tems, mais ils ne s'accordent guère entr'eux ſur le reſte.

Ptolémée met une grande diſtance entre les embouchures du Cyrus & de l'Araxe. Plutarque, dans la vie de Pompée, eſt incer-

tain si ces deux rivieres tombent dans la mer par une seule embouchure, ou si chacune y tombe séparément l'une proche de l'autre. Pline dit que selon l'opinion la plus commune, le Cyrus porte l'Araxe l'espace d'environ vingt lieues avant que d'atteindre à la mer ; & il est vrai que l'Araxe jette ses eaux, & perd son nom à 20. lieues loin de la mer, ou environ. A peu de distance au-dessous du Confluant, il y a un gros Village nommé *Jarat*, avec un Pont de bateaux construit par les ordres de *Scha-Abbas*.

Selon Pline, l'Albanie étoit arrosée de plusieurs rivieres qui se rendoient à la mer Caspienne en cet ordre. Le Cyrus, le Cambises, l'Albanus, le Casius & le Gernus. On ne sçait présentement où trouver ces quatre derniers, ni qu'en dire, si ce n'est qu'ils

qu'ils ſoient réduits à n'être plus aujourd'hui que des ruiſſeaux.

Le *Pirſahade* eſt la ſeule riviere que nous voyons. Elle paſſe au-deſſus de Chamaké : ſon lit eſt fort large, & il ne ſe remplit qu'à la fonte des neiges. Cette riviere a été diviſée en trois canaux, dont l'un s'approche des jardins de la Ville ; mais à peine ces trois canaux peuvent-ils chacun fournir aſſez d'eau pour faire aller les moulins.

Ptolémée compte un grand nombre de Villes dans l'Albanie, & dans la Province de Capulaca. Pline prétend que la Ville de Capulaca en étoit la capitale, & donnoit le nom à toute la Province.

Mais il faut dire de ce grand nombre de Villes ce que Ptolémée nous a dit du nombre des rivieres ; car ſi ces Villes ont ja-

mais subsisté, il est certain qu'il n'en reste plus rien.

Strabon paroît plus croyable que Pline, lorsqu'il dit que ces Albanois Asiatiques vivoient à la mode des Nomades, sans Villes & sans habitations fixes, s'occupant à élever & à nourrir des troupeaux.

Le Sirvan est une Province du Royaume de Perse. Chamaké en est la capitale, & la résidence du Kan: c'est le nom que les Persans donnent à un Gouverneur. Nous parlerons ailleurs de la Ville de Chamaké. *Derbent* & *Bakou* sont deux petits Etats séparés sous des Princes qui ont le titre de Sultan, & qui sont vassaux du Roi de Perse. Derbent ferme l'entrée de l'Albanie, du côté du Septentrion, & occupe un terrein d'environ une lieue depuis le Caucase jusqu'à la

mer. C'eſt apparemment ce que Ptolémée appelle les portes de l'Albanie. Strabon parle d'une muraille conſtruite vers ces mêmes endroits, pour arrêter les irruptions des peuples féroces qui habitoient au-delà. Cette longue muraille dont on voit encore les ruines ſur la montagne, & que les habitans diſent avoir été pouſſée juſqu'au Pont-Euxin, peut bien être ce que Ptolémée appelle les portes de l'Albanie.

Ces habitans ſe vantent d'avoir Alexandre pour fondateur de leur Ville, & ſoutiennent que leur Ville eſt l'Alexandrie, que ce Conquérant fit bâtir auprès du Mont Caucaſe : prétention qui n'eſt fondée que ſur l'équivoque du Mont Caucaſe. Quinte-Curce & Arrien rapportent que les Macédoniens, pour

flatter Alexandre, transporterent de Scythie le nom du Caucase, & qu'Alexandre bâtit une Ville qu'il honora de son nom.

Au reste, Alexandre n'entra jamais dans l'Albanie, qui étoit couverte par cette partie de la Médie, qu'Atropatos déroba à ses rapides conquêtes. Atropatos étoit un des Lieutenans de Darius. La partie de la Médie qu'il sauva, fut appellée Médie Atropaténe, & il en demeura toujours le maître; & du tems de Strabon, ses successeurs en étoient encore en possession. Cette partie de la Médie, est proprement ce qui s'appelle aujourd'hui le Guilan. On est surpris de la mépriſe d'Oléarius, dans la relation de son voyage de Perse, quand il dit que le Sirvan est au-dessus du fleuve Cyrus, & que la Médie Atropaténe étoit au-des-

ſous vers le midi. Il devoit même ſçavoir que l'ancienne Arménie s'avançoit entre l'un & l'autre, pas loin de la mer Caſpienne.

Retournons à Derbent. Cette Ville eſt ſituée ſur le penchant de la montagne, & défendûe par un château bâti au-deſſus, où le Sultan fait ſa réſidence. La plaine juſqu'à la mer, retient le nom de ville des Grecs, on n'y voit que quelques mâſures dans des champs labourés.

On remarque encore que Derbent n'eſt point ce qui s'appelloit anciennement les Portes du Caucaſe, qui, ſelon Pline, étoit vis-à-vis d'Harmaſtis, Ville capitale de l'Ibérie. Ces Portes étoient un grand ouvrage de la nature; car on voit, dit Pline, les montagnes ſe ſéparer naturellement, pour laiſſer un paſſa-

ge entr'elles ; mais les peuples qui habitoient en-deçà de ce passage, craignant, ajoûte Pline, les irruptions d'un peuple plus nombreux, qui habitoit au-delà, fermerent ce passage par des portes armées de barres de fer, grosses comme des poutres, sous lesquelles passoit le fleuve d'Yriodonis. Non contens encore de cette défense, ils firent bâtir sur le roc un château nommé *Camania*, qui les mettoit en toute sûreté contre leurs ennemis.

Strabon, qui décrit assez exactement quatre chemins pour entrer dans l'Ibérie, ne dit rien qui semble avoir quelque rapport avec ces portes si mémorables, mais peut-être n'étoient-elles pas encore placées de son tems. Vers le Septentrion, ajoûte-t-il, & du côté des Nomades, il y a trois jours à monter avec de grandes

difficultés, & enſuite à deſcendre dans un endroit étroit où coule le fleuve *Aragus*. Les extrémités de ce paſſage ſont fortifiées d'une bonne muraille du côté de l'Albanie. Il y a un chemin anciennement taillé dans le roc, & un marais à paſſer du côté de l'Arménie. C'eſt une gorge ou un endroit étroit, où l'Araxégus tombe dans le Cyrus. Au-deſſus de la jonction de ces deux rivieres, & ſur les montagnes, ſont les villes d'Harmozica & de Saumara, ou Suſamora; la premiere ſur le Cyrus, & l'autre ſur l'Aragus: ce fut par ce chemin que Pompée, & enſuite Canidius, paſſerent dans l'Ibérie.

Plutarque raconte que Pompée ſe préparant à pourſuivre Mithridate, qui s'étoit enfui dans la Colchide, les Albanois convinrent de lui donner paſſa-

ge ; & que changeant de réſolution, ils entreprirent d'attaquer les quartiers où il avoit diſtribué ſon armée pour paſſer l'hyver.

A la fin du mois de Décembre, ils paſſerent le Cyrus au nombre de quarante mille hommes d'Infanterie, & vingt-deux mille de Cavalerie ; mais ils trouverent les Romains prêts à les bien recevoir, & ils furent entierement défaits, ſans qu'il paroiſſe néanmoins que Pompée ait pourſuivi ſa victoire, & qu'il ſoit entré dans leur Pays ; puiſque de l'Arménie il paſſa dans l'Ibérie, & de l'Ibérie dans la Colchide.

Bazou eſt à quinze lieues au-deſſus de l'embouchure du Cyrus, ſur le bord de la mer Caſpienne, à qui cette Ville donne auſſi ſon nom, & qu'on nom-

me ſouvent mer de Bazou.

Les environs ſont d'une terre légère & abondante en ſaffran ; mais ſes mines ſont ſa principale richeſſe. Ces mines ſont des puits d'où l'on tire la naphte en telle abondance, & avec tant de profit, qu'on aſſûre que les droits du Roi montent par an à douze mille Tomans, ou à ſix cens mille Abaſſis : l'Abaſſis vaut environ vingt ſols, & le Toman cinquante livres.

La naphte, qui eſt une eſpéce d'huile, vient avec l'eau, dont enſuite on la ſépare, & on la fait couler par des canaux : il y en a de blanches & de noires. La blanche, comme étant plus eſtimée, & d'un meilleur débit, ſe tranſporte dans les Pays étrangers ; la noire ſe conſume dans le Pays, & n'y eſt pas épargnée : on s'en ſert pour les lampes, &

l'on y met des méches groſſes comme le pouce.

Le Sirvan répond à l'éloge que Strabon fait de l'Albanie : l'air y eſt ſain & tempéré ; le voiſinage des hautes montagnes couvertes de neige, & le vent de mer en modère la chaleur ; d'ailleurs tout le Pays eſt inégal, & s'éléve en petites collines, ce qui contribue à entretenir l'air en mouvement, & par conſéquent à le purifier & à le rafraîchir. Les hyvers communément ſont plus humides que froids, & les neiges qui y tombent ne durent pas longtems ſur la terre.

Le beau tems, la pluie, la neige ont leurs ſaiſons réglées ſelon le beſoin, & comme à ſouhait ; de ſorte que ſi toutes les années ne ſont pas également abondantes, il n'en eſt point qui ſoit abſolument ſtérile, & qui ne

ſuffiſe à nourrir les habitans qui abandonnent aſſez ſouvent une partie de leur récolte.

La terre eſt ſi bonne, qu'elle n'a pas beſoin d'engrais. On la laiſſe ſeulement repoſer une année ou deux; & au printems on lui donne la premiere façon. Le Laboureur joint toujours à la charrue cinq paires de bœufs. Leur joug eſt une fois plus long qu'en France, mais d'un bois fort léger. Le Laboureur s'aſſied ſur le joug des deux premiers bœufs, & régle la marche. La charrue n'a qu'une petite roue à côté, & le ſoc n'avance qu'autant qu'il eſt néceſſaire, pour renverſer les mottes remplies de racines de toutes les herbes qui ont crû pendant le repos de la terre. Ces mottes demeurent ainſi expoſées tout l'été aux rayons du ſoleil, qui les

réduit en terre très-légère.

La seconde façon se fait en Automne ; on y emploie pareillement cinq paires de bœufs, avec cette différence que chaque paire traîne sa charrue. Ces cinq charrues font cinq sillons, & ces cinq sillons coupent perpendiculairement les sillons faits au printems. Les charrues sont suivies d'un homme qui jette la semence mêlée avec de la terre, afin qu'il n'en tombe pas trop au même endroit. Au tems de la moisson, les moissonneurs se couvrent le corps d'une peau de mouton, pour se défendre de la piquûre des moucherons. Sans se courber, ils coupent la paille environ un pied au-dessous de l'épi. Ils emportent les épis sur des traîneaux, & les battent sous les pieds des chevaux. La cinquiéme partie du bled est pour

le Seigneur du champ, & le reste pour le Laboureur. Le bled est fort beau, & fait d'excellent pain, bien que ce ne soit pas ici la coutume de se servir de tamis, & de séparer la farine & le son.

Cette quantité de pailles, qui reste sur le champ après la moisson, ne demeure pas inutile. Où ils la coupent sur la fin de l'automne, partie pour se chauffer, partie pour servir de fourage à leurs bœufs, & à leurs chevaux; ou ils y mettent le feu pour brûler les rats. On ne sçauroit s'imaginer la quantité de ces vilains animaux, qu'on voit, pour ainsi dire, fourmiller dans les campagnes: ils y font un tel dégât, que sans de grandes pluies, & assez fréquentes, qui en délivrent le Pays, on seroit contraint de le leur abandonner.

Une grande partie du labou-

rage se fait par une espéce de Tartares, nommés *Turquemis*, parce qu'ils sont de la secte des Turcs; & à cela près, ils sont bonnes gens & paisibles: ils vivent sous des tentes, qu'ils dressent en hyver dans la plaine, & en été sur les montagnes; & ils font consumer les fourages à leurs bestiaux. Je dirai en passant, que la plus grande partie des habitans de cette Province, fut autrefois transportée à l'autre extrémité de la Perse dans les montagnes, entre *Belk Kaboul*, & *Candahar*, où ils ont conservé leur premier nom, avec peu de changement, étant nommés *Akvans*, mais l'âpreté des lieux a perverti leur naturel. Ils sont devenus voleurs, & se rendent redoutables aux Caravannes, qui passent aux Indes.

Les vignes, sans être cultivées,

comme en Europe, portent d'excellens raisins, dont on feroit du vin très-fort, si dans le tems de la vendange, on n'y mêloit pas environ la dixiéme partie d'eau ; le raisin noir est de deux sortes, l'un fort menu & l'autre fort gros : le blanc est sans pepins, & a un goût de muscat. Il n'y a ici ni cave ni cellier : on enterre les cuves ou dans les jardins, ou dans la cour. C'est en puisant, qu'on en tire le vin. Quand une cuve est vuidée, on se contente de la laver, sans la remuer de sa place.

Les arbres fruitiers de toutes les espéces viennent sur les montagnes, & dans les forêts, également comme dans la plaine. Leurs fruits sont aussi bons qu'on peut les attendre des sauvageons ; car on ignore ici l'art de greffer & d'enter. On a des pommes,

des poires, des cerises fort petites, & extrémement douces, des châtaignes, des nêfles, des noisettes; les abricots & les pêches sont d'un mauvais goût, manque de greffe. Les coignasses sont d'une grosseur étonnante, il y en a d'aussi grosses que la tête. Les bois de charpente, & de chauffage ne se trouvent que dans les forêts, qui sont sur les montagnes, d'où il les faut voiturer.

Les légumes y sont aussi abondans que les fruits. Les melons, les concombres y sont bons, & fort gros, & ne font point de mal. On y trouve des asperges, des épinards, & généralement toutes les herbes potagères, & les racines qu'on voit en France. Les racines de béteraves grossissent jusqu'à peser trois ou quatre livres. Les truffes blanches y sont communes; mais il semble

que ce ſoit ici le Pays du ſaffran, principalement aux environs de Bachu, où la terre eſt extrémement légère. On ſéme des oignons excellens; & à la ſixiéme année on les tranſplante. On ne débite point le ſaffran pur; mais on le mêle avec un peu de cire dans une poële, & enſuite on le coupe en petites tablettes.

Toute la campagne eſt couverte d'herbes odoriférantes, de pimprenelle, de ſerpolet, de petit baume à fleurs jaunes, dont on tire une eau cordiale.

Entre les diverſes plantes, il y en a une remarquable, qui croît ſur le penchant de la montagne de *Pidrakou*, à trois petits quarts de lieue de Chamaké. Sa tige s'éléve fort haut, & eſt de la groſſeur de la jambe d'un homme. Elle pouſſe en s'é-

largissant, & devient large comme une petite meule de moulin. Elle répand une odeur très-agréable. Elle séche en automne, & renaît au printems.

La campagne est ornée de diverses fleurs. Les tulipes y sont très-belles : les unes sont jaunes & petites ; les autres rouges, & fort grandes : celles-ci ont un fond noir & jaune. Si ces couleurs se mêloient dans les feuilles, ce seroit la plus belle fleur du monde. L'on en voit par-tout, non seulement dans les champs labourés, & parmi les bleds, mais aussi dans les chemins. J'en ai mis & cultivé dans notre jardin, sans avoir pû leur faire changer leur couleur naturelle. Les rosiers naissent dans les forêts, & entre les brossailles, de même que les capriers ; mais en ce Pays-ci, on n'attend pas que les

câpres ſoient venues. On coupe les bourgeons, pendant qu'ils ſont tendres, & on les confit au vinaigre : on confit de même les petits concombres, ſortant de leurs fleurs.

Les terres qui ne ſont pas en labourage, ſervent à nourrir de nombreux troupeaux de bœufs & de moutons. Les bœufs ſont bêtes de voiture, & portent les charges ſur le dos.

On voit ici deux manieres tout-à-fait différentes de traiter les chevaux. Quand les Tartares voiſins du Sirvan viennent en ce Pays pour leur commerce, ils laiſſent paître leurs chevaux en liberté dans les champs. Ces chevaux demeurent enſemble, comme un troupeau de moutons, ſans s'écarter les uns des autres. Les Perſans au contraire panſent les leurs avec un grand ſoin. Ils

les couvrent toujours d'un grand feutre, ou d'une grosse toile, tant en été qu'en hyver. S'ils les mettent à l'herbe, ils les tiennent au licol, ou avec des entraves aux jambes. Hors du tems des herbes, ils ne leur donnent sur le soir, qu'un sac de paille hachée menu, avec quatre ou cinq poignées d'orge. Cependant ces chevaux, la charge sur le dos, font par jour douze & quinze lieues sans débrider; & ce qui est de bien commode, c'est que dix ou douze charges de paille, avec une demi-charge d'orge, suffisent pour nourrir deux cens chevaux pendant deux jours de marche.

Outre ces animaux domestiques, les forêts sont remplies de sangliers, de cerfs, de renards, de loups. Il se fait à Chamaké un commerce considérable de

peaux de renards pour *Aſtracan* & pour *Erzerom*. Les allouettes & les cailles ſont plus rares dans le Sirvan, qu'en France; mais en récompenſe les perdrix y ſont très-communes, auſſi-bien que les outardes, les francolins, & les faiſans. On y a des oies, des canards, des pigeons, des grues. Les cicognes en été y viennent faire leurs nids, ils y élévent leurs petits, & diſparoiſſent enſuite.

Quand l'hyver eſt un peu rude, on a quatre francolins pour cinq ſols, une outarde pour cinq ou ſix ſols, un faiſan en vie pour dix ſols. Ces oiſeaux ſe cachent la tête dans la neige, & s'y laiſſent prendre.

Une région ſi heureuſe, & qui fournit ſi libéralement tout ce qui peut rendre la vie commode & délicieuſe, eſt habitée par

un peuple pauvre & misérable. Soit que sa paresse l'empêche de profiter des biens que la nature lui offre, soit qu'il soit épuisé par de grands impôts dont on le charge. On m'assûre que le Roi de Perse tire du Sirvan deux millions d'Abassis. La nourriture ordinaire des habitans du Pays est de légumes & de fruits. Leurs délices sont de manger du ris, du caillé aigre & du fromage. Leur vêtement est de grosse bûre, en forme de casaque, sous laquelle ils portent une chemise pendante. Peu d'entr'eux ont une seconde chemise à changer; de sorte qu'ils sont rongés de vermines: mais ce qui est de plus étonnant, c'est qu'ils souffrent si patiemment cette mauvaise compagnie, qu'ils ne pensent pas seulement à prendre les moyens de s'en délivrer. Leur chaussure

eſt faite du cuir de la tête d'un bœuf ou d'un ſanglier : elle eſt relevée de part & d'autre ſur le pied, & attachée avec des cordes.

Ils ont la réputation d'être fourbes & menteurs, & on dit d'eux, qu'ils ſont perſuadés que ſans le menſonge une affaire ne ſçauroit réuſſir. D'ailleurs ils ſont bons & paiſibles. Rarement entend-t-on parler parmi eux de vols & d'aſſaſſinats, quoique ces crimes ne ſoient pas punis fort rigoureuſement.

On parle trois ſortes de Langues dans le Pays; le Turc, qui eſt la langue la plus commune; le Perſan, mais corrompu, & l'Arménien : les enfans apprennent & parlent ces trois langues ſans les confondre.

On diſtingue ici les diverſes Nations par la maniere dont ils

se couvrent la tête. Comme les Persans aiment le turban rouge, on les appelle *Kesel Baschi*, c'est-à-dire, rouges têtes : les Arméniens, *Karabaschi*, noires têtes : les Géorgiens, qui portent un fort petit bonnet, *Baschi Achouk*, têtes découvertes.

Je viens à la Ville de Chamaké, qui n'étoit autrefois qu'une forteresse environnée d'une muraille, avec des tours d'espace en espace, dont il ne reste que quelques pans. La Ville s'est accrûe du côté du midi, & s'étend sur cinq ou six collines. Elle est toute ouverte, sans murailles & sans fossés, & composée d'environ sept mille maisons. Quelques-unes sont bâties de pierres, avec de la terre pour mortier ; mais la plûpart ne sont que de terre & d'argille. Plusieurs ont le toit élevé, & couvert

vert de planches, au lieu d'ardoiſes & de tuiles, & les autres ont le toit en platte-forme. Elles ne ſont que d'un étage, ayant la porte & les fenêtres du même côté. Pluſieurs maiſons n'ont que la porte pour fenêtre. Comme ces plattes-formes ne ſont que de terre batue avec de la paille hachée, & poſée à la hauteur d'un pied ſur des ſolives, & ſur de petits ais, elles ne ſçauroient arrêter une pluie d'un peu de durée, qui inonde enfin toute la maiſon.

Les perſonnes aiſées, pour ſe délivrer de cette incommodité, font mettre une couche de poix au-deſſus; & afin qu'elle ne ſe fonde point à la chaleur du ſoleil, ils ont ſoin de la faire arroſer de naphte.

Il n'y a à Chamaké aucun édifice public, qui mérite d'être

regardé, ni aucune belle Mosquée. C'est cependant une Ville de grand commerce, & l'entrepôt de la Moscovie & de la Perse. Les Moscovites y ont leur caravanséra, ou magasin, & apportent de l'étaim, du cuivre, des cuirs de rousil, des fourures, & d'autres marchandises de leur Pays. Les Persans & les Indiens y vendent les étoffes de soie & de coton, les brocards d'or & d'argent, & une infinité de balles de soie.

Les Tartares amènent des chevaux & des esclaves.

Il y a un Bazas ou marché où plusieurs rues aboutissent, garnies de boutiques des deux côtés, & couvertes.

Pour les Religions, dont l'exercice public est permis à Chamaké, il y en a presque de toutes les sortes. Le Mahométisme est la

dominante ; mais elle eſt diviſée en deux ſectes ; ſçavoir, de Jonis & de Chais, ou Ichais. Ceux-là ſont ſectateurs d'Omar, & ceux-ci d'Alis. Ces deux ſectes ſe maudiſſent mutuellement.

Les Juifs ont leur Synagogue, & les Indiens leur Pagode. Les Indiens ſont ici au nombre d'environ deux cens ; ils y font le plus gros commerce, & ſont les plus riches Marchands. D'ailleurs ils ſont gens très-paiſibles, & extrêmement unis entre eux. Quand le tems eſt beau, ils vont enſemble s'aſſeoir ſur le bord d'un ruiſſeau, & y font leurs prieres.

Les Chrétiens habitués dans la Ville ſont Arméniens, & ne font guère plus de deux cens maiſons. Leur Egliſe eſt petite & obſcure. Ils y ont un Evêque, qui réſide ordinairement dans

un Monastère de la Campagne. Les Moscovites ont une Chapelle dans leur magasin : les Prêtres de ces deux Nations sont habillés de verd, & ils ont malheureusement les uns & les autres le défaut d'aimer le vin sans modération.

Le Gouverneur de la Ville & de toute la Province a le titre de Kan ; & le Magistrat qui maintient la police, & rend la justice, se nomme *Kalenter*.

Il arrive rarement que le Sirvan éprouve le malheur de la guerre ; car encore qu'il soit à l'extrémité de la Perse, sa situation le met en sûreté, & le mont *Caucase* est un rempart que les armées ennemies ne sçauroient forcer. Toutefois pour être pleinement en repos de ce côté-là, le Roi de Perse fait une pension de sept cens Tomans, ou trente-

cinq mille Abaſſis au *Chamkal*, c'eſt ainſi qu'on appelle le Prince de *Leski*. Les Leski ſont un peuple Tartare, qui habitent au-delà des montagnes dans le *Dagueſtan*, & dont on dit que *Leſkus*, premier Prince de Pologne, étoit ſorti. Le Roi de Perſe s'étant diſpenſé il y a quelques années de payer la penſion, le Chamkal permit au Leski de courir ſur les caravannes de Perſe, & de piller les vaiſſeaux qui étoient contraints de s'arrêter ſur les côtes de la mer Caſpienne, qui ſont de la dépendance du Chamkal. Ce Prince de Leſki prenoit part au butin par forme de dédommagement. Il fait ſa réſidence à Tarkou, qu'il faut diſtinguer de Tarki en *Circaſſie*, où le Czar entretient une garniſon.

Tandis que Gurgikan, Prin-

ce Géorgien, fut en guerre contre le Roi de Perse, le Siryan eut à souffrir des troupes de ces deux Princes, parce qu'elles ne subsistoient que de pillage ; mais les ennemis les plus redoutés en ce Pays sont les Cosaques, qui non contens de pirater sur la mer, font des descentes sur les côtes avec une intrépidité étonnante. J'ai vû à *Dersauré*, gros Village de la Sultanie Bakou, qu'une barque de Cosaques ayant fait naufrage sur la côte voisine, ces Cosaques étant descendus à terre seulement au nombre de vingt, jetterent la terreur par-tout aux environs. Le Sultan fit armer autant de monde qu'il put, & les fit poursuivre par deux cens Cavaliers. Les Cosaques firent leur retraite dans le Pays de *Chamka*, pendant plus de vingt lieues, sans avoir perdu un seul homme.

Peu de tems auparavant, cinquante Coſaques étant deſcendus près de *Meſſégui Bazar*, gros Bourg de la même Sultanie de Bakou, enleverent hommes, femmes, enfans, & un gros butin. Tout le Pays prit les armes; cinq cens Cavaliers s'étant avancés, les Coſaques les attendirent rangés ſur une ligne, ayant leur butin derriere eux. Ils demeurerent ainſi en préſence aſſez long-tems, & les *Keſel Baſchi* ou Perſans n'oſoient attaquer ces gens déterminés à ſe bien défendre; enfin un des plus braves pouſſa ſon cheval, & bleſſa un Coſaque: deux autres à ſon exemple, ſe détacherent du gros, & en tuerent un, ſans que les Coſaques fiſſent aucun mouvement. Alors les Keſel Baſchi s'imaginant que la crainte rendoit les Coſaques immobiles, couru-

rent tous ensemble à eux. Les Cosaques les laisserent approcher à la distance de sept ou huit pas; & alors d'une décharge de leurs fusils, ils en jetterent une quarantaine à terre. Les Késel Baschi en furent tellement effrayés, qu'ils ne penserent qu'à fuir, & laisserent ces intrépides se rembarquer avec tout leur butin, sans oser davantage les inquiéter.

La mer Caspienne seroit sans doute la voie la plus courte, & qui coûteroit le moins pour entretenir le commerce avec *Astracan* à la Moscovie; mais outre que cette mer est extrêmement orageuse, elle n'a point de ports qui puissent mettre les vaisseaux en sûreté: elle n'a pas même de bonnes rades le long du Sirvan étant un fond de pierre, où l'ancre ne peut mordre. La rade-là

plus fréquentée eſt celle de *Niézova*, dans la Sultanie de Derbent, où néanmoins l'on voit ſouvent périr des vâiſſeaux, ou pour mieux dire, des bateaux; car ils ont le fond plat pour tirer moins d'eau, & ne portent qu'une voile quarrée.

Avec cette conſtruction jointe au peu d'habileté des matelots qui les montent, ils ne ſuivent que la ligne du vent, & ne ſçauroient profiter des vents collatéraux.

Tous les ans, dix ou douze de ces bateaux tirés à terre, paſſent l'hyver à Niézova. Comme en ce lieu-là il n'y a ni villages ni maiſons, les équipages ſe font des tentes ſur le bord de la mer, & y attendent le tems de la navigation, qui eſt depuis la fin d'Avril juſqu'au commencement d'Octobre. Ils ne ſe mettent point en mer,

à moins que quelqu'autre vaisseau venu d'Astracan, ne leur annonce que le Volga est dégelé, & qu'il est navigable.

Le trajet est de cinquante lieues : par un bon vent on les fait en cinq jours, mais assez ordinairement en neuf jours ; six sur la mer, & trois sur le Volga.

La difficulté est de trouver le canal qui conduit à Astracan, & d'éviter les bancs de sable : car ce grand fleuve, disent les Moscovites, se décharge dans la mer par soixante & douze embouchures, & il charrie une grande quantité de sable.

Quand le vent vient à changer, on ne sçauroit décider du tems du voyage. Un de nos Marchands Catholiques m'a raconté qu'il fut quarante-huit jours errant sur cette mer. Il fut poussé à la côte des Jeusbeks, où le

vent lui ayant manqué tout-à-coup, le laiſſa pluſieurs jours dans un continuel danger d'être fait eſclave, & d'avoir le nez & les oreilles coupées par ces barbares, qui heureuſement ne trouverent point de barque pour aller à lui. Il m'ajoûta que l'équipage, pour ſe tirer de cet endroit dangereux, & pour obtenir du Ciel un ſouffle de vent, réſolut de jetter un homme dans la mer; mais que le vent qui ſurvint, arrêta leur criminel deſſein. Les Moſcovites, pour faire remonter le Volga à leurs grands bateaux chargés, ſe ſervent de cette invention. Ils font porter dans un petit bateau un gros cable & un cabeſtan. Ils attachent ferme le cabeſtan ſur un des bords de la riviere. Ils le tournent enſuite à force de bras, & par le moyen du cable qui tient d'un côté au

cabestan, & qui est attaché de l'autre au gros du bateau, ils le forcent de remonter les eaux du fleuve.

Si le voyageur craint les périls & les inconstances de la mer, il peut faire le voyage par terre, sur-tout depuis que le Chamkal est en paix avec le Roi de Perse. Je vois plusieurs caravannes qui prennent maintenant cette route par *Derbent*, *Tarkou* & *Tarki*. Elle est de vingt-cinq journées pour un Cavalier, depuis Chamaké jusqu'au *Bassaraay*, capitale de la Crimée, ou petite Tartarie.

Les habitans de Chamaké ont une sorte de divertissement, auquel ils prennent grand plaisir; mais je ne sçai si le récit que j'en ferai, en donnera autant à ceux qui le liront. Quoi qu'il en soit, je dirai ce que j'ai vû. Quand

il leur prend envie de se divertir dans les beaux jours de l'année, plusieurs familles se joignent ensemble, & font bourse commune. Ils vont sur des collines aux environs de la Ville, ils y dressent des tentes, font bonne chère, & dansent tout le jour au son des instrumens de musique; la nuit ils font des illuminations de naphte. Lorsqu'ils sont prêts de s'en retourner chez eux, & qu'il s'agit de finir leurs jours de fêtes, ils prennent les nappes, dont ils se sont servis, & qui sont des piéces de toile de diverses couleurs, & longues d'environ dix aunes. Ils tiennent en l'air ces nappes étendues & dansent en cadence à droite & à gauche, chacun tenant toujours en main la nappe, & la tirant de son côté. La danse continue, jusqu'à ce que la nappe se déchire, &

tombe par terre en lambeaux. Une nappe de moins coûte peu à des gens qui ont pour tout meuble, un matelas étendu à terre, & qui ne sçavent ce que c'est qu'un fauteuil, une chaise, & une table.

La capture d'un loup donne lieu à un autre divertissement: lorsqu'on en a pris un, on lie cet animal de deux cordes, dont deux hommes tiennent les bouts, en sorte que le loup ne sçauroit se jetter sur l'un, que l'autre ne le retienne: on prend jour pour donner le loup en spectacle.

La Scéne est dans une place, à cent pas de Chamaké, entre deux collines qui servent d'amphithéâtre. Les jeunes gens se rangent en cercle, & le maître du loup le lâche, le retenant cependant attaché par un pied. Cet animal se lance de côté &

d'autre contre cette jeuneſſe qui fait de grandes huées, & qui s'enfuit, ou ſe rapproche, ſelon les démarches du loup. Il y a toujours quelque habit déchiré, & ſouvent quelque coup de dent : quand le loup fatigué veut ſe coucher à terre pour ſe repoſer, un des combattans s'avance vers lui. Le loup ſe reléve ; le combattant le ſaiſit, & le ſerre fortement, tandis qu'un autre lui met la corde au col, & le proméne dans l'aſſemblée.

Pendant ce manége, on demande de l'argent aux ſpectateurs, & chacun donne ce qu'il veut.

Les Fêtes que le Kan & le Kalenter donnent à certains jours de l'année, ſont un nouveau divertiſſement. Elles ſont annoncées par un grand bruit de trompettes & de tambours.

A l'entrée de la nuit, plusieurs volées de canon n'ont pas plutôt averti les habitans de faire des illuminations, que toutes les plattes-formes des maisons de la Ville, & les collines d'alentour paroissent éclairées d'une infinité de lampes, dont les flammes n'étant pas moins grosses, que celles des plus gros flambeaux, on voit de toutes parts une infinité de lumieres, qui forment plusieurs figures différentes. Du milieu de ces feux, on voit partir sans cesse des fusées volantes, & autres feux d'artifice qui voltigent de tous côtés. Il faut convenir que tous ces différens objets présentent aux yeux un très-agréable spectacle.

On célébre aussi dans cette ville pendant dix jours, & dans toute la Perse, la mémoire de la mort d'*Ussain*, fils d'Ali. Dans

les neuf premiers jours, on voit de petits gueux à demi-nuds, barbouillés de noir, & diviſés en pluſieurs bandes, courir par la Ville avec des tambours, en chantant & criant de toutes leurs forces, *Uſſain*, *Uſſain*. Le dixiéme jour on proméne par les rues un enfant couché ſur un brancard, & porté ſur les épaules d'une vingtaine d'hommes. Le brancard eſt orné de riches étoffes & de miroirs, qui les rendent plus brillantes. L'enfant contrefait le mort, pour repréſenter *Uſſain* : pendant la marche les trompettes, les tambours, les cris des peuples font un terrible bruit; cette cérémonie ſuperſtitieuſe ſe change le lendemain en un rude combat qui ſe livre dans la grande place de la Ville, qui a plus de cinq cens pas de long, & plus de cent cinquante de large.

La Ville se partage en deux partis, l'un des *Heideri*, & l'autre des *Elahmed oulai*; ce sont les noms des deux freres qui étoient autrefois Princes de Chamaké. Les combattans sont armés de bâtons de la longueur d'une demi-pique & de frondes; mais depuis quelques années ils ont commencé à user d'armes à feu; en sorte que le combat ne finit point, sans qu'il y ait du sang répandu. Les Gouverneurs tâchent d'arrêter ce désordre; mais ils ne peuvent retenir la jeunesse qui se fait une gloire de se signaler dans ce combat.

Après avoir parlé des divertissemens des habitans de Chamaké, je passe à des choses qui méritent mieux notre attention; parce qu'elles regardent notre Religion.

Les Arméniens qui habitent

le Sirvan, & qui ſont en grand nombre, étoient dans un extrême abandon, & dans une déplorable ignorance des premiers principes & des devoirs du Chriſtianiſme.

Leur état pitoyable excita la compaſſion & le zéle des Ouvriers Evangéliques. Ils conſidéroient d'ailleurs que Chamaké étant l'abord de diverſes Nations, & le paſſage de Moſcovie & de Pologne en Perſe, ils auroient de fréquentes occaſions de ſe rendre utiles à toutes ces Nations, s'ils pouvoient y établir une miſſion.

Le Pere Pothier étoit à Hiſpaham, & s'occupoit de cette penſée, lorſque la Providence lui préſenta le moyen d'exécuter ce deſſein. Le Prince de Siri, célébre par pluſieurs & importantes négociations, arriva à Hiſ-

paham, en qualité d'Ambassadeur du Roi de Pologne *Sobieski*. Ce Prince envoyoit le Comte de Siri, pour persuader au Roi de Perse qu'il devoit profiter de la guerre que l'Empereur, le Roi de Pologne son Maître, le Czar & la République de Venise faisoient au Turc, & pour engager Sa Majesté Persienne à joindre ses armes à celles de toutes ces Puissances.

Le Comte s'entretenant avec le Pere Pothier lui dit qu'un des articles de son instruction, portoit de demander au Roi de Perse des Lettres Patentes pour l'établissement de quelques Missionnaires à Chamaké. Il lui ajoûta que le Pape informé du bien qu'on devoit espérer de cette Mission, avoit fort à cœur cet établissement.

Le Pere Pothier fut charmé

de trouver une conjoncture si favorable à ses intentions. Il en profita, pour faire entendre au Comte tous les avantages que la Religion tireroit en effet de cette bonne œuvre.

Le Comte de son côté s'employa si efficacement au succès de sa commission, qu'il obtint les Lettres Patentes, par lesquelles le Roi permettoit aux Jésuites Missionnaires d'avoir un établissement à Chamaké. Le Comte fit plus : car ayant fini ses affaires dans cette Cour, & s'en retournant en Pologne par Chamaké, il voulut que le Pere Pothier l'y accompagnât, avec promesse de sa part de le bien recommander au Kan de cette Ville, au nom du Roi de Pologne, & du Roi de Perse. Le Pere Pothier suivit avec joie le Comte de Siri : il l'accompagna jusqu'à

Chamaké. Lorsqu'ils y arrivèrent le Kan en étoit parti pour Hispaham. En son absence le Comte s'adressa au Lieutenant, qui tenoit sa place. Cet Officier, qui n'ignoroit pas la considération où étoit le Comte de Siri auprès du Roi son Maître, le reçut avec honneur, & fit un accueil favorable au Pere Pothier, qui accompagnoit le Comte. Le Pere lui présenta ses Lettres Patentes: le Lieutenant, à la priere du Comte de Siri, lui promit ses bons offices; mais le Pere Pothier sçachant par expérience, qu'un Missionnaire ne doit être à charge à qui que ce soit, & moins encore aux premiers Officiers, le remercia de sa bonne volonté, & lui dit, qu'il avoit des amis parmi les Arméniens, qui s'étoient chargés de lui trouver un logement. En ef-

fet les Catholiques s'empreſſerent à le loger, & à lui procurer tout ce qui étoit néceſſaire pour y commencer la Miſſion. Le premier ſoin du Pere Pothier fut d'avoir une Chapelle, pour y célébrer les divins Myſtères. Sitôt qu'elle fut prête, il y commença les exercices de la Miſſion. Comme elle étoit petite, il étoit obligé de les recommencer autant de fois que la Chapelle ſe rempliſſoit. L'Evêque de Chamaké donnoit l'exemple. Il ſe trouvoit aux inſtructions, & y amenoit les Prêtres de la Ville & du voiſinage. Les fruits de la parole de Dieu alloient croiſſans de jour en jour. Il ne s'en paſſoit pas un, ſans que le Pere ne reconciliât quelques Schiſmatiques à l'Egliſe de Jeſus-Chriſt. Les Turcs commencerent à en faire du bruit. Ils reprocherent au

Turc qui avoit vendu sa maison pour les Missionnaires, que sa maison étoit devenue une maison de Francs. Le Turc fut si sensible à ce reproche, qu'il prit la résolution d'assassiner le Pere dans sa propre maison. La nuit du 27e. Septembre 1687. il trouva le moyen d'y entrer, & ayant forcé la porte de la chambre où le Pere reposoit, il lui donna un coup de poignard dans le front, & un autre dans le cœur, & s'évada.

Le lendemain on trouva le corps mort, nageant dans son sang. La nouvelle de cet assassinat s'étant répandue en un instant par toute la Ville, les Arméniens & les Catholiques des autres Nations, qui étoient alors à Chamaké, en furent consternés. La Justice Turque fit toute la façon de vouloir punir le

le coupable. Elle fit les informations selon la coutume ; mais l'assassin étant Turc, & l'assassiné étant Franc, comme ils parlent, il n'en fut plus question : car lorsque les Chrétiens vinrent en demander justice au Lieutenant de la Province, Représentez-moi le coupable, leur répondit-il, je le ferai punir ; & l'affaire en demeura là.

La Mission perdit son Fondateur dans la personne du Pere Pothier. Il avoit souvent demandé à Dieu la grace de verser son sang à son service, & il semble que Dieu la lui eût accordée. Il avoit tâché de s'en rendre digne par une vie pure, laborieuse, mortifiée, toujours appliquée à procurer la gloire de Dieu. Dieu de son côté lui avoit fait des faveurs insignes. On sçait qu'il avoit souvent prédit des choses

importantes, & qui se vérifierent; qu'il avoit été miraculeusement préservé plus d'une fois de la mort dans des périls évidens. Mais la plus grande de toutes les graces qu'il reçut, ce fut celle de mourir à peu près comme il l'avoit toujours désiré, & demandé à Dieu.

Les espérances de la Mission de Chamaké étoient trop favorables pour l'abandonner. Si-tôt que l'on eut appris à Hispaham la mort du Pere Pothier, on fit partir le Pere de la Maze, Missionnaire Jésuite, pour se rendre à Chamaké: le Pere de la Maze étoit alors âgé de soixante-cinq ans. Il en avoit passé vingt dans cette Capitale de l'Empire, & dans les plus rudes fonctions de son état. Si-tôt qu'il eut reçu l'ordre de partir, il se mit en chemin par obéissance, & sans avoir égard

à ſon grand âge, & à quelques autres infirmités que ſa vertu avoit toujours cachées.

A ſon arrivée à Chamaké, il alla chez le Sieur Boyhdanbegh, Réſident de Pologne à la Cour de Perſe. Ce Seigneur & ſon frere *Perſidanbegh* étoient les intimes amis du Pere Pothier. Après ſa mort, ils prirent ſoin de ſes meubles & de ſa maiſon. Ils en mirent en poſſeſſion le Pere de la Maze, qui reprit les exercices de la Miſſion que la mort du Pere Pothier avoit interrompus. Le travail étoit ſi grand, qu'il fallut lui donner un ſecond. Le Pere Champion arriva de France très-à-propos pour lui en ſervir. C'étoit alors un jeune homme plein de feu, d'un naturel charmant, qui n'avoit pas ceſſé depuis ſon entrée dans la Compagnie, de demander l'emploi des Miſ-

sions. Il avoit même fait une étude particuliere de la Médecine pour se rendre plus utile à l'Etat qu'il vouloit embrasser. Cette étude en effet lui fut fort avantageuse à Chamaké ; car elle lui ouvroit, & au Pere de la Maze, les portes de toutes les maisons. Ils étoient par-tout bien reçus, & marchoient dans les rues avec une pleine liberté.

Pour mieux juger de l'utilité de la Mission de Chamaké, & des fruits qu'on y cueille, on rapportera ici une lettre écrite de Chamaké à Paris, au Pere qui est chargé du soin des Missions du Levant.

Nous n'aurions jamais cru, mon Révérend Pere, que la Mission de Chamaké fût aussi nécessaire que nous le connoissons par expérience. Cette Ville est le rendez-vous de tous les commer-

çans qui trafiquent en Moſcovie, en Suéde & en Hollande, en ſorte qu'elle eſt toujours très-peuplée d'Etrangers qui vont & qui viennent. C'eſt ce qui fait que notre ſeule Miſſion dans cette Ville, nous tient lieu de pluſieurs Miſſions différentes ; car cette ſucceſſion d'étrangers que le commerce attire ici, nous donne continuellement de nouveaux diſciples à inſtruire, qui reportent à leur Nation les inſtructions qu'ils ont reçues de nous. Je leur dis tous les jours la ſainte Meſſe. Nous avons trouvé le moyen de les y faire aſſiſter, & de leur faire entendre après la Meſſe l'inſtruction que nous leur faiſons en Turc ou en Arménien, qui ſont les langues dominantes. La coutume eſt établie qu'en arrivant en cette Ville, & avant que d'en ſortir, les

Catholiques s'approchent du Sacrement de Pénitence, & reçoivent la sainte Eucharistie.

Lorsque les caravannes partent, nous les accompagnons pendant quelques jours, pour entretenir & perpétuer, autant qu'il est possible, le bien que nous avons tâché de faire parmi eux. Chemin faisant, nous visitons les Villages voisins qui sont presque tous Chrétiens, & qui passent assez souvent les années entieres sans avoir un Prêtre, qui leur dise un mot de Dieu & de leur salut.

Nous ne sommes ici que deux Missionnaires. Si la Providence vous donnoit des secours pour y en entretenir quatre autres avec nous, nous ne serions pas encore trop. Il y auroit suffisamment de travail pour eux & pour nous, avec un avantage plus

grand qu'ailleurs ; ſçavoir, que nous y faiſons nos fonctions librement, parce que nous y ſommes regardés & conſidérés comme les Aumôniers des Ambaſſadeurs d'Europe qui vont à la Cour de Perſe. Nous y avons encore la protection du Roi de Pologne, qui a ſouvent des Envoyés en cette Cour. Nous y avions de plus celle de Louis XIV. notre Maître, & nous eſpérons que le jeune héritier de ſes Etats le ſera auſſi de ſon zéle pour notre ſainte Religion. Je ne puis vous exprimer, mon Révérend Pere, la haute idée que les Perſans & les Arméniens de ce Royaume avoient conçue de la grandeur & du mérite perſonnel du Monarque que nous avons perdu ; ils le regardoient comme le plus puiſſant, le plus magnanime, & le plus grand Conquérant

Empereur du monde, & en même tems comme le plus ſage & le plus religieux de tous les Princes. L'honneur que nous avions d'être nés ſujets d'un Roi ſi renommé & ſi reſpecté dans l'univers, ne contribua pas peu à la grace que le Roi de Perſe fit à nos anciens Miſſionnaires, en leur permettant d'avoir un établiſſement à Chamaké.

ASHMOLEAN
OXFORD
MUSEUM

GEORGIE
ARMENIE
Araxe fl.
Tauris
Mont
Taurus
CARTE
de la Route de M. Zur
Ambassadeur de SMPo
a Cha-Usfein Roi de
depuis Chamakie jusqu'a H
Dressée par G. Del'Isle p
Geographe du Roi
1722
De Berey Sculp.

JOURNAL DU VOYAGE DU PERE DE LA MAZE,

De Chamaké à Hiſpaham, par la Province du Guilan.

LA route de Turquie en Perſe par Erzéron & Erivan, eſt ſans contredit la plus fréquentée, & par conſéquent la plus connue ; car la commodité de la mer aſſemble à Conſtantinople ou à Smirne un grand nombre de voyageurs qui viennent ſe joindre aux caravannes qui partent régulierement pluſieurs fois l'année de ces deux Villes pour aller en Perſe. La route au contraire de Chamaké à Hiſpaham, n'étant ordinairement ſuivie que

par les voyageurs du Nord, les Moscovites, les Polonois & les Suédois ; nous en avons moins de connoissance.

Oléarius qui fit ce voyage en 1637. retournant d'Hispaham avec les Ambassadeurs du Duc de *Holstein*, nous en a fait le récit ; mais tout habile homme qu'il étoit, il s'est trompé dans le peu qu'il y a mêlé d'antiquité. Le Pere de la Maze, Jésuite Missionnaire en Perse, dont nous avons déja parlé, a fait le même voyage en 1698. & nous a laissé un Journal très-exact. Comme il nous a paru contenir des observations curieuses, & qui peuvent être utiles à la Géographie, & à l'histoire naturelle ; nous vous l'envoyons, mon Révérend Pere, pour en faire l'usage que vous jugerez à propos. Ce Journal vous expliquera le

motif du voyage du Pere de la Maze, & quelle en fut la suite.

Journal du Pere de la Maze.

Le Duc de Saxe ayant été couronné Roi de Pologne, le Sieur Zurabek, Arménien Catholique de Chamaké, eut l'honneur de lui présenter les Lettres de *Cha-Soliman*, Roi de Perse, & Sa Majesté Polonoise lui fit pareillement l'honneur de le charger de sa réponse à *Chaussein*, successeur de Soliman & son neveu. Zurabek arriva de Varsovie à Chamaké dans le mois de Juin, & il y reçut les honneurs qui se rendent ordinairement au caractère d'Ambassadeur dont il étoit revêtu. Le Kan le fit loger & défrayer aux dépens du Roi de Perse. Il mit auprès de sa personne un Officier pour l'accom-

pagner par-tout, & pour avoir soin de son équipage. Cet Officier se nomme en Perse *Mémondar*. Il assigna pour la dépense de l'Ambassadeur & de sa suite, soixante abassis par jour, & il lui fit de plus un présent de trente tomans. L'abassis vaut environ 20. sols, & un toman 50. livres.

Il ordonna pour le voyage trente chevaux, & autant de chameaux : la nourriture des chevaux fut taxée à cinq *chaijs* par jour ; le chaij est le quart de l'abassis, c'est-à-dire, qu'il vaut environ cinq sols. A ce compte Zurabek touchoit chaque jour plus de trois tomans & demi. Le Roi de Perse a tout l'honneur de cette dépense ; mais la Ville & les Villages qui se trouvent sur la route de l'Ambassadeur, en payent les frais. Il est vrai qu'on tâche de les soulager par un autre endroit ;

car il arrive assez ordinairement que dans les grandes Villes, & sur-tout dans les Villes marchandes, on suspend pendant quelques jours la marche des Ambassadeurs, sous prétexte des difficultés à lever sur les habitans les taxes imposées, pour les frais de l'Ambassade; mais la vérité est, qu'on le fait exprès, pour mettre par ce retardement l'Ambassadeur dans la nécessité de dépenser beaucoup plus qu'il ne reçoit, & pour l'engager lui & sa suite à faire des emplettes de tout ce que le Pays leur fait voir de curieux & de nouveau à leur égard : car alors les Marchands sçavent fort bien profiter de la curiosité des Etrangers, pour se rembourser de la taxe qu'on leur impose pour les frais des Ambassadeurs.

Zurabek étoit prêt à partir de

Chamaké. Le Sieur Fabritius, Ambassadeur du Roi de Suéde, pour la troisiéme fois, y arriva. Il menoit avec lui un Ministre nommé Lenfant. Zurabek ayant l'honneur d'être l'Ambassadeur d'un Roi Catholique, & nouvellement parvenu à la Couronne de Pologne, crut qu'il étoit de l'honneur & de la dignité de son Maître, qu'il eût avec lui un Aumônier pour lui dire la sainte Messe, pour lui administrer les Sacremens, & pour entretenir la piété & l'édification dans la Caravanne qui étoit à sa suite. Comme j'avois l'avantage d'être connu du Sieur Zurabek, il me proposa de l'accompagner en cette qualité. Je crus, pour toutes sortes de raisons de bienséance & d'utilité pour notre Mission de Chamaké, devoir accepter la proposition qu'il me fit. Je l'ac-

ceptai, & je me préparai au voyage.

Zurabek ayant finit ſes préparatifs, fit annoncer ſon départ le 3e. Octobre, par les volées de quatre piéces de canon, qu'il avoit fait placer ſur une colline, près de la ville. Le 4e. jour, il fit la revûe de ſon équipage avec le Kan, qui l'accompagnoit. Il ne devoit s'y trouver que trente chevaux, & il s'y en trouva plus de deux cens. Cette augmentation d'équipage eſt au profit de l'Ambaſſadeur, & de quelques autres perſonnes : car les Marchands, pour faire paſſer leurs marchandiſes franches de tous droits, ſe mettent à la ſuite des Ambaſſadeurs, & on les ſouffre moyennant un préſent qu'ils font à ceux qui les voient, & qui n'en diſent mot. Le 5e. jour fut employé à faire & à recevoir les viſi-

ASHMOLEAN OXFORD MUSEUM

tes de cérémonie. Enfin le 6 Octobre notre Ambassadeur sortit de Chamaké avec tout son monde, & en très-bon ordre; les chemins étoient bordés de peuples. Tout ce monde nous suivit jusques sur la colline de Kalakhoné, qui est à la vûe de la Ville. Etant parvenu au haut de la colline, notre Ambassadeur trouva un repas magnifique, préparé sous trois riches tentes, où les parens & amis de Zurabek l'attendoient. Après ce repas, Zurabek leur fit ses remercîmens & ses adieux, & nous nous remîmes en marche, gardant le même ordre dans lequel nous étions sortis de Chamaké. Bien-tôt après nous trouvâmes obstacle à notre bon ordre; car il nous fallut traverser d'affreuses montagnes par des chemins taillés dans le roc, & qui alloient en serpentant entre

deux abyſmes, qui faiſoient peur à voir. Heureuſement pour nous, il n'avoit point plû, ce qui auroit rendu les chemins gliſſans, & par conſéquent très-dangereux. Malgré cette triſte ſituation, les Arméniens ont trois ou quatre villages dans ces montagnes. Ils n'y ſubſiſtent que d'un peu de bled qu'ils y recueillent, & de quelques vignes qu'ils y cultivent.

Nous paſſâmes par un de ces villages, nommé *Sanguian*, & près d'un autre, nommé *Karkan*. Il y a dans le premier un beau Monaſtère, dans lequel étoient alors trois Evêques ſans Evêchés.

Les Arméniens de Karkan ſont à leur aiſe, parce que leur village appartenant à une Moſquée d'Hiſpaham, il en eſt moins chargé d'impôts. Nous n'arrivâmes que de nuit à Akſou, gros bourg

au milieu d'une terre fertile; Ak-sou signifie eau blanche, & nous n'en trouvâmes que de trouble.

La journée du lendemain fut toute différente, car nous eûmes à traverser des lieux marécageux, & à percer une épaisse forêt de roseaux forts & hauts, & qui en revenant contre nous, frappoient rudement nos visages & nos jambes. Nous arrivâmes enfin bien battus à *Kederlou*. Les maisons de ce village sont séparées les unes des autres par des plants d'arbres fruitiers, & principalement de mûriers, dont les feuilles nourrissent des vers à soie, qui font le grand commerce & les richesses du Pays. Les mûriers sont comme des bois taillis; on ne les laisse monter qu'à la hauteur d'environ cinq pieds. On les dépouille au printems de leurs feuilles pour les donner aux vers

à soie. On coupe ensuite les branches: l'Eté & l'Automne en font produire de nouvelles, & le Printems fait naître de jeunes feuilles & tendres, qui donnent des soies plus fines.

Le 8. jour d'Octobre, nous n'avions que sept lieues à faire, pour nous rendre à Javat, & nous en fîmes plus de douze, errans çà & là, sans tenir une route certaine, manque d'un bon guide. Nous traversions les campagnes comme des chasseurs; mais le plus fâcheux étoit que nous nous engagions souvent dans des roseaux, & que nous nous y perdions. Alors notre Timbalier faisoit son devoir, qui étoit de battre souvent, pour nous rallier. Enfin après avoir fait des tours & des détours, nous arrivâmes à notre gîte très-fatigués.

Javat est un gros village, sem-

blable à Kedrelou, à un demi-quart de lieue du confluant de l'*Araxe* & du Cyrus, ou du Courk, qui garde ſon nom pendant l'eſpace d'environ vingt lieues, juſqu'à la Mer Caſpienne. La pêche y eſt fort abondante, & s'afferme quatre cens Tomans. Elle ſe fait depuis le commencement de Novembre, juſqu'à la fin de Mars. Dans les autres mois le poiſſon y eſt rare & maigre. Les Pêcheurs s'attachent principalement aux eſturgeons & aux poiſſons qui ont des œufs; & ces œufs ſéchés, qu'ils nomment *caviat*, ſont d'un grand débit dans tout l'Orient. Les eſturgeons qui n'ont pas d'œufs, ſont nommés *ourſon boumons*, c'eſt-à-dire, long nés. On prend auſſi des ſaumons gros comme un homme, mais courts pour leur groſſeur. Quoique les

carpes ne cédent pas en groſſeur au ſaumon, on n'en fait nul cas. La pêche ſe fait par le moyen de quelques eſtacades, qui arrêtent le poiſſon remontant de la mer dans la riviere. Comme la riviere groſſit au Printems par les pluies, & par la fonte des neiges, rien ne peut plus lui réſiſter, & par conſéquent plus de pêche à faire. Le Courk eſt profond, & charrie beaucoup de boue, comme Strabon l'a remarqué. Un Allemand de la ſuite de Fabritius, qui voulut s'y baigner, & qui s'y jetta, ne parut plus. Il fut le premier des dix hommes qu'il perdit dans ſon voyage de Chamaké à Hiſpaham. Zurabek n'en perdit aucun.

Tout le matin du 9e. juſqu'à midi, fut employé à paſſer le Pont de *Javat* ſur le Courk. Ce pont eſt poſé ſur vingt-cinq pon-

tons liés par des chaînes de fer, dont les anneaux sont plus gros que le bras d'un homme : c'est un ouvrage de Chaabat. On commença dès le matin à transporter le bagage. Notre Ambassadeur fut obligé d'en venir aux coups de bâtons, pour forcer les gens de Javat à porter nos balles hors du pont. C'est ainsi que les Ambassadeurs, qui sont les plus forts en Perse ont coutume d'en user pour se faire servir dans les lieux où ils passent; d'où il arrive que les Payſans, sur les premieres nouvelles qu'ils ont d'une Ambassade, prennent incontinent la fuite, comme aux approches des ennemis : ce pont, dont nous venons de parler, est si étroit, que nul homme n'est assez hardi pour le passer à cheval. Nous traînâmes les nôtres par la bride : nous marchâmes

enſuite par des routes écartées, pour ſurprendre les habitans d'un village où nous devions paſſer la nuit ; mais ils nous avoient prévenus, & s'étoient retirés dans la forêt, ne laiſſant chez eux que ce que la précipitation les avoit empêché d'emporter. Il fallut aller à un quart de lieue chercher de la paille pour les chevaux & pour les chameaux : on fut prêt de livrer un combat, pour en avoir. Nous autres nous ſoupâmes & nous couchâmes à la belle étoile. Nous fûmes plus commodément la nuit ſuivante, étant arrivés ſur les trois heures après-midi en un lieu fort agréable, nommé *Kerdamadlou*, ſur le bord du Courk. Les gens du Pays, qui vivent ſous des tentes, nous en dreſſerent deux fort grandes : la maniere de les dreſſer eſt aſſez plaiſante. Un homme élève au-

tant qu'il peut un grand cercle, percé en ſon contour de ſix ou ſept trous; d'autres hommes font entrer dans ces trous les bouts de grands bâtons longs comme des piques : ils élévent enſuite tous enſemble ce grand cercle, & poſent à terre l'autre bout de ces longs bâtons, & les affermiſſent ; puis ils couvrent le tout d'un feutre noir qui réſiſte à la pluie. Nous étions d'autant plus charmés de l'endroit où nous étions, que depuis Javat nous n'avions vû que de vaſtes & miſérables campagnes, couvertes d'herbes de marais, ou de réglisſes fort hautes, mêlées de roſeaux & de romarins ſauvages. Les terres les plus ſéches produiſent une plante, qui pouſſe à ſon pied des feuilles ſemblables à celles de la betterave. La tige en eſt dure, & ſe partage en pluſieurs

fleurs branches qui portent de petites fleurs bleues. Ce Pays étoit compris dans l'ancienne Arménie, & se nomme aujourd'hui le *Mongan.* Il est habité par des Turcs, qui se donnent le nom de *Chasevan*, c'est-à-dire, ami du Roi, parce qu'ils ont passé de la domination du Grand Seigneur sous celle du Roi de Mongan.

Le Courk qui traverse le Mongan, ne sert point au commerce, quoiqu'il soit très-profond & peu rapide. Les Monganois en laissent faire la pêche aux habitans du Sirvan.

L'onziéme d'Octobre le Calenter, qui est comme l'Intendant du Mongan, vint saluer l'Ambassadeur, & le conduisit pendant deux lieues sur le bord de la riviere. Il portoit sur le poing un Allant, qui est un très-bel oi-

ſeau de chaſſe auquel l'on ne met point de chaperon, mais que l'on nourrit de bonnes poules. Nous fûmes logés comme la nuit précédente ſous des tentes, à l'abri deſquelles nous demeurâmes les deux jours ſuivans, & en attendant que le Calenter apportât douze tomans à l'Ambaſſadeur pour les frais de ſon paſſage. Il lui demandoit encore vingt autres tomans, qui furent réduits volontairement à douze.

Le 14. on fit partir les chameaux dès le grand matin; & nous les ſuivîmes trois heures après, dans le deſſein d'aller à *Kalouboulak*, c'eſt-à-dire, fontaine ſanglante. Ce nom lui eſt donné, parce qu'il s'y eſt ſouvent commis des meurtres; les Payſans de ces quartiers ayant la réputation d'être voleurs & cruels.

Je ne ſçai ſi nos conducteurs voulurent éviter ce dangereux gîte ; mais ſur les cinq heures du ſoir, on déchargea les chameaux dans une plaine déſerte où il n'y avoit pas une goutte d'eau. Après y avoir pris un peu de repos, on rechargea, & nous marchâmes au clair de la lune toute la nuit juſqu'au lendemain, & une partie de la matinée pour arriver à *Chamakou*, où nous arrêtâmes par néceſſité, les hommes & les chevaux étant également fatigués.

Chamakou eſt le premier Village de la Province du Guilan, & dans la Sultanie d'*Araſch*. Il eſt compoſé d'une vingtaine de maiſons, dont les murailles ſont faites de fagots d'herbes qui naiſſent dans les marais, & qui ſont plus hautes qu'un homme. Ces fagots ſont bien ſerrés & preſſés les uns contre les autres. Le toît eſt

en pente des deux côtés, & couvert de paille.

Comme nous avions besoin de repos, nous ne partîmes le 16. qu'à quatre heures après midi pour aller à Chambdou, qui n'en étoit distant que de deux grandes lieues. Nous marchâmes par des campagnes inondées, & nous fîmes une bonne demi-lieue sur une chaussée entre des roseaux de la hauteur d'une pique. Les principaux habitans vinrent au-devant de Monsieur l'Ambassadeur, & lui firent le hoschque, c'est-à-dire, *vous soyez le bien venu*; car en ce Pays on ne sçait pas faire d'autres harangues. Ils le conduisirent à la maison du Sultan, qui consiste en un grand sallon environné de plusieurs chambres assez propres. Comme elle n'est point habitée, elle tombe en ruine, sans que qui

que ce ſoit ſe mêle de la réparer ; car en Perſe la coutume n'eſt pas de réparer un édifice qu'on n'a pas bâti. De quoi me ſerviroit, diſent-ils, de faire une dépenſe dont un autre profiteroit ſans qu'ils m'en ſçût gré ?

La journée du 17. de Chambdou à Boulgada, ne fut que de quatre petites heures par une prairie continuelle où paſſoient une infinité de vaches & de poulains. Nous paſſâmes à gué la riviere, nommée Velas. L'eau n'étoit pas profonde ; mais les bords en étoient eſcarpés & incommodes pour les chameaux qui avoient de la peine à ſe ſoutenir. Les maiſons de Boulgada, ainſi que celles de tous les Villages du Guilan, ſont éparſes, & environnées de jardins & de vergers plantés d'arbres fruitiers, & principalement de mûriers.

La pluie qui avoit duré toute la nuit, & presque toute la matinée du 18. nous contraignit de différer notre départ jusqu'à deux heures après midi. Nous passâmes pour la troisiéme fois le Vélas avec des peines extraordinaires ; & après avoir fait deux lieues entre des ronces, nous arrivâmes à Keze-Agag. Ce nom signifie bois rouge, ou bois d'or. Je n'en ai pu sçavoir l'étymologie ; quoi qu'il en soit, ce lieu est dans une situation des plus agréables. Le Vélas l'entoure comme un fossé, & dans cette enceinte, l'on ne voit que jardins & que vergers.

A une demi lieue de-là, nous passâmes une grosse riviere sur un pont de bois, & nous fîmes ensuite deux lieues par de belles prairies remplies de bétail, d'où nous entrâmes dans un gué long

d'une demi-lieue, les chevaux ayant l'eau juſqu'aux ſangles, & en quelques endroits juſqu'à la ſelle. A peine en étions-nous ſortis, que nous entrâmes dans un autre gué, & plus long & plus profond. Les chevaux y avoient l'eau juſqu'au col, de ſorte que tout le bagage fut mouillé: ces gués ont néanmoins des chauſſées faites & affermies dans de grands marais remplis de roſeaux. Elles ſont larges à faire paſſer huit Cavaliers de front, & il ne leur manque que d'être plus élevées. On pourroit les éviter, en prenant par la montagne; mais on s'engageroit dans des boues dont il ſeroit difficile aux chevaux & aux chameaux de ſe tirer; d'ailleurs ce chemin eſt le plus long. A peine fûmes-nous ſortis de ce marais, que nous trouvâmes encore trois ri-

vieres à passer, avant que de gagner le rivage de la mer. Nous y arrivâmes enfin, & nous cotoyâmes la mer pendant deux bonnes heures pour nous rendre à Langueran, qui veut dire lieu d'Ancrage. Cette étymologie vient de ce qu'une grosse riviere nommée *Varasaruth*, qui se décharge dans la mer, reçoit les barques, & les met à l'abri des tempêtes. J'en vis cinq ou six attachées à des pieux, & sans ancres. Les habitans de Langueran conservent la naphte, & le vinaigre dans de grands vaisseaux semblables aux urnes antiques qu'ils nomment coupes, & qu'ils enfoncent en terre jusqu'au col. Le vin se conserve aussi de la même maniere à Chamaké, & dans tout le Sirvan. Au reste, il se fait ici une grande consommation de vinaigre, pour aider, disent-ils,

à la digeſtion du ris qui eſt leur nourriture ordinaire, & pour ſe préſerver des vers.

Nous ſéjournâmes à Langueran; & le 21e. Octobre nous nous remîmes en route par le plus beau tems, & le plus agréable Pays du monde. Nous paſſâmes la riviere du Langueran, & celle de Serdune ſur des ponts de bois: nous traversâmes enſuite plus de vingt ruiſſeaux qui ſe jettent dans la mer. Nous marchâmes tout le jour dans de vaſtes & charmantes prairies, où l'on voit de tous côtés les tentes des Turquemi avec leurs troupeaux. Ces gens n'ont ni maiſons ni habitations fixes, & ne s'arrêtent nulle part qu'autant que l'abondance des pâturages les y retient. L'été ils vont les chercher ſur les montagnes où les herbages conſervent mieux qu'ailleurs leur ſuc.

& leur verdeur : l'hyver ils se tiennent dans la plaine ; ainsi ils évitent & les grandes chaleurs, & les grands froids. Ils chargent leurs tentes & leurs bagages sur le dos des bœufs, & leurs femmes à cheval forment la marche. Cette belle journée se termina à un Village de neuf ou dix maisons, nommé Chlapni, & entouré de palissades soutenues par des saules ; nous y bûmes du vin nouveau.

On laisse les vignes de ce Pays monter aussi haut qu'elles peuvent aller à l'appui des plus grands arbres. Un seul sep, à ce qu'on m'a dit, & à ce que j'en ai pû juger à la vûe, donne plus de cent soixante livres de raisin : il est vrai que le raisin de ces vignes négligées, & qui croissent au milieu des forêts, ne mûrit pas bien, & le vin en est verd. Le grand usage

eſt d'en faire du raiſiné. Quand on cuit le mouſt, on y jette de la cendre pour l'adoucir. Les *Alkalis* ou les ſels lixivieux de la cendre, émouſſent & corrigent les acides du mouſt.

Les orangers ſont communs, & en pleine terre dans tout le Guilan, & deviennent de grands & de gros arbres ; mais il eſt ſurprenant que dans un Pays où les chaleurs de l'été ſont exceſſives, les oranges ne mûriſſent point ſur l'arbre : on les cueille vertes au commencement des froids, & on les met dans la paille de ris ſous laquelle elles ſe colorent. Les citrons ſont gros, mais ils ont peu de ſuc, & moins d'odeur que ceux d'Europe.

Le *Derraga*, c'eſt-à-dire, le Magiſtrat de toute la contrée, qui étoit venu ſaluer l'Ambaſſadeur, me voyant lire dans un li-

vre qui étoit mon Breviaire, me demanda ce que c'étoit. Comme je lui eûs répondu que c'étoit un recueil des Pseaumes, & de plusieurs endroits choisis des Prophétes & de l'Evangile, il le prit, & le baisa avec respect. Je lui montrai une image qui étoit dans le Breviaire, & il la passa sur son visage & sur sa barbe.

Notre journée du 22e. ne fut pas moins agréable que la précédente : nous la commençâmes à midi, & la finîmes à cinq heures au Village de *Boutkouja*, qui ne vaut pas mieux que *Chlapni*. Les maisons sont un carré de poûtres posées les unes sur les autres avec de la terre, pour fermer les fentes ; le dedans est enduit d'argile, & le toît est de planches couvertes de terre. A un coin, il y a un petit foyer

pour cuire le ris ; & comme la fumée n'a point d'autre issue que par la porte, on est contraint de se tenir assis à terre pour n'en être pas étouffé. Ils disent que s'ils avoient des maisons plus propres & plus commodes, ce ne seroit pas pour eux, mais pour les personnes de considération qui passent par leur Village. En effet, je voyois qu'à notre arrivée on faisoit déloger les principaux habitans pour nous donner leurs maisons ; je crois néanmoins que la pauvreté y a beaucoup de part ; car ce Pays, qui est fertile en bled, en ris, en vin, en huile, en toutes sortes de fruits & de légumes, & qui fournit une quantité prodigieuse de soie, est habité par un peuple très-pauvre.

Pour arriver à Boutkouja, nous avions marché dans une

Forêt de Grenadiers & de Néfliers, ayant à l'Orient des arbres d'une groſſeur & d'une hauteur extraordinaire. Ils ſoutiennent des vignes qui s'élevoient encore plus haut; nous eûmes auſſi trois rivieres à paſſer : nous paſſâmes les deux premieres à leur embouchure, ſur des ponts de bois, & nous traverſâmes la troiſiéme à gué.

Les Douaniers, bien loin d'exiger de nous aucuns droits, vinrent ſaluer l'Ambaſſadeur, & lui offrirent, & à ſa ſuite des pipes de tabac à fumer, & donnerent à nos valets du vin à boire à diſcrétion.

Le 23. nous partîmes de Boukouja, à huit heures du matin, pour faire quatre petites lieues par un beau chemin, qui nous conduiſit à Lemir, où nous ne trouvâmes qu'un mauvais gîte.

Nous en partîmes le lendemain 24e. & nous allâmes grand train pour gagner Chiraverd. Nous arrivâmes au ſoleil couchant : c'eſt une maiſon de plaiſance du Sultan d'*Araſch*, ſituée au milieu d'une grande forêt. Pour y arriver, il nous fallut paſſer diverſes petites rivieres, & quantité de ruiſſeaux d'une eau claire, mais mauvaiſe; parce qu'elle traverſe des marais où l'on éléve le ris. Le ris ſe ſéme dans les campagnes : quand il eſt monté un demi pied, on le tranſplante dans les marais, où les hommes qui y travaillent ont l'eau à mi-jambe. A notre départ, il fallut uſer de violence pour tirer la taxe des habitans : il en coûta à un pauvre vieillard d'avoir cent coups de bâton ſous la plante des pieds; c'eſt une cérémonie très-ordinaire dans ce Pays-ci.

Le 25. Octobre, nous continuâmes à marcher comme les jours précédens, par un chemin couvert d'arbres, & traversé de ruisseaux ; nous passâmes aussi une assez grosse riviere, & nous arrivâmes à *Lissa*, gros & riche Bourg, où cependant nous fûmes très-mal logés.

La traitte du 26e. ne fut que de deux lieues, & nous nous arrêtâmes à *Peské*, qui n'est qu'un méchant hameau : la campagne étoit couverte de certaines petites fleurs, qui s'élévent d'un oignon comme les tulipes, & qui ne paroissent sur les collines de Chamaké que pendant le mois de Mars.

La journée du 27. ne fut que de quatre petites lieues jusqu'à *Mahamed-ducani*, gros Bourg, dont les habitans bien vêtus font voir qu'ils sont fort à leur aise

En chemin nous rencontrâmes une petite caravanne allant à *Tauris*. Cachhie, fils de Coggia Zachara Cherimani, nous apprit la mort des deux freres, Meſſieurs Cavaliers de Dieppe. Ils étoient tous deux Calviniſtes : le cadet avoit perverti ſon aîné, qui étoit ci-devant Catholique. Ayant été obligés tous deux de ſortir de France, ils ſe retirerent dans le Royaume du Nord, où ils furent favorablement reçus. Ils paſſerent enſuite en Perſe, dans le deſſein d'y faire fortune. Ils y porterent quantité de médailles & de pierres gravées, & entreprirent l'établiſſement d'un commerce entre l'Allemagne & la Perſe ; mais la mort qui les ſurprit tous deux, mit fin à leurs projets.

Le 28. nous partîmes à midi, pour nous rendre à Rokna, par

un chemin au travers des forêts de différens arbres ; mais principalement de buis, qui s'éléve fort haut. Entre ces arbres, nous en remarquâmes deux d'une eſpéce particuliere : l'une a les feuilles ſemblables à celles du ceriſier, mais plus grandes. Il porte quantité de fruits jaunes, comme les prunes de Brignole. Ils ſont très-doux, & ſans noyaux. Les gens de ce Pays appellent ce fruit *Kourma*, & le font ſécher pour le manger pendant l'hyver. L'autre, au lieu de feuilles, porte de grandes panaches comme des branches de fougère. Rokna ſignifie village ſale, & répond parfaitement à ſon étymologie.. C'eſt le dernier endroit de la Sultanie d'Araſch, laquelle comprend ce qui anciennement étoit appellé le Pays des Caſpiens & des Caduciens dans la

Médie Atropaténe. Selon toutes les apparences, nous avions paſſé, ſans nous en être apperçû, le lieu où, ſelon Ptolémée, fut autrefois Cyropolis, ſur la Mer Caſpienne, à 42. dégrés & demi de latitude. Je m'appliquerois inutilement à en chercher les veſtiges.

Le 29. nous quittâmes Rokna à neuf heures du matin, marchant comme nous faiſions depuis pluſieurs jours dans les forêts, & traverſant une infinité de ruiſſeaux. Nous en paſſâmes trois plus grands que les autres, ſur des ponts de pierre d'une ſeule arcade. Nous vînmes enſuite à un gros village, où l'on fait des pots de terre, dont l'uſage eſt ordinaire dans tout le Pays. Avant que d'y entrer, notre timbalier s'étant mis à battre, les habitans au nombre de plus

de 2000. accoururent pour nous voir passer. A l'entrée du Gouvernement de *Kaskar*, où nous allions, nous trouvâmes une troupe de Cavaliers que le Kan y avoit envoyés pour nous attendre, & pour faire escorte à M. l'Ambassadeur. Etant arrivés à une portée de canon de la Ville, nous fîmes alte pour attendre que le Kan en fût averti. Quelques heures après, notre Mémondar & celui du Kan nous vinrent prendre, & nous conduisirent à une très-belle maison, où après avoir pris quelque rafraîchissement, deux jeunes Seigneurs, accompagnés de leurs Gouverneurs, vinrent complimenter l'Ambassadeur de la part du Kan.

Kaskar ne mérite guère le nom de Ville. Il est divisé en deux parties par la riviere. Cel-

le par où nous arrivâmes, consiſte à une centaine de boutiques de chaque côté, & à deux Caravaſéras.

Les maiſons qui ont le plus d'apparence, ſont au-delà de la riviere : celle du Kan eſt de ce nombre. Le lieu eſt d'un grand abord, & d'un grand commerce. Les mardis il y a un marché célébre, qui y attire un monde prodigieux : le pays eſt très-peuplé, & rempli de villages.

Le 31. notre gîte étoit marqué ſur le rôle de notre Mémondar, à une maiſon de campagne ; mais les Payſans pour s'exempter de fournir de l'orge & de la paille, avec les autres choſes néceſſaires, avoient rompu & embarraſſé le chemin, & nous fûmes contraints de camper, & de coucher à la belle étoile : nous eûmes toutes les peines du monde

à obtenir des maisons voisines, notre nourriture & celle de nos chameaux.

Le premier Novembre, nous sortîmes au plus vîte d'un si mauvais gîte; je me trouvai alors si incommodé & si foible, qu'il falloit qu'un valet fût derriere moi en croupe pour me soutenir sur mon cheval. Nous ne fîmes que trois lieues, qui me parurent bien longues, & nous arrivâmes à un jardin du Roi, à un demi-quart de lieue de *Rascht*. Le Palais est grand, & capable de loger commodément un Roi, avec toute sa Cour. Il est environné de jardins & d'une grosse riviere qui les ferme. On voit un si grand peuple dans les rues de la Ville, qu'il n'est pas aisé de marcher dans celles où sont les boutiques; car du reste les maisons sont écartées & disper-

ſées dans les bois. Il s'y fait un très-riche commerce des ſoies du Guilan, qu'on eſtime être les plus belles du monde.

Un vieux Marchand, nommé Aurakiel, qui revenoit d'Amſterdam, & qui avoit pour Hiſpaham pluſieurs ballots de marchandiſes, m'aſſura que tous les ans il ſe tiroit des ſoies du Guilan pour plus de cinq millions. Comme je n'étois pas le ſeul incommodé, & que preſque toute la ſuite de l'Ambaſſadeur l'étoit auſſi; pour nous donner le tems de nous rétablir, nous demeurâmes trois jours dans ce beau Palais; mais le mauvais air qu'on reſpire dans le Guilan, mettoit grande oppoſition à notre rétabliſſement. Cette Province, qui fournit ſi abondamment à la nourriture de ſes habitans, les tue par ſon air empeſté. Ce qui

produit sa fertilité & sa richesse, cause la corruption de l'air. Cette incroyable quantité d'eau, qui rend la terre féconde, produit des vapeurs, que les forêts arrêtent & empêchent de se dissiper; celles sur-tout qui s'élévent des marais, où l'on fait croître le ris, sont très-pernicieuses. La soie même qu'on y prépare, contribue encore à l'infection: d'ailleurs le terrein est bas, & serré à l'Occident par une suite de montagnes, plus hautes que les nues. La chaleur pendant l'Eté, qui s'y concentre, épuise les corps, & cause mille maladies. Ainsi l'on n'y voit que des visages pâles, défaits & comme de moribonds. Pour surcroît d'incommodité, pendant les tems pluvieux, il n'est presque pas possible de s'arracher des boues. C'est aussi ce que signifie le nom de

de Guilan : car *guil* en Perſan ſignifie boue.

Raſcht eſt à deux lieues de la Mer Caſpienne, que nous avions côtoyée l'eſpace d'environ ſoixante & dix lieues, ſans avoir vû ni port, ni havre, ni baye. Ses bords depuis Bacha ſont bas & unis, & les vaiſſeaux ne ſçauroient s'en approcher, ni s'y mettre à l'abri des vents ; de ſorte qu'elle ne peut ſervir qu'au commerce d'*Aſtracan* & de *Tarki*, derniere place des Moſcovites, & à celui de *Derbent* & à *Niezova*.

Quand il nous fallut partir le 3e. de Novembre, M. l'Ambaſſadeur, qui vit ma ſanté fort affoiblie, me fit mettre ſur un chameau dans un Kajava, qui eſt une eſpéce de grande cage : le chameau en porte deux, qui ſont à ſes deux côtés. Pour y être un peu à ſon aiſe, il auroit

illu avoir l'habitude de se tenir les jambes croisées à la mode des Orientaux ; & je ne l'avois pas : je n'y pouvois donc trouver une posture commode. Nous marchâmes cependant environ six lieues à travers des forêts, & dans un chemin bordé de hauts buis. Nous arrivâmes à Koutum, qui n'est qu'une grande & belle maison isolée dans la plaine, & entre deux longues allées de très-beaux arbres. Je ne sçai d'où sortirent des gens qui nous présenterent du ris, qu'ils appellent Chelau-pelau; c'est un ris plus mol que le pelau, & dont les grains sont entiers.

Le 6. du mois le chemin changea de face, & nous commençames à nous engager dans les montagnes. L'Ambassadeur & sa suite prirent les hauteurs, pour éviter la riviere de *Kezel-*

ouzan, laquelle eſt ſerrée, & coule rapidement dans le vallon. Les chameaux la paſſerent quinze fois, ayant l'eau preſque juſqu'au ventre. Toutes les fois qu'ils entroient dans le gué, quelques Cavaliers s'avançoient au milieu du courant, pour les animer par leurs cris. Enfin après avoir ainſi voyagé tout le jour, nous campâmes ſur le bord d'un ruiſſeau d'eau chaude, ſans avoir aucune proſivion. J'eus d'autant plus à ſouffrir, que mon valet, qui conduiſoit le cheval chargé de mon petit bagage, étoit avec l'Ambaſſadeur qui avoit campé ſur la montagne, à une demie lieue de nous : ainſi la nuit fut rude à paſſer, & le froid me fut très-ſenſible.

Le Kezel-ouzan prend ſon origine entre Tauris & Ardebil; c'eſt-à-dire, dans la grande Mé-

die, & perce les montagnes, pour s'aller précipiter dans la Mer Caspienne, proche de Rascht. La riviere de *Karzan*, qui vient d'une montagne du même nom, proche le *Casbin*, & qui tombe dans le Kezel-ouzan, est, selon toutes les apparences, le *Rhidagus*, & le *Ziobéris*. Mais dans un si long intervalle de tems, la disposition des lieux a pû changer, & la terre creusée en forme de voûte, a pû s'affaisser. Ce qui me paroît certain, c'est que le *Casbin* est dans l'endroit qui étoit arrosé par le *Ziobéris*. Si Ptolémée ne s'accorde pas avec l'Historien d'Alexandre, en ce qu'il fait passer une riviere qu'il appelle Charoud, en ligne droite par le pied des montagnes, il ne s'accorde pas aussi à ce que j'ai vû sur les lieux.

Avant que de quitter le Gui-

lan, je ferai quelques remarques, non pas sur la bonté du terroir & sur l'infection de l'air, que je fais assez connoître; mais sur la situation qui est singuliere. Cette Province est comme une lisiere longue d'environ quatre-vingt lieues, & qui n'en a que vingt de large. Elle forme un demi cercle de l'Occident au Midi, & elle est resserrée à son Orient par la Mer Caspienne, & à l'Occident par de hautes montagnes, qui sont une branche du mont Taurus, & que les gens du Pays appellent *Alpons*. Elles sont couvertes d'arbres, & pleines de bêtes fauves de toutes les espéces. Les sangliers y multiplient à l'infini, parce que les habitans qui sont tous Mahométans, les ont en horreur, & ne les tuent point.

Le Guilan se trouve fortifié

par la nature, La mer le défend d'un côté, & une chaîne de montagnes impraticables le défend de l'autre. Il n'eſt ni foſſés, ni remparts, qui égalent ces défenſes. Ainſi il ne fut pas difficile à Atropatos, qui y commandoit pour Darius, de s'y maintenir tandis qu'Alexandre ſubjuguoit l'Orient. Il n'eut qu'à ne ſe pas laiſſer épouvanter du bruit que faiſoit ce Conquérant, & à l'attendre par-tout où il viendroit. C'eſt ainſi que Strabon s'en explique ; mais Arrien au Livre 4. raconte qu'Alexandre trouva Atropatos en Médie, & y reçut ſes ſoumiſſions. Juſtin dit plus ; car dans la diviſion des Provinces, après la mort d'Alexandre, il fait Atropatos Gouverneur de toute la Médie. Dans cette diverſité d'opinions des hiſtoriens, la narration de Strabon paroît

d'autant plus vraiſemblable, que de ſon tems les ſucceſſeurs d'Atropatos ne poſſédoient que cette partie de la Médie, dont il eſt queſtion, & que le nom d'Atropaténe qu'elle retint en eſt une preuve évidente.

Gaze, ſelon Strabon & Pline, étoit la Ville Capitale. C'eſt ſur de mauvais Mémoires que Ptolémée a écrit que l'Araxe, le Cambyſes, le Cyrus, l'Amardus la traverſent. Les trois premieres rivieres en ſont éloignées, comme je l'ai déja remarqué, & je ne ſçai pas où eſt la quatriéme. Il place entre l'Araxe & le Cambyſe la Ville de *Sauna*: entre le Cambyſe & le Cyrus, celle de Tazina & des Autels Sabées: entre le Cyrus & l'Amardus le fort des Caduciens & Cyropolis: c'eſt-à-dire, qu'à ſon ordinaire, il multiplie les villes; Vil-

les qui ſont entiérement inconnues, & dont il ne reſte aucune trace.

Aujourd'hui le Guilan n'a que des hameaux, des villages, des bourgs, avec la ſeule Ville de Raſcht : car nous ferions trop d'honneur à *Kaskau* & à *Aſtara*, que nous avions laiſſé à notre droite, ſi nous leur donnions le nom de Ville. Les maiſons de tous ces Villages ſont ſéparées les unes des autres, comme nous l'avons déja remarqué, pour donner à chaque maiſon la commodité d'avoir près d'elle les muriers, qui donnent la nourriture aux vers à ſoie.

Pour reprendre ici notre route, le 7e. jour de Novembre nous eûmes pendant ſix lieues à monter, & à deſcendre par des ſentiers ſi roides, qu'en pluſieurs endroits l'on a fait des eſcaliers

avec de groſſes pierres, pour arrêter les pieds des chevaux & des bêtes de voiture qui portent les cavaja. A chaque pas, je croyois m'aller précipiter du haut en bas de mon cavaja: j'eus même dans cette occaſion grande obligation à M. Buenbek, frere de notre Ambaſſadeur, qui me voyant en péril, mit promptement pied à terre, prit mon chameau par le licol, & me conduiſit hors du danger où j'étois. Chacun de nous étoit ſi occupé à s'en garantir, qu'on ne penſoit pas ſeulement à ſe donner le plaiſir de conſidérer d'agréables payſages, formés par des montagnes entrecoupées de pluſieurs petits vallons peuplés de bourgs & de villages, & environnés d'oliviers d'une groſſeur extraordinaire.

Dans un de ces vallons, nous

vîmes un Palais nommé *Zeiton-rout-bar*, assez vaste pour loger un Roi. Un Kan y fait sa demeure ordinaire. Il en étoit absent, & nous en profitâmes le soir ; on nous y reçut fort bien, & nous y reposâmes le soir & le lendemain. *Zeiton-rout-bar* est un mot composé de trois autres. *Zeiton* signifie olive, *Rout* riviere, *Bar* charge de fruits ; comme qui diroit que les olives y sont en telle abondance, qu'elles chargeroient la riviere. Il y a de fort belles eaux dans les jardins. Je fus surpris d'y voir un jet d'eau qui s'éléve fort haut, & une cascade où l'eau tombe de coquille en coquille faites de pierre ; c'est le dernier endroit où je vis des orangers en pleine terre. Ils ne céderoient pas à nos grands noyers en hauteur. Les oranges en étoient vertes. Elles ne pren-

ment leur belle couleur jaune que lorſqu'on les a cueillies.

Nous partîmes de ce Palais le 9. du mois. Les chemins étroits par leſquels nous devions paſſer, m'obligerent de reprendre mon cheval. Ils étoient taillés dans le roc, ayant par intervalle des dégrés, pour faciliter aux chevaux la peine qu'ils ont à monter & à deſcendre.

Nous avions d'un côté la riviere à plus de cinq piques au-deſſous de nous, & de l'autre la montagne nous ſerroit de très-près : nous mîmes cinq heures à faire deux lieues, & à gagner le pont de Keſel-ouſan. Ce pont eſt un grand & bel ouvrage bâti de briques, & qui a ſept arches. Dans chaque pile on a pratiqué un eſcalier pour deſcendre juſqu'à l'eau. Il a été conſtruit par l'ordre de Cha-Sephi.

La négligence des Gouverneurs l'avoit laissé dépérir. On y travailloit quand nous y passâmes. Plus de cinq cens hommes y étoient employés par l'ordre de Cha-Ussain. De ce pont nous avions encore une demi-lieue à faire, ou plûtôt à monter pour arriver à *Manzil*.

Manzil est une petite Ville au milieu des oliviers, aussi-bien que Karzevil, qui n'en est éloignée que d'une demi-lieue, & qui est située au pied d'une montagne vers le midi.

Les principaux habitans de Manzil vinrent au-devant de l'Ambassadeur, & lui firent le compliment ordinaire. Ils nous logerent dans un Caravanséra assez commode, où une belle fontaine nous donna de l'eau très-abondamment.

On présenta à notre Ambas-

sadeur une si prodigieuse quantité d'olives, qu'il en eut sa provision pour le reste du voyage, & pour en faire des présens à Hispahaim. A notre arrivée à Manzil, les boutiques furent fermées dans la crainte que notre Caravanne ne fît comme celle des Moscovites & du Loski, qui emportent les marchandises des boutiques, & qui ne les payent qu'au prix qu'ils veulent.

Nous ne partîmes de Manzil que le 11. à une heure après midi. Comme le chemin étoit assez beau & assez uni, les cavaliers & les chevaux de bagage allerent grand train; mais les chameaux demeurerent derriere: on fut même obligé de les décharger sur le bord de la riviere de *Charoud*, c'est-à-dire du Roi, laquelle se décharge un peu plus bas dans le Kesel-Ousan. Nous y eûmes

pour notre souper un morceau de pain sec, & la terre pour notre lit.

Le 12. la faim pressa les chameliers de partir de grand matin : notre chemin fut dans une plaine où serpente le Charoud, que nous passâmes & repassâmes quinze fois avant que d'arriver à *Louchan*, gros Bourg qui n'a pu se rétablir depuis une furieuse peste qui le ravagea quelques années auparavant : ses environs sont agréables & fertiles. Les oliviers y deviennent fort gros, & ce sont les derniers qu'on voit dans ce Pays. Les vignes portent un excellent raisin, qui rend un vin blanc, mais très-fort : nous y vîmes un arbre nommé *Chenard*, & qu'on dit être la *platane*. Il ne produit ni fruit ni graine. Pour le multiplier, on coupe une branche, laquelle é-

tant plantée en terre, prend racine. Le chenard a l'écorce semblable à celle de la vigne. On a soin pour le faire monter, de ne lui laisser des branches que vers la tête. Son bois employé en menuiserie paroît marbré.

Le 13. nous passâmes le Charoud sur un pont de quatre arches, & nous entrâmes dans une vallée étroite entre deux hautes montagnes. C'étoit un spectacle affreux de voir d'un côté & d'autre d'énormes rochers, qui pendoient, pour ainsi dire, sur nos têtes, & qui menaçoient de nous écraser. Il fallut cependant marcher six ou sept heures durant dans un chemin si peu agréable. Nous traversâmes plus de cent fois un torrent nommé *Karzan*, qui n'étoit alors qu'un ruisseau ; mais qui par les pluies & la fonte des neiges, devient

une riviere rapide qui entraîne des rochers presqu'entiers. Le sentier où nous marchions étoit son lit. Ses eaux y avoient fait croître des herbes aquatiques, qui répandoient dans les lieux circonvoisins une odeur des plus agréables. Nous trouvâmes très-à-propos un méchant caravanſera nommé *Moullalou*, pour y faire repoſer nos bêtes qui étoient très-épuiſées. Ce caravanſera eſt environné de vignes, dont les ceps s'élévent à la hauteur d'un homme, & dont les branches ſont entrelaſſées en forme de treilles ; c'eſt, dit-on, pour défendre le raiſin contre les guêpes qui ſont ici de la longueur & de la groſſeur du petit doigt. Les figuiers y ſont auſſi hauts & auſſi gros que les noyers de France.

Notre journée ſuivante fut plus

rude que la derniere. Comme il ne nous étoit plus poſſible de marcher par le plat-Pays, il fallut nous réſoudre à grimper par une route ſi roide, que les chameaux ne pouvoient avancer dix pas ſans être contraints de faire une pauſe, & de reprendre haleine. Nous fûmes cinq heures en chemin, ayant à ſouffrir non-ſeulement de la fatigue à monter & à deſcendre des montagnes très-rudes, mais encore d'un vent de biſe qui nous couvroit de neiges. Nous arrivâmes enfin après bien des peines au caravanſera *Youſbaſchi*, ainſi appellé, parce qu'il eſt bâti par un Youſbaſchi, ou Capitaine de cent hommes. Ce caravanſera eſt l'unique maiſon qui ſoit en cet endroit : nous y trouvâmes à loger & à ſouper.

Le 15. de Novembre, depuis

la pointe du jour jusqu'au soleil couchant, nous continuâmes à marcher entre des montagnes & des collines couvertes de neige, & avec le même vent qui nous incommodoit beaucoup. Nous sortîmes enfin de ces tristes détroits, laissant au Septentrion le *Masanderan*, qui est l'ancienne Hircanie que Ptolémée sépare de la *Parthie* par une longue chaîne du *Mont Coran*, & nous arrivâmes à *Agababa* dans la plaine de Casbin. Agababa est un gros Village. L'excellent vin qu'on y servit ne contribua pas peu à nous faire reprendre des forces. Ces montagnes qui nous causerent tant de fatigues, sont les Monts Caspiens, qui séparent dans leur longueur la Médie & la Parthie. La ville de *Raga* ou *Rageia*, dont *Seleucus Nicator* changea le nom en celui d'*Euro-*

pus, & qui fut enſuite changé par Arſaces en celui d'Arſacia, en étoit proche du côté de la Médie. Je crois que Pline eſt le ſeul des anciens Auteurs qui nous faſſe de la difficulté, en ce qu'il ſemble placer les portes Caſpiennes au milieu de la Médie. Il en parle comme d'un chemin fait de main d'homme au travers des montagnes, & qui n'a de largeur que pour paſſer un chariot, mais qui eſt long de dix mille pas, c'eſt-à-dire, d'environ trois lieues.

Nous arrivâmes à Caſbin le 16. environ à midi. Cette Ville eſt la principale de la Province d'*Erak*. Elle étoit la demeure des Rois de Perſe avant l'Empereur *Cha-Abas*, qui lui préféra celle d'Hiſpaham. J'allai voir leur Palais : on y entre par une grande avenue de chênes, qui conduit

à de vieux corps de logis bâtis de brique, qui ont grand besoin de réparation. On y voit quelques peintures grossieres & d'assez mauvais goût. Le *Haram*, ou l'appartement des femmes, s'est mieux conservé que le reste. C'est une espéce de labyrinthe, qui conduit par divers contours à plusieurs petites chambres. Il est entouré d'une haute muraille. Les jardins sont négligés : je vis un reste de parterre qui ne contenoit que des œillets & des lis. Quant à la Ville elle me parut grande, peuplée & marchande. Les maisons sont bâties de briques séchées au soleil. Les rues, comme dans le reste de la Perse, ne sont point pavées ; mais celles qui sont habitées par les Marchands, sont couvertes pour la commodité du Public.

Il y a dans Casbin une tren-

taine de familles Arméniennes, qui ont une petite Chapelle placée sur le toît d'un caravanſera, & deſſervie par quatre Prêtres qui n'ont pas grande pratique. Ils s'en conſoleroient, s'ils avoient de quoi ſubſiſter ; mais ils me dirent qu'ils ne vivoient que de quelques gratifications de caravannes qui vont & viennent, & de quelques aumônes des femmes Mahométanes, pour réciter des prieres ſur elles & ſur leurs enfans. Pendant que j'étois à Caſbin, ſix Cordonniers apoſtaſierent, à cauſe de la défenſe qui fut faite aux Mahométans d'acheter des marchandiſes des Artiſans Chrétiens, & de les prendre à leur ſervice. C'eſt ainſi que le Chriſtianiſme ſe perdroit peu à peu dans ces Royaumes infidéles, ſi la Providence n'envoyoit des Miſſionnaires pour fortifier

les Chrétiens dans leur Foi.

En parlant de Casbin, je ne ferai pas difficulté de dire qu'Oléarius n'a pas eû raison de croire que la ville de Casbin fût dans la Médie, & à une journée des Portes Caspiennes. Casbin étoit dans la Parthie, dont la capitale se nommoit Hécatonpylos, c'est-à-dire, Ville à cent portes, qui étoit, selon Pline, à cent trente-trois mille pas au-delà des Portes Caspiennes, & selon Strabon, à mille deux cens soixante stades. Ces deux manieres de mesurer different peu entr'elles, & reviennent à quarante lieues.

Les environs de la Ville sont plantés de pistachiers qui viennent fort gros. Il y a aussi quantité de vignes qu'on laisse aller sans appui, & qui produisent un raisin d'une douceur admirable. On les couvre de terre pendant

l'hyver, pour les préſerver du froid & des neiges.

Nous eûmes deux jours de repos à Caſbin. Comme cette Ville eſt le rendez-vous des caravannes d'Ardebil, de Tauris & d'Erivan pour Hiſpaham, & que les relations des Voyageurs ont déja fait connoître cette route ; j'irai plus vîte dans la deſcription que j'en vais faire.

Nous partîmes le 19. aſſez tard, pour aller coucher à *Monkam*, gros Village dont les maiſons ſont terminées en pointe, parce que cette figure leur paroît plus propre pour les défendre contre le froid qui eſt long & âpre, & pour les mettre plus à couvert des neiges qui ſont très-abondantes. Au reſte, cette mode de bâtir n'eſt pas nouvelle en ce Pays.

Quinte-Curce a remarqué

qu'elle y étoit en usage du tems d'Alexandre. A quelque distance de Monkam nous rencontrâmes le beau pavé que la Reine Mere de Cha-Ussain fit faire, quand ce jeune Prince alla à Casbin, selon la coutume des Rois de Perse qui alloient s'y faire ceindre de l'épée Royale. Le pavé a plus de deux lieues de longueur, & traverse une agréable plaine; nos Voyageurs admirent cet ouvrage. La Reine qui le fit faire, fit aussi construire plusieurs ponts qui tombent aujourd'hui en ruine. J'ai déja remarqué ailleurs que le génie du Pays n'est pas de réparer les ouvrages détruits. Chacun ne songe qu'à soi, & qu'à faire subsister sa maison pour le tems de sa vie. Un Persan & un Arménien abandonne pour l'ordinaire la maison de son pere, ou l'abat pour s'en bâtir

une

une autre. Il eſt aiſé de conjecturer que ce ne ſont pas des édifices ſolides ni magnifiques.

Nous nous préſentâmes à un gros Bourg pour y loger ; mais ſoit que les habitans fuſſent exempts de logemens d'Ambaſſadeurs, ou qu'ils euſſent traité ſecrettement d'une ſomme d'argent pour s'en exempter, ils prétexterent l'abſence de leur Calenther, maître des Cérémonies, & nous congédierent honnêtement, en nous offrant cependant des rafraîchiſſemens. Ainſi il fallut aller chercher à nous loger dans un autre Bourg nommé *Araſang*, où nous fumes reçus dans une maiſon belle autrefois, mais à préſent à demi ruinée. Nous marchâmes tout le jour 21. du mois dans une grande campagne, où nous ne trouvâmes qu'un caravanſera qu'on

appelle en Persan Koschkarou, & en Turc Gauschekav. Ces deux noms signifient ouvrages agréables, & conviennent en effet à ce caravanſera.

Le 22. nous n'avançâmes que de trois lieues, parce qu'en chemin faisant l'Ambassadeur avoit une visite à rendre à un de ses amis. Nous nous arrêtâmes à *Dank*, où nous ne trouvâmes qu'un pitoyable caravanſera, dont les chambres n'étoient à proprement parler, que des niches rangées autour d'un grand salon dans lesquelles chacun étend son lit.

Le gîte du 23. fut à la Ville de *Sava*, qui contient plus de masures que de maisons. Elle est entourée de hautes montagnes.

Celui du 24. fut dans un caravanſera, éloigné de huit lieues

de Sava, & appellé *Javarabat*, ou *Karabat*. Je me détachai en cet endroit de la compagnie de l'Ambaſſadeur, qui étoit ſouvent obligé de faire retarder ſa marche pour ſe faire payer des droits de ſon paſſage, & de faire enſuite une extrême diligence pour nous rejoindre. Je trouvai mieux mon compte à me joindre au neveu de notre Mémandar, qui étoit auſſi incommodé que moi. Nous réglions nos journées comme il nous convenoit.

Celle du 25. pour nous rendre à *Kom*, fut de huit grandes lieues: nos chevaux & nos mulets mirent tout le jour à faire cette traitte, & ils la firent ſans débrider. Il faut convenir que ces animaux ſont infatigables. Voici comme on les traite dans les caravannes. Dès le grand matin les Palefreniers qui ſont ordinaire-

ment Arabes, & qui ont un talent particulier pour leur métier, leur donnent de la paille foulée par les pieds des chevaux & des chameaux au tems de la moisson, pour faire sortir le bled des gerbes. Lorsque la caravanne est prête à partir, ils rempliſſent des sacs de cette paille hachée & broyée, & mêlée avec environ deux tiers d'orge. Ils attachent les sacs à la tête de leurs chevaux & de leurs chameaux, afin qu'ils puiſſent manger chemin faisant. Le soir quand on est arrivé au gîte, les Palefreniers les promènent doucement pour les délasser, & les couvrent d'une groſſe couverture pour les empêcher de se morfondre. Quelque tems après ils les ménent à l'eau, & au retour ils rempliſſent leurs sacs de cinq ou six livres d'orge pour toute leur nuit. S'il y a

plusieurs chevaux ensemble, les Palefreniers ont alors grand soin de les servir tous en même tems; car c'est un ancien proverbe ici qu'un cheval tombe malade si-tôt qu'il voit son voisin manger seul, & sans lui. C'est en effet une chose risible de voir dans les allées des caravannes les Palefreniers courir de toutes leurs forces leurs sacs à la main remplis d'orge & de paille, pour être des premiers à donner à manger à leurs animaux; car autrement, disent-ils, ils tomberoient malades. Pour ce qui est des beaux chevaux des Seigneurs, on y fait plus de façon; car dès le matin leurs Palefreniers jettent plusieurs seaux d'eau chaude sur le corps des chevaux, & les frottent à grand tour de bras; puis ils les savonnent en les frottant de la même maniere, jusqu'à ce que leur poil

bien savonné & frotté, reluise de toute part. Je ne sçai si les Palefreniers en France s'accomoderoient de cet exercice du matin, qui cause assez souvent ici une rude bastonnade aux valets paresseux : quoi qu'il en soit, revenons à la suite de notre voyage.

De Javarabat nous allâmes à *Kom*, comme nous l'avons dit. En y allant, nous passâmes au pied de la fameuse montagne nommée *Telesme*, que le peuple appelle *Quidenquilme ;* c'est-à-dire, Qui y monte n'en descend pas. Les habitans nous raconterent que *Eba-Abbar* y fit monter quatre soldats qu'on ne revit plus ; & que de trois valets de pied que *Cha-Soliman* y fit monter, il n'en revint qu'un seul qui mourut incontinent après.

Il y a quelque tems que la

curioſité des gens d'un Ambaſſadeur du Roi de Pologne fut plus grande que la crainte d'un pareil accident. Ils y monterent, & en revinrent en bonne ſanté. Ils dirent à leur retour qu'ils n'y avoient vû qu'une carcaſſe de chameau. Du pied de cette montagne, on tire de gros blocs d'un ſel fort blanc. Toute la terre des environs eſt impregnée de ſel, & on en peut dire autant de toute la Perſe juſqu'au Golfe Perſique. C'eſt un ſel ſi âcre & ſi pénétrant, que les chairs & le poiſſon qu'on en ſalle perdent leur propre goût, & ne laiſſent ſentir que le ſel.

Kom a ſon Sultan, ſon Daroga & ſon Calenther. Ce dernier étoit ami particulier de notre Ambaſſadeur. Il lui fit tous les honneurs poſſibles. Il le retint deux jours, & le régala ſplendi-

dement : nous fûmes logés dans un Palais dont les bâtimens sont très-négligés. L'enceinte de Kom ne me parut pas moins grande que celle de Lyon ; mais c'est un triste spectacle de voir les deux tiers de la Ville ruinés, dit-on, par des eaux qui sortirent autrefois tout-à-coup de terre, & en si grande abondance, qu'elles détremperent en peu de tems les fondemens des maisons ; & comme ces maisons n'étoient bâties que de briques séchées au soleil, elles tomberent les unes sur les autres, en sorte que presque toute la ville n'est plus qu'un amas affreux des décombres.

Sa situation étoit sur une belle grande riviere qui a un pont de dix arches avec un Quai très-commode du côté de la Ville. C'est le premier endroit où l'on travaille des toiles peintes.

Le 28. nous passâmes à *Kesmabat*, où les eaux sont si salées, qu'il n'y a que l'habitude d'en user qui puisse les rendre potables. Durant plus de trente lieues, à les commencer depuis *Sava* jusqu'à Kesmabat, nous eûmes toujours à notre vûe & à notre Orient une haute montagne qui s'éléve en pointe comme un pain de sucre, & qui est couverte de neige: on l'appelle *Eluent* où *Oneran*, & on dit qu'elle est inaccessible, parce que six lieues à l'entour la terre est brûlante, & fume continuellement.

Le 29. nous fîmes six mortelles lieues par une campagne déserte, & sur un gravier où il ne paroît pas un brin d'herbe. Cette campagne, & celle que nous avions traversée depuis Sava, me fit conjecturer que nous pouvions être dans la *Carmanie* déserte, qui,

selon l'ancienne Géographie, confinoit à la Parthie, en tirant vers le midi. La Parthie, si nous en croyons Quinte-Curce & Arrien, ne valoit pas mieux que la Carmanie, ce qui obligea Alexandre, lorsqu'il y fut entré, de tirer ses convois de la Médie. Nous couchâmes à *Sinsin*, gros & riche Village.

Le 30e. de Novembre nous arrivâmes à *Kahan*, où l'Ambassadeur fut reçu avec tous les honneurs ordinaires, & conduit dans un beau jardin du Roi. Ce jardin a de chaque côté une longue & large allée: la premiere, est de cyprès bien rangés; la seconde est de sapins. Les arbres sont d'une grosseur & d'une hauteur surprenante. L'entrée des deux allées est plantée d'arbres fruitiers de toutes les espéces, mais sur-tout d'abricotiers. Il y a

un ruisseau d'une eau coulante, qui forme les canaux le long des allées, & dont les bords sont ornés de diverses fleurs, principalement d'œillets. Ce jardin Royal est affermé, & le Maître Jardinier me dit qu'il en payoit douze tomans. Il y a deux Palais, l'un à l'entrée, & l'autre au milieu du jardin : nous étions logés dans le premier qui a une grande place, qui lui sert d'avant-cour, & dans laquelle on s'exerce à tirer de l'arc.

La ville de Kachan a deux enceintes de murailles fort épaisses : l'extérieure est plus basse & à demi ruinée. Elle est traversée par une riviere impétueuse nommée *Koucout*, ou riviere des montagnes, parce qu'elle sort de celles qui sont à l'Occident, & d'une source qui jette l'eau de la grosseur du corps d'un bœuf.

Cette Ville est une des plus considérables de la Perse par ses édifices, par le nombre de ses habitans, par les manufactures, par son commerce & ses richesses, par ses rues qui sont voûtées pour la commodité des Marchands, & par les caravanseras qui y sont bien entretenus. On y fabrique toutes sortes de vaisselles & d'ustenciles de cuivre qui ont un grand débit, parce que le cuivre a la réputation d'y être plus doux qu'ailleurs. On y fait d'admirables ouvrages de soie, de magnifiques brocards. Je ne sçache pas avoir rien vû en Europe qui soit plus délicatement travaillé.

Nous y séjournâmes jusqu'au 3. Décembre que nous allâmes à *Bouz-Abat*, gros Bourg, dont les maisons sont fort serrées, & les rues en labyrinthe. Le Bourg

à un ruisseau d'eau chaude, qui nourrit quantité de petits poissons noirs.

Le 4. nous fîmes six lieues jusqu'à *Kababat*, bourg semblable au dernier. Les eaux y sont bonnes, & viennent de la montagne par un canal souterrain. Toute la Perse depuis le *Guilan* & le *Mazanderan*, manque d'eau; néanmoins la terre demande à être arrosée, & elle ne l'est que par le moyen de semblables canaux, que les Persans nomment *Karis*. Une armée ennemie ne sçauroit subsister. C'est ainsi que les Persans ont arrêté les armées des Turcs, & entr'autres celles d'Amurat, lequel après la prise de Bagdat en 1638. se promettoit de conquérir la Perse. Cependant ce ne fut pas un obstacle invincible pour Alexandre, non plus que pour les Sarazins,

qui en 636. se rendirent maîtres de la Perse.

Le 5. Décembre, après cinq heures de chemin, nous arrivâmes à *Natans*. Je ne sçaurois dire si c'est un bourg ou une Ville : on voit un grand nombre de maisons sur le penchant d'une montagne, & séparées par des jardins. La terre, qui ne paroît être que du gravier, à force néanmoins d'être arrosée par l'eau qui descend abondamment de la montagne, porte quantité de beau bled & de bon fruit. Les champs sont disposés en terrasse pour retenir l'eau. Le pain est plein de gravier, qui monte avec le suc, dont le grain se nourrit. Il n'est point de tamis qui en puisse purger la farine, & délivrer les dents de l'incommodité qu'elles en souffrent. Les habitans font remarquer comme une

curioſité une tour bâtie ſur la cime de la montagne par *Cha-Abas*, en mémoire de ce qu'un de ſes oiſeaux de chaſſe avoit apporté une perdrix de très-loin. Oléarius dit que ce fut, parce que cet oiſeau avoit attaqué, & tué un aigle. L'hiſtoire eſt plus belle de cette ſeconde façon; mais les gens du Pays s'en tiennent à la premiere, & ils nomment l'oiſeau *Baykouch*.

Nous eûmes un jour de repos à *Natans*, pour nous diſpoſer ſans le ſçavoir, à la fatigue du jour ſuivant, dans lequel nous fûmes obligés de faire quatorze grandes lieues pour gagner *Dambi*, n'ayant pas été poſſible de nous loger dans le caravanſera de Serdehen, qui étoit plus propre à ſervir de retraite à des animaux qu'à des hommes. Depuis Sava, nous n'avions vû que

des campagnes incultes & désertes; mais étant sortis de *Natans*, nous marchâmes tout le jour entre des collines & des rochers noirs d'un côté & blanchis de l'autre par des neiges, qui les couvroient à leur Septention.

Le 8. Décembre nous n'allâmes qu'à Rich, qui n'est qu'à trois lieues de Natans. Rich n'a que des sables mouvans à son Septentrion. On leur a opposé de grandes digues, pour empêcher le vent de porter ces sables dans les terres voisines; mais ce qui est surprenant, c'est que ces terres voisines, qui ne sont arrosées que d'une eau salée, ne laissent pas de produire de très-bon bled & d'excellens melons. Nous séjournâmes à Rich, où notre Ambassadeur s'aboucha avec le Mémondar Bachi d'Hispaham, pour régler ensemble le Cérémonial

de ſon entrée, & les logemens qu'il devoit habiter, avec ſa ſuite, dans la capitale de l'Empire. Le tout ayant été réglé à la ſatisfaction de notre Ambaſſadeur, & ſes équipages étant prêts, nous nous mîmes en chemin pour arriver à Hiſpaham. Nous y entrâmes le 9 Décembre, après ſoixante-cinq jours de marche depuis notre départ de Chamaké juſqu'à Hiſpaham.

Cette Ville Impériale eſt ſi célébre dans tout le monde, & ſi connue par les relations des Voyageurs, & par les Dictionnaires Hiſtoriques & Géographiques, que d'en vouloir faire ici la deſcription, ce ſeroit faire ce qui a déja été fait pluſieurs fois. Les premiers compilateurs de ces ſortes de Dictionnaires, diſent, que Hiſpaham eſt bâti ſur les ruines de Hécatonpylos, marquée par

Strabon & par Pline, pour la capitale de la Parthie; & ils le disent sur l'autorité d'Oléarius, qui en cela paroît s'être trompé. Car Ptolémée fixant la longitude d'Alexandrie à 60 dégrés 30. minutes, & celle de Hécatonpylos à 96. dégrés, il s'ensuit que la différence est de 50. dégrés, 30. minutes: à laquelle si l'on ajoûte 27. dégrés 64. minutes, qui est la différence qu'il y a entre les longitudes de Paris, & d'Alexandrie, l'erreur sera de 60. dégrés, 24. minutes. De plus, Ptolémée met Hecatonpylos à 37. dégrés 50. minutes de latitude. Or Hispaham est à 50. dégrés 30. minutes. A l'égard de Paris, à 32. dégrés 27. minutes de latitude. Par conséquent Hispaham est plus occidental que ne l'étoit Hécatonpylos de 13. dégrés 54. minutes, & plus mé-

ridional de 5. dégrés 25. minutes. De plus, cette Ville eſt fort avant dans la Carmanie, qui confinoit à la Parthie, par le 33. dégré de latitude. Comme la perfection de la Géographie, & de l'hiſtoire naturelle d'un Pays, dont nous avons aſſez peu de connoiſſance, a été l'objet principal qu'on s'eſt propoſé en rapportant le Journal du Pere de la Maze, on s'eſt donné la liberté d'en retrancher cent avantures inévitables dans un long voyage, & qui ne ſont intéreſſantes que pour ceux qui y ont eu part, mais qui ſont indifférentes à ceux qui les liſent, parce qu'elles ne leur apprennent rien de nouveau, ou qui en vaille la peine. On ne doit pas cependant omettre, que le Pere de la Maze fit ce voyage en Miſſionnaire, & en homme de ſa profeſſion, entre-

tenant l'esprit de piété, & de Religion parmi cette nombreuse troupe de gens à la suite de l'Ambassadeur : sçavoir, instruisant, exhortant, disant la Messe, & administrant les Sacremens autant que la commodité du tems & des lieux pouvoient le permettre. Sa présence empêcha bien du mal, & ses entretiens firent beaucoup de bien.

Lorsqu'il fut arrivé à Hispaham, il attendit que Zurabek eût fini les principales affaires de son Ambassade, pour lui parler de celles de sa Mission de Chamaké. Lorsqu'il les vit prêtes à se terminer, il le fit souvenir plusieurs fois de la recommandation du Pape & du Roi de Pologne en faveur de la Mission de Chamaké. Zurabek remettoit de jour à autre cette négociation ; mais le jour d'en parler ne venoit

point. Ce Seigneur étoit du caractère de ceux qui n'aiment qu'eux-mêmes & leurs propres intérêts, & qui ne servent leurs amis qu'en paroles vaines & frivoles, parce qu'ils croiroient se dérober à eux-mêmes les services qu'ils rendroient aux autres.

Le Pere de la Maze ne vit que trop clairement, mais trop tard, qu'on ne lui faisoit que de fausses promesses, qui n'aboutiroient à rien. Mais en même tems Dieu lui donna un autre protecteur, d'un caractère bien différent; ce fut l'Archevêque d'Ancyre, Pierre-Paul Palma, d'Artois Pignatelly, Duc de S. Elie de l'Ordre des Carmes Déchaussés, nommé Vicaire Apostolique pour les Indes, Ambassadeur du Pape, de l'Empereur, & de la République de Venise, vers le Roi de Perse.

Cet illustre Vicaire Apostolique, qui avoit l'honneur d'être parent du Pape, prévint le Pere de la Maze, & lui offrit ses services. Il désira même qu'il se tînt toujours auprès de sa personne, & voulut bien lui demander son avis dans diverses affaires importantes. Ce Prélat fit son entrée à Hispahan, avec une si grande magnificence, qu'on ne se souvenoit pas d'en avoir jamais vû une qui pût lui être comparée. Le Roi lui donna le lendemain sa premiere Audience, avec des marques éclatantes de son estime, & de sa considération. Le repas, selon la coutume, suivit l'Audience publique. Dans ce repas, qui dura presque deux heures, le Roi, & tous les Seigneurs de sa Cour avoient toujours les yeux sur l'Ambassadeur. On étoit charmé de son air de modestie, joint

à une physionomie aussi avenante, qu'elle étoit pleine de dignité. Pendant son séjour à la Cour, le Roi voulut l'entretenir souvent, & il en faisoit l'éloge dans toute occasion.

Ses affaires étant finies, il demanda son Audience de congé, & ce fut à regret que le Roi la lui accorda. Ce fut dans cette Audience, qu'il supplia Sa Majesté de nous accorder la permission d'agrandir notre Eglise à Chamaké, & d'y pouvoir continuer nos fonctions avec liberté. Le Roi accorda cette grace, non seulement sans peine, mais même avec tout l'agrément possible, & nous en fit expédier des Lettres Patentes.

Après cette derniere Audience, l'Archevêque d'Ancyre se disposa à partir pour les Indes, & chargea le Pere Elie, Evêque

d'Hispaham, Religieux de l'Ordre des Carmes Déchaussés, de porter les réponses du Grand-Sophi. Ces deux Prélats partirent en même tems. L'Evêque d'Hispaham prenant sa route par Chamaké, le Pere de la Maze, qui devoit retourner à sa mission, prit congé de l'Archevêque d'Ancyre son insigne bienfaiteur, & suivit le Pere Elie.

Nous avons le Journal du retour de ce Pere Missionnaire; mais comme il fit la même route, qu'il avoit tenue en venant à Hispaham, & son Journal d'ailleurs ne nous apprenant rien de nouveau, on se dispense de le rapporter. Il partit d'Hispaham pour Chamaké, le 14. Septembre 1699. Il dit dans son Journal, qu'étant à *Kom*, ils allerent voir les Sépulchres des derniers Rois de Perse. C'est, dit-il, un superbe édifice divisé en plusieurs

plusieurs appartemens, & placé au milieu d'un beau jardin où il y a quantité de grenadiers chargés de grenades grosses comme la tête d'un homme. On nous fit entrer, ajoûte le Pere, dans deux grandes salles voûtées, où étoient dans chaque salle deux ou trois tombeaux élevés de terre de plus de trois pieds, longs de sept & larges de quatre, couverts de tapis très-précieux.

Nous ne pûmes sçavoir si ces tombeaux renfermoient le corps de quelques-uns des Rois de Perse ; car on dit communément à Hispaham, qu'à la mort du Roi on fait trois cercueils parfaitement semblables, dont l'un est porté à Kom, un autre à Meched, & un autre à Ardebit, & qu'on ne sçait point dans lequel des trois cercueils le corps du Roi est renfermé.

Nous fûmes surpris, ajoûte le Pere de la Maze, en entrant dans les deux salles, d'entendre une espéce de musique. Nous vîmes quinze Moulas qui tenoient l'Alcoran en main, & qui étoient rangés le long des murailles. Le plus jeune chantoit des airs d'une voix très-forte & très-harmonieuse, & on l'entendoit avec plaisir. On ne cessa pas de chanter tant que nous fûmes dans les salles; mais en sortant, ces Moulas se présenterent à nous, & nous firent bien payer la musique que nous avions entendue.

FIN.

Permiſſion du R. P. Provincial.

NOus ſouſſigné Provincial de la Compagnie de Jeſus dans la Province de France, permettons au P. FLEURIAU, de faire imprimer le troiſiéme Tome des *Nouveaux Mémoires des Miſſions de la Compagnie de Jeſus dans le Levant*, comme ayant été lû & approuvé par trois Théologiens de la même Compagnie. Fait à Nevers le 12. Septembre 1722.

P. BODIN.

APPROBATION.

J'Ai lû par l'ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, ces *Nouveaux Mémoires des Miſſions de la Compagnie de* JESUS *dans le Levant ;* & j'ai jugé que l'impreſſion en ſeroit utile & agréable au Public. Fait à Paris ce premier Mai 1722.

L'Ab. RAGUET.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conſeillers les gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra : SALUT. Notre bien amé le Sieur ***, Nous ayant fait ſupplier de lui accorder nos Lettres de permiſſion pour l'impreſſion d'un Livre qui a pour titre, *Nouveaux Mémoires des Miſſions de la Compagnie de Jeſus dans le Levant.* Nous avons permis & permettons par ces Préſentes audit Sieur ***

de faire imprimer ledit Livre en tels volumes, forme, marge, caractère, conjointement ou séparément, & autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de six années consécutives, à compter du jour de la date desdites Présentes. Faisons défenses à tous Libraires, Imprimeurs, & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangère dans aucun lieu de notre obéissance : à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, & ce dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impression de ce Livre sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & en beaux caractères, conformément aux Réglemens de la Librairie, & qu'avant que de l'exposer en vente, le manuscrit ou imprimé qui aura servi de copie à l'impression dudit Livre, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur FLEURIAU D'ARMENONVILLE ; & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le Sieur FLEURIAU D'ARMENONVILLE ; le tout à peine de nullité des Présentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir l'Exposant ou ses ayant cause, pleine-

ment & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. *Voulons* qu'à la copie deſdites Préſentes qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Livre, foi ſoit ajoûtée comme à l'Original: Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & néceſſaires ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. Car tel eſt notre plaiſir. DONNE' à Paris, le vingt-deuxiéme jour du mois de Mai, l'An de Grace mil ſept cens vingt-deux, & de notre Regne le ſeptiéme. Par le Roi en ſon Conſeil.

SAINSON.

Regiſtré de l'ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, ſuivant ſa lettre du 14. de ce mois.

Il eſt ordonné par l'Edit du Roi du mois d'Août 1686. & Arrêt de ſon Conſeil, que les Livres dont l'impreſſion ſe permet par privilége de Sa Majeſté, ne pourront être vendus que par un Libraire ou Imprimeur.

Regiſtré ſur le Regiſtre V. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, page 202. N°. 225. *conformément aux Réglemens, & notamment à l'Arrêt du Conſeil du* 13 *Août* 1703. *A Paris le* 17. *Septembre* 1722.

BALLARD, Syndic.